



Actes des 10 ans du Comité 21

Comité 21



Comité français pour l'environnement
et le développement durable

LE COMITE 21
REMERCIÉ
LES PARTENAIRES
ADHERENTS
ET MEDIAS
DES 10 ANS

Comité 21



Introduction

A Serge Antoine

Le Comité 21 anime aujourd'hui un réseau de décideurs associatifs, économiques, territoriaux, scientifiques, réunis autour d'une conviction : le développement durable est seul à pouvoir résoudre les défis du 21^e siècle ; à répondre aux aspirations des citoyens de participer aux choix qui façonnent notre quotidien et déterminent notre avenir ; à défendre les droits de tous à une vie digne et à un environnement sain ; à promouvoir un monde plus responsable, plus humain, plus équitable... Il faut donc agir, agir maintenant et agir ensemble.

« Agir ensemble », c'est la devise que nous avons adoptée pour la célébration, le 24 novembre 2005, du 10^e anniversaire du Comité 21 au Centre International des Conférences à Paris. Placée sous le patronage du Président de la République et dans le cadre du 60^e anniversaire des Nations-Unies, cette manifestation avait choisi pour emblème les Objectifs du Millénaire, impulsés par Kofi Annan en 2000, excellente synthèse des enjeux à prendre en charge, individuellement et collectivement, aux niveaux local et global.

Loin de se limiter à une célébration, le Comité 21 et ses adhérents ont adopté à cette occasion 5 engagements phares pour les 10 années à venir. Les Actes de cette journée témoignent de la forte mobilisation qu'ils ont suscitée au sein de l'association.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnalités qui ont enrichi cette journée de leurs analyses, de leurs propositions, de leurs engagements... Nous remercions les adhérents d'avoir investi avec conviction ce changement de cap proposé par le Comité 21 : passer de l'échange à l'engagement opérationnel.

Le développement durable passe par le partage des savoirs, des pouvoirs et des responsabilités. C'est ainsi que le Comité 21 entend agir avec ses adhérents pour les 10 ans qui viennent.

Eric Guillon
président

Anne-Marie Sacquet
directrice générale

P.7 • Ouverture officielle

Accueil par Eric Guillon, président du Comité 21
Message du président de la République
Intervention de Hugues Bousiges, directeur de cabinet du
Ministre de l'écologie et du développement durable

Présentation du sondage Louis Harris / Comité 21 / Les Echos par :

Luc Balleroy, directeur général adjoint de Louis Harris, et
Anne-Marie Sacquet, directrice générale du Comité 21

« 1995-2005 : Les acquis et les chantiers -
Quel sens donner au développement durable
aujourd'hui ? »

- Bettina Laville, conseiller d'Etat, présidente d'honneur
et co-fondatrice du Comité 21
- Ségolène Royal, présidente du Conseil régional Poitou-
Charentes, ancienne ministre de l'environnement
- Martin Hirsch, président d'Emmaüs France
- Hubert Reeves, président de la Ligue Roc
- Michel Barnier, conseiller d'Etat, ancien ministre

P.53 • Engagement 1 : Adopter des modes de production et de consommation responsables et réduire les émissions de CO₂

Présidé par Michèle Pappalardo, présidente de l'ADEME
et administratrice du Comité 21

Animé par Anne-Marie Sacquet, directrice générale du
Comité 21

- Cédric du Monceau, directeur du WWF France et vice-
président du Comité 21, Michel Alex, maire de Chalonsur-
Saône et Yves Colliou, directeur général de Gaz de
France et administrateur du Comité 21
- Alain Chosson, secrétaire général de l'association
Consommation Logement Cadre de Vie et secrétaire
général du Comité 21
- Brice Lalonde, président du Conseil scientifique
de l'European Carbon Fund, ancien ministre de
l'environnement
- Paul Vergès, président du Conseil régional de la Réunion,
président de l'ONERC

P.79 • Engagement 2 : Préserver la biodiversité et promouvoir le tourisme durable

Présidé par Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et administrateur du Comité 21

Animé par Gilles Berhault, président d'Acidd (Communication Information pour le Développement Durable) et administrateur du Comité 21

- Alain Bodon, directeur de cabinet du Ministère délégué au Tourisme
- François Letourneux, président du Comité français de l'Union mondiale pour la nature
- Jacques Le Hericy, directeur environnement et développement durable de l'Office National des Forêts et Garcin Malsa, maire de Sainte-Anne, vice-président du Conseil général de la Martinique
- Jean-Pierre Le Scornet, vice-président chargé du développement durable du Conseil régional des Pays de la Loire
- Jean-Claude Antonini, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire
- Jean-Marc Helm, président de Cemex France et Michel Metais, directeur général de la Ligue pour la protection des oiseaux

Avec les interventions de Florence Arthaud et Laurence de la Ferrière

P.107 • Engagement 3 : Respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions

Présidé par Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des Départements de France, président du Conseil général des Côtes d'Armor

Animé par Dominique Martin-Ferrari, directrice de Gaïa Network et administratrice du Comité 21

- Jacques Hintzy, président de UNICEF France
- Didier Segal-Saurel, vice-président chargé du développement durable du Conseil général de la Seine Saint-Denis et administrateur du Comité 21
- Geneviève Sevrin, présidente d'Amnesty France
- Henri Lachmann, président de Schneider Electric
- Pascal Dubois, directeur de cabinet auprès du maire de Valenciennes et administrateur du Comité 21
- Farid Yaker, coordonnateur Enda Europe
- Martine Brousse, directrice de La Voix de l'Enfant

P.137 • Engagement 4 : Soutenir les filières environnementales et l'économie sociale

Présidé par Monique Barbut, directrice « Industrie et Technologie » du PNUE et membre de droit du Comité 21

Animé par Erik Izraelewicz, directeur adjoint de la rédaction des Echos

- Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France et vice-président du Comité 21
- Jean Gademme, directeur du développement de Voies Navigables de France
- Jean-Paul Bailly, président de La Poste et administrateur du Comité 21, et Jean-Guy Le Floc'h, président directeur général d'Armor Lux
- Charles Beigbeder, président de Poweo
- Yves Thibault de Silguy, délégué général du groupe Suez et administrateur du Comité 21
- Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement

P.169 • Engagement 5 : Renforcer la solidarité internationale et promouvoir l'affectation de 1% du budget des métropoles, départements et régions aux Objectifs du Millénaire

Présidé par Louis Le Pensec, président de l'Association française des communes et régions d'Europe, vice-président chargé de la coopération internationale du Conseil général du Finistère

Animé par Philippe Lévêque, directeur général de Care France et administrateur du Comité 21

- André Santini, président du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, président de l'Arc de Seine, ancien ministre
- Didier Jouve, président de la Commission développement durable de l'Association des Régions de France, vice-président chargé du développement durable du Conseil régional Rhône-Alpes
- Alain Liébard, président de la Fondation Energies pour le Monde
- Anne Lauvergeon, présidente d'Areva
- Guy Reinaud, président de Pro-Natura
- Henry de Cazotte, directeur des relations extérieures de l'Agence Française de Développement
- Emilio d'Alessio, président de la Coordination italienne des Agenda locaux

P.195 • Clôture

- Serge Antoine, 1^{er} président du Comité 21 (1995-1999) et président d'honneur
- Jean-Paul Delevoye, médiateur de la République, ancien président de l'Association des Maires de France, ancien ministre
- Eric Guillon, président du Comité 21



Ouverture officielle



Eric Guillon
président du comité 21

Mesdames et messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs les
Parlementaires, Mesdames et mes-
sieurs les élus locaux, chers adhérents et chers
amis, je suis très heureux de vous accueillir très
nombreux pour cette journée anniversaire des
10 ans du Comité 21: célébration placée sous le
signe des Objectifs du Millénaire et le haut patro-
nage du Président de la République; anniversaire
inscrit au programme officiel de la célébration en
France du 60^e anniversaire de l'ONU.

Je tiens à remercier M. le ministre des Affaires étrangères
d'avoir accepté de nous accueillir dans ce centre presti-
gieux des Conférences Internationales.

En 1992, le Sommet de la Terre de Rio réunissait des cen-
taines de milliers de citoyens du monde entier. 173 chefs
d'État et de gouvernements signaient un programme d'ac-
tion pour le XXI^e siècle, établissant un diagnostic des limites
d'un mode de croissance anarchique et dessinant les pistes
à investir pour un développement plus responsable, plus
équitable et plus humain.

Trois ans après naissait de la volonté de trois femmes
(Huguette Bouchardeau, Bettina Laville et Simone Veil)
le Comité 21, Comité français pour l'environnement et le
développement durable. Leur projet: faire connaître et faire
vivre en France l'Agenda 21 de Rio (programme d'actions
pour le XXI^e siècle) en impliquant toutes les composantes
de la société: les dirigeants des entreprises, des collecti-
vités, des associations, les dirigeants des établissements
de recherche et d'éducation et les médias.

Dix ans après, le Comité 21 réunit:

- 18 régions,
- 24 départements,
- 49 structures intercommunales et villes,
- 81 entreprises,
- 86 associations.

Tous ensemble nous sommes animés d'une même convic-
tion: seule la mise en œuvre d'une stratégie de développe-
ment durable est capable de relever les défis du XXI^e siècle.

Ouverture Officielle

**En dépit des inerties
institutionnelles
et des résistances
culturelles au
changement,
émerge en France
une nouvelle
génération de
décideurs**

Seule une alliance de l'ensemble des parties prenantes engagera le monde en développement sur la voie de la bonne gouvernance et du développement propre.

La France, par la voie de son Président à Johannesburg, avait proposé cinq chantiers prioritaires :

- le changement climatique ;
- l'éradication de la pauvreté (augmenter l'aide au développement pour atteindre dans les dix ans au maximum les 0,7 % du PIB) ;
- la diversité biologique et culturelle ;
- les modes de production et de consommation ;
- une gouvernance mondiale pour humaniser et pour maîtriser la mondialisation.

Il n'est pas étrange de constater que le Comité 21, depuis plusieurs années, s'est attaché à contribuer à nourrir la réflexion sur ces thèmes en les adaptant aux priorités locales afin de répondre aux aspirations d'une part croissante de la population qui veut participer aux choix qui façonnent son quotidien et orientent son avenir.

Il faut agir, convaincre, démontrer, mutualiser les initiatives, renforcer les coopérations entre ONG, collectivités, entreprises et établissements publics. Agir maintenant et agir ensemble.

En dépit des inerties institutionnelles et des résistances culturelles au changement, émerge en France une nouvelle

génération de décideurs publics et privés qui refusent la fatalité de l'échec.

Je ne résiste pas au plaisir de vous rappeler cette phrase de George Bernard Shaw : « *Il y a dans la vie deux catégories d'individus : ceux qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent « Pourquoi ? » et ceux qui regardent le monde tel qu'il devrait être et se disent « Pourquoi pas ? »* »

Aujourd'hui, au Comité 21, le développement durable est passé du concept à l'action. Il est nourri de réalisations concrètes concertées, évaluées et échangées. Il démontre qu'il est créateur de valeur ajoutée, qu'il est un élément de progrès et de modernité.

C'est dans ce sens que nous avons souhaité construire cette journée anniversaire.

En hommage d'abord à celles et ceux qui ont construit notre association et qui l'ont développée. À nos fondatrices qui ont fait le choix de conjuguer leurs compétences, leurs visions et leurs dynamismes. À nos deux premiers Présidents, Serge Antoine et François Gourdon et à notre directrice générale qui se sont dépensés sans compter pour que le Comité soit reconnu comme une force de proposition et un animateur de réseau.

À nos adhérents surtout à qui cette journée est dédiée, pour les remercier de leur précieuse coopération, de leurs idées, de leurs initiatives et de leurs réalisations.



Eric Guillon
président du comité 21



Avec l'ambition ensuite de marquer cette journée d'une vision renouvelée de l'avenir, de proposer des choix opérationnels à notre réseau, de les mettre en œuvre, puis, au fil du temps, de les évaluer.

C'est l'objectif de nos cinq engagements phares pour les dix ans à venir et le signal de l'intégration de cette journée dans le cadre des Objectifs du Millénaire.

Nous les avons confiés à cinq tables rondes qui seront animées par des personnalités prestigieuses, à qui je souhaite la bienvenue et que je remercie de nous faire le plaisir, l'honneur et l'amitié d'être avec nous aujourd'hui.

Enfin, ce 24 novembre est pour le Comité 21 une journée anniversaire qui doit donner toute sa place au plaisir de se retrouver, de discuter, de s'amuser. C'est en ce sens que nous avons voulu la poursuivre par une soirée autour du buffet bio de nos régions (Bretagne, Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord/Pas-de-Calais, Pays de la Loire) que je remercie infiniment de leur coopération et de leur amicale présence.

J'ai maintenant l'honneur de vous lire le message de M. Jacques Chirac, président de la République. J'en profite pour saluer Stéphane Dupré La Tour, conseiller du président de la République, entre autres pour les questions d'environnement, qui nous fait l'amitié d'être avec nous aujourd'hui.

Lecture par le président du Comité 21,
Eric Guillon, du message
du président de la République, **Jacques Chirac**

« Monsieur le président du Comité 21, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de saluer l'action entreprise par le Comité 21 depuis sa création, il y a dix ans, par Mme Simone Veil, Mme Huguette Bouchardeau et Mme Bettina Laville, sous l'impulsion du ministre de l'Environnement, à l'époque M. Michel Barnier. Je rends hommage au travail précurseur du Comité 21, à la richesse de ses débats et à la qualité de ses publications. Ses adhérents sont venus d'horizons très différents. Malgré leurs différences, ils ont tous accepté de partager leurs expériences et leur vision de l'avenir. À travers eux, le Comité 21 a suscité une forte mobilisation de la société française en faveur du développement durable.

Le combat pour le développement durable est le mien de longue date. Je l'avais affirmé devant vous le 13 avril 1995 à l'invitation du premier président du Comité 21, M. Serge Antoine. Dix ans plus tard, la prise de conscience de nos concitoyens a beaucoup progressé. En témoigne l'engagement de 270 000 d'entre eux

« Agir ensemble » :
le principe qu'a
choisi le Comité 21
illustre la nécessité
de mobiliser
les forces vives
de la nation

à relever le Défi pour la Terre que M. Nicolas Hulot a récemment lancé. En témoigne la Charte constitutionnelle de l'Environnement, que j'ai souhaité placer au plus haut niveau de notre droit. Un ministère de l'Écologie et du Développement durable a été créé. Le développement durable inspire dorénavant l'action de l'État.

« Agir ensemble » : le principe qu'a choisi le Comité 21 illustre la nécessité de mobiliser les forces vives de la nation. Les modes de production et de consommation, ainsi que les échanges mondiaux, doivent reposer sur de nouvelles règles, qui garantissent à tous un environnement sain et les conditions d'un épanouissement humain. Et c'est ensemble que ce défi du XXI^e siècle trouvera des réponses concrètes.

Pour cela, les associations jouent un rôle crucial. La vigilance qu'elles exercent, leur force de proposition sont utiles pour vaincre les résistances aux changements. Mes échanges fréquents avec elles, à travers la France ou lors des rencontres internationales, m'en ont convaincu de longue date.

Les élus, par leur proximité avec les citoyens, par les compétences de plus en plus importantes qui leur sont dévolues, détiennent les clés de l'avenir de nos territoires et de nos villes. Lors du Congrès fondateur à Paris de « Cités et Gouvernements Locaux Unis », qui fédère désormais les métropoles du monde entier, j'ai rappelé l'importance

des défis que les villes ont à affronter : la préservation de la santé et du cadre de vie, la compétitivité internationale et le dialogue des cultures.

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à intégrer le développement durable au cœur de leur stratégie. Investissant toujours davantage dans les technologies propres, elles créeront de l'emploi et renforceront leur compétitivité. C'est pourquoi j'ai soutenu auprès des entreprises françaises l'initiative du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Le Pacte Mondial qu'il propose est un appel des entreprises pour une mondialisation humanisée et maîtrisée.

Le Comité 21 réunit aussi des universités, des centres de recherche et des grandes écoles. Il faut nous employer à former une nouvelle génération de décideurs, apte à concevoir les règles internationales qui garantiront à la fois le développement de chaque pays sans épuiser la planète, la protection de la santé et le respect de normes de travail décent, ainsi que la lutte contre les discriminations. L'éducation à l'environnement pour un développement durable est généralisée depuis la rentrée 2004, comme je m'y étais engagé.

La tâche du Comité 21 est encore immense et vous avez choisi de l'inscrire dans la durée en prenant cinq engagements pour les 10 ans qui viennent.





L'approche globale
du développement
durable permet de
donner cohérence à
toutes ces actions.

C'est cette
approche que
vous défendez
avec passion et
avec constance

Je m'attacherai au cinquième de ces engagements, consacré à la solidarité internationale et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Je plaide, depuis de longues années, pour renforcer l'aide publique au développement. La France, pour sa part, s'est engagée à porter cette aide à 0,5 % de son PIB d'ici 2007 et à atteindre 0,7 % à échéance 2012. J'ai proposé une taxe de solidarité sur les billets d'avion auprès de la communauté internationale. Pour son application en France, ce dispositif sera soumis au Parlement dans les semaines qui viennent. Je salue votre initiative pour promouvoir auprès des grandes collectivités l'affectation d'un pour cent de leur budget aux Objectifs du Millénaire. La coopération décentralisée est une expression privilégiée de la solidarité internationale. De nombreuses collectivités apportent ainsi une aide aux villes des pays en développement pour l'accès à l'eau, à l'énergie, à l'éducation ou à la santé.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs, la France a adopté depuis dix ans des lois et des plans d'action importants. Ils ont considérablement renforcé la protection de l'environnement dans toutes ses composantes : la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des risques technologiques et naturels, la sécurité maritime, les économies d'énergies, l'aménagement durable des territoires, la protection du littoral, la responsabilité des entreprises, la prévention des maladies dues à la pollution...

La Charte de l'Environnement fait partie intégrante du préambule de notre Constitution.

De nombreux chantiers sont à poursuivre, par exemple dans le domaine de la préservation de la biodiversité, des déchets radioactifs, de l'eau et des technologies de l'énergie. L'approche globale du développement durable permet de donner cohérence à toutes ces actions.

C'est cette approche que vous défendez avec passion et avec constance. L'État continuera à vous soutenir dans ce mouvement. Je vous souhaite plein succès dans la réalisation de vos engagements.

J'appelle maintenant à la tribune M. le Préfet Hugues Bousiges, pour l'ouverture de cette journée ; J'appelle également à mes côtés Mme Anne-Marie Sacquet, qui, vous vous en doutez tous, est le grand architecte de cette journée ■

Je rends hommage au travail précurseur du Comité 21, à la richesse de ses débats et à la qualité de ses publications. A travers ses adhérents, le Comité 21 a suscité une forte mobilisation de la société française en faveur du développement durable.

Jacques Chirac
Message du président de la République
lors de l'Ouverture officielle

Hugues Bousiges
directeur de cabinet du Ministre de l'écologie
et du développement durable



Monsieur le Président, Madame et monsieur les Ministres, Messieurs les Présidents, Madame la Directrice générale, mesdames et messieurs les Élus, mesdames, messieurs, tout d'abord, je vous demande de bien vouloir excuser Mme Nelly Olin, ministre de l'écologie et du développement durable, qui se réjouissait à la perspective de participer à cette manifestation. M. le président de la République, dont nous venons d'entendre le message, visite actuellement le centre de formation de Veolia Environnement et a souhaité la présence de Mme Nelly Olin à ses côtés, ce qui me vaut l'honneur de la représenter à l'occasion de ce dixième anniversaire du Comité 21.

Le développement durable – cela a été rappelé tout à l'heure – fait partie des attributions de notre ministère. C'est aussi un thème transversal pour l'ensemble du gouvernement, qui a beaucoup progressé ces dernières années et, sur ce socle, de nombreuses actions positives ont été réalisées.

Je rappellerai très brièvement les étapes de l'engagement exemplaire de la France en faveur d'un développement durable :

- le Sommet de Rio que M. le Président vient de rappeler, en 1992, qui a permis la vulgarisation du développement durable et familiarisé le grand public avec ce concept ;
- le Sommet de Johannesburg en 2002 sur le développement durable au cours duquel le président de la République, M. Jacques Chirac, a lancé un appel d'une particulière gravité pour alerter la communauté internationale sur les risques liés à la dégradation accélérée de l'environnement ;
- l'adoption en 2003 par le Premier ministre d'une stratégie nationale du développement durable qui a permis de mobiliser l'ensemble des ministères et de la société civile sur des engagements concrets ;
- enfin, l'adoption de la Charte de l'Environnement, le 1^{er} mars 2005, intégrée à la Constitution française qui s'impose, au même titre que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et a introduit des principes que les pouvoirs publics et l'ensemble des Français doivent respecter.

Le terme de développement durable recouvre un objectif ambitieux. Il s'agit, nous le savons, de la préservation de la planète et du respect du bien-être des générations futures. On le décrit souvent comme étant l'alliance de

Ouverture Officielle

**Le gouvernement
a mis en place,
en 2004, un
programme d'action
pragmatique et
efficace qui nous
permettra d'être
en phase avec
le protocole de
Kyoto en 2010**

trois piliers : le pilier économique, le pilier environnemental et le pilier social ou sociétal.

Le développement durable englobe, en matière environnementale, un ensemble de politiques qui sont inspirées par notre ministère. Ainsi, le Premier ministre, sur proposition de Mme Olin, a retenu quatre priorités fortes pour 2005 et 2006 : le réchauffement climatique, les risques sanitaires liés à l'environnement, la prévention des risques naturels et technologiques, l'érosion de la biodiversité et la préservation des paysages.

- Sur le volet du changement climatique, Mme la Ministre a organisé, les 14 et 15 novembre derniers, des rendez-vous Climat 2005, inaugurés par le Premier ministre, qui ont été l'occasion de dresser un bilan du Plan Climat lancé en 2004 par le gouvernement et qui permet à la France de stabiliser ses émissions et ainsi de respecter son engagement au titre du protocole de Kyoto.

À cet égard, la France peut être fière de sa politique en matière de lutte contre le changement climatique. Nous sommes depuis plusieurs années parmi les pays les plus allants et les plus responsables sur le sujet. La France est, du fait de la très faible utilisation de charbon et de lignite et d'un fort développement de son énergie renouvelable hydroélectrique, l'un des pays industrialisés les moins émetteurs de CO₂ par habitant.

Le gouvernement a mis en place, en 2004, un programme d'action pragmatique et efficace qui nous permettra d'être en phase avec le protocole de Kyoto en 2010, grâce à des mesures ayant un impact budgétaire important, comme le crédit d'impôt de 50 % dont bénéficient les Français pour leurs équipements en matière d'énergies renouvelables ou de 30 % pour les économies d'énergie. Je citerai parmi les premiers effets de ce crédit d'impôt le doublement, cette année, des ventes de chauffe-eau solaires par les particuliers.

En matière de transports, des mesures d'incitation à l'achat de voitures propres ont également été mises en place avec l'étiquette CO₂ qui sera affichée sur les pare-brise l'an prochain et l'augmentation à 2 000 euros de la prime à la voiture propre. Ces mesures pallient la suppression, en 2001, de la vignette dont les critères avaient été rendus écologiques. La fréquentation des transports publics est également en forte augmentation, car la confiance des clients revient.

La France est au premier rang des pays européens en matière d'énergies renouvelables. En matière d'électricité renouvelable, elle se situe loin devant l'Allemagne et le restera à l'échéance de 2010, fixée par la directive européenne. La nouvelle loi votée cette année favorise encore plus la maîtrise de l'énergie et un développement raisonné et volontariste de la biomasse, du solaire, mais aussi de l'éolien.



Hugues Bousiges
directeur de cabinet
du Ministre de l'écologie
et du développement durable



Il faut noter que le parc éolien installé a déjà été multiplié par quatre depuis 2002.

De nouvelles mesures renforçant encore le Plan Climat 2004 ont été annoncées par le Premier ministre dans le domaine des transports, du logement et des énergies renouvelables.

Le rôle des collectivités territoriales en matière de lutte contre le changement climatique a été également mis en avant. Un guide a été publié pour aider les collectivités à élaborer des Plans Climat territoriaux.

Au-delà du changement climatique qui est évidemment un thème majeur et déterminant pour notre politique de développement durable, n'oublions pas les autres grands chantiers environnementaux sur lesquels le gouvernement a réalisé des avancées importantes et sur lesquels nous progressons encore.

- La santé environnementale d'abord. Je rappelle que nous avons lancé, au début de l'an dernier, le premier Plan National Santé Environnement qui met en particulier l'accent sur un renforcement de la recherche et de la connaissance des risques de l'environnement sur la santé humaine. C'est dans cet esprit que la France soutient avec détermination la mise en place du règlement européen REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals) d'ici la fin de l'année et a créé l'AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail).

- La prévention des risques naturels et technologiques ensuite. Un progrès considérable est intervenu depuis l'accident d'AZF et les grandes inondations de la Somme. Sur la base de la dynamique créée par la loi de 2003 sur la prévention des risques, le gouvernement travaille dans trois axes principaux : le risque inondation, le risque sismique et les risques technologiques.

S'agissant du risque inondation, l'amélioration de la vigilance météorologique est considérable et une nouvelle procédure de vigilance des crues a été expérimentée cette année. Elle a donné d'excellents résultats.

En ce qui concerne le risque sismique, notre ministre vient de détailler les mesures d'un plan global d'action sur six ans.

Enfin, concernant les risques technologiques et sur la base des décrets et arrêtés récemment publiés, l'élaboration de 421 plans de prévention des risques technologiques est engagée.

Enfin, on peut citer une action déterminée de la France pour renforcer la sécurité maritime.

- La préservation de la biodiversité et des paysages, enfin. C'est notre chantier actuel puisque le ministère met en place, dans le cadre de la stratégie nationale de la biodiversité présentée hier en Conseil des ministres, une série de Plans Biodiversité avec l'ensemble des acteurs concernés : entreprises, associations de terrain et collectivités.

**La France soutient
avec détermination
la mise en place du
règlement européen
REACH d'ici la
fin de l'année**

Ouverture Officielle

Le Comité 21 a été, depuis sa création, l'artisan des Agenda 21 locaux en France. Mme Olin me charge de vous exprimer sa reconnaissance pour l'action que vous menez avec détermination depuis des années

C'est là aussi, je crois, une manière forte d'aborder un sujet qui répond à une attente de nos concitoyens et du monde associatif.

Ces politiques environnementales prennent tout leur sens au sein d'une vision globale, française et internationale, résolument défendue par le président de la République et le gouvernement, et ces politiques peuvent être relayées à tous les niveaux par l'ensemble des acteurs de la vie sociale.

En 1992, lors du Sommet de Rio, 173 pays prenaient ensemble un engagement de développement durable en adoptant l'Agenda 21. Dans le cadre du chapitre 28 de cet Agenda, les entreprises, les gouvernements, les collectivités territoriales ont été invités à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, autrement dit un Agenda 21 local. Ces Agendas locaux permettent ainsi à des collectivités et à leurs habitants de s'approprier ce concept global de manière très concrète. Le Comité 21 a été, depuis sa création, l'artisan de ces Agenda 21 locaux en France et a toujours été étroitement associé à l'action du ministère. Je ne saurais donc trop vous engager à poursuivre cette action dans la durée, avec tous les acteurs, entreprises, ONG, collectivités.

Les thématiques que vous avez choisies pour cette journée et les cinq engagements pris par l'ensemble des adhérents du Comité 21 à l'occasion de ce dixième anniversaire vont dans ce sens et dans le bon sens.

Ces engagements contribueront à instaurer une approche globale complète et pertinente de nos objectifs en matière de développement durable.

Mme Olin me charge de vous exprimer sa reconnaissance pour l'action que vous menez avec détermination depuis des années. En son nom et au mien, je souhaite pleine réussite à votre congrès ■

Il faut agir, convaincre, démontrer,
renforcer les coopérations entre
ONG, collectivités, entreprises et
établissements publics. Agir maintenant
et agir ensemble.

Eric Guillon,
président du Comité 21
lors de l'Ouverture officielle



Présentation du sondage LH2 - Comité 21 Les Echos

Anne-Marie Sacquet
directrice générale
du Comité 21



J'appelle maintenant Luc Balleroy, directeur général adjoint de l'Institut LH2 (ex Louis Harris) qui a réalisé un sondage que nous avons conçu ensemble sur la perception par les Français des enjeux de développement durable et des réponses qui peuvent être apportées à ces enjeux.

Luc Balleroy
directeur général de LH2



Nous avons réalisé un sondage entre les 15 et 16 novembre auprès d'un échantillon représentatif des Français en termes d'âge, de sexe, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région.

Cette interrogation s'est articulée autour de quatre thèmes :

- La place des enjeux du développement durable parmi l'ensemble des préoccupations des Français : il est important de regarder si ces préoccupations sont marginales ou si elles font partie aujourd'hui du cœur de la réflexion des Français,
- la perception d'avenir sur ces enjeux, telle qu'ils l'imaginent en tout cas,
- les acteurs crédibles pour trouver des solutions, tels qu'ils sont désignés par eux,
- les solutions – parmi un ensemble de solutions qui leur ont été proposées- qui leur paraissent les plus efficaces pour répondre à ces enjeux.

1. Place des enjeux du développement durable parmi les préoccupations des Français

Nous les interrogeons sur dix enjeux :

« Pour chacun des enjeux suivants, vous me direz s'il s'agit pour vous d'un sujet de préoccupation auquel vous pensez : tous les jours ou presque, souvent, rarement ou jamais ».

- la pauvreté et l'exclusion,
- la dégradation de l'air, de l'eau, des sols,
- le chômage,
- le réchauffement de la planète,
- la perte de pouvoir d'achat,
- la lutte contre la discrimination à l'embauche,
- l'insécurité urbaine,
- les risques sur la santé liés à l'utilisation de produits chimiques,
- les écarts de niveau de vie entre les pays pauvres et les pays riches,
- la perte du poids de la France en Europe.

Le premier constat intéressant à faire ici est qu'un tiers des Français disent penser tous les jours ou presque à la perte du pouvoir d'achat, pas loin d'un tiers au chômage, à l'insécurité urbaine et, nous le voyons, bien moins à la perte du poids de la France en Europe.

Sur le réchauffement de la planète et les catastrophes qui en résultent, 71 % des Français – c'est un chiffre énorme – pensent que la situation va se détériorer

Il est également intéressant de pointer que, si un tiers des Français disent penser à ces enjeux de nature nationale et économique, un Français sur quatre nous dit penser tous les jours ou presque à la pauvreté et à l'exclusion en France, à la dégradation de l'air, de l'eau, des sols, des paysages par les activités humaines, au réchauffement de la planète et à la lutte contre la discrimination à l'embauche. Quatre enjeux importants qui concernent le développement durable font donc partie des préoccupations quotidiennes des Français.

Quels sont les enjeux présents à l'esprit tous les jours ou presque ou souvent, nous nous apercevons que, parmi les six premiers, quatre sont liés au développement durable, ceux liés à la pauvreté et l'exclusion, à la dégradation de l'air, étant même placés avant celui lié au chômage.

Pour résumer, nous constatons que des sujets liés au développement durable sont aujourd'hui très présents au sein de la réflexion des Français et font partie de leurs préoccupations quotidiennes.

2. Perception d'avenir de ces enjeux (est-on plutôt optimiste ou plutôt pessimiste?)

Regardons donc les enjeux sur lesquels les Français sont optimistes.

- Ils le sont sur l'enjeu de la **discrimination à l'embauche**. En effet, 55 % pensent que, dans les années à venir, la situation va s'améliorer, contre seulement 21 % qui

pensent qu'elle va se détériorer. Il est probable que les dernières crises que nous avons vécues, la mobilisation de l'ensemble des politiques, les prises de parole et les actes annoncés par les plus hautes instances de l'État donnent des raisons d'espérer – nous l'avons vu également à travers d'autres sondages – en tout cas sur le règlement de ce premier point.

- Sur **l'insécurité urbaine**, 39 % des Français nous disent que la situation va s'améliorer, contre 32 % qui pensent qu'elle va se détériorer. Nous sommes là sur une perception « ni/ni », c'est-à-dire ni vraiment positive, ni vraiment négative.

- Sur **les risques sur la santé de l'utilisation de produits chimiques dans l'industrie**, nous trouvons à peu près le même résultat, soit 40 % qui pensent que la situation va s'améliorer et 40 % qu'elle va se détériorer.

Il nous reste à regarder les enjeux sur lesquels la balance est clairement pessimiste. Nous retrouvons là essentiellement des enjeux de développement durable, c'est-à-dire environnementaux et sociétaux de la planète.

- Sur **le réchauffement de la planète** et les catastrophes qui en résultent, 71 % des Français – c'est un chiffre énorme – pensent que la situation va se détériorer contre seulement 13 % qui sont relativement optimistes. Il est probable que les événements et l'actualité de la rentrée dans les Caraïbes et le golfe du Mexique ont accru ce sentiment négatif par rapport l'avenir.





Les Français
pensent qu'ils
peuvent apporter
leur contribution
au travers de
leurs actes de
consommation,
de leurs
engagements dans
des associations,
de leurs votes

- La **perte du pouvoir d'achat** fait également partie de ces éléments négatifs ; nous verrons comment cela peut influencer d'ailleurs les mesures et la capacité des Français à accepter les mesures notamment financières.
- Sur **la dégradation de l'air, de l'eau et des sols**, 59 % des Français disent que la situation va se détériorer et seulement 26 % qu'elle va s'améliorer. À nouveau, il est probable que les mesures prises et les décrets de cet été concernant la restriction en eau et la pollution de l'air ont alerté les Français, ce que nous voyons à travers ce chiffre.
- Sur **la pauvreté et l'exclusion**, 50 % des Français disent que la situation va se détériorer contre 24 % qui pensent qu'elle va s'améliorer.
- Sur les **écarts de niveau de vie** entre pays pauvres et pays riches, thème qui fait partie des enjeux un peu moins présents à l'esprit des Français, nous retrouvons à nouveau une balance négative.
- Nous retrouvons derrière **le chômage, la perte du poids de la France en Europe** qui est, en ce qui la concerne, assez peu considérée puisque à peu près 50 % de gens ne se prononcent pas sur le sujet.

Il est intéressant d'observer que, sur ces enjeux de la planète -et c'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui, les Français sont beaucoup plus négatifs qu'ils ne le sont sur le chômage - nous le voyons dans la balance- contre lequel

ils imaginent que des solutions peuvent être trouvées. En revanche, sur ces enjeux, leur difficulté à envisager l'avenir est clairement pointée.

À nouveau, nous voyons très clairement à travers ce résumé que les enjeux de la planète sont des préoccupations importantes sur lesquelles les Français, aujourd'hui, ont une vision de l'avenir assez noire. Donc, forcément, ils attendent des solutions.

3. Acteurs crédibles pour trouver des réponses à ces enjeux

De qui attendent-ils des solutions ? Quels sont les acteurs crédibles, qu'ils pointent, pour répondre à ces enjeux ?

Nous allons le reprendre sur les différents enjeux.

- Pour réduire les **risques environnementaux**, c'est-à-dire la dégradation de l'eau, des sols et du paysage, les Français se désignent d'abord eux-mêmes, ce qui est un signe important ; nous le verrons d'ailleurs pour plusieurs de ces enjeux. C'est une première amorce positive ; les Français pensent qu'en tant qu'individus ils peuvent apporter leur contribution au travers de leurs actes de consommation, de leurs engagements dans des associations, de leurs votes. 50 % des Français nous disent qu'ils ont confiance en eux-mêmes pour réduire les risques environnementaux.

Deuxièmement, ce sont les mairies, les départements et les régions, c'est-à-dire l'action locale, qui sont désignés.

Nous observons, puisque les autres acteurs sont également cités à un niveau important, que, sur ces enjeux, en tout cas celui consistant à réduire les risques environnementaux (dégradation de l'eau, de l'air, des sols et des paysages), ils désignent un collège d'acteurs (les citoyens, les maires, les États, les associations internationales et les organisations internationales).

- Pour limiter **le réchauffement de la planète** et ses conséquences sur les catastrophes naturelles, ce sont d'abord les organisations internationales (45 %) qui sont ici appelées, les États (44 %), mais également les citoyens (38 %).
- Pour lutter en France contre **les discriminations**, les acteurs concernés et désignés sont à nouveau les citoyens, les mairies, les départements et les régions et les États, bien moins, ce qui est un peu normal, les organisations internationales.
- Pour réduire fortement l'utilisation des **substances toxiques dans l'industrie et l'agriculture** et pour en limiter les conséquences sur notre santé, ce sont les citoyens, les États, les mairies et les départements, les associations internationales, les organisations internationales, qui sont désignés, tous à des niveaux assez comparables. À nouveau, nous sommes dans des résolutions de problèmes pour lesquelles les Français pensent qu'il faut l'intervention d'un collège d'acteurs.

C'est moins le cas d'ailleurs pour le dernier point, à savoir :

- Pour réduire **les écarts de niveau de vie** entre les pays pauvres et les pays riches, la malnutrition et la mortalité infantile, dans ce cas, ce sont d'abord vers les organisations internationales que les Français portent leur confiance. Viennent ensuite les associations internationales, avec les ONG, et les États. Eux-mêmes ont du mal à voir le rôle qu'ils peuvent jouer sur ce point, de même que celui des maires, des départements et des régions.

4. Solutions perçues comme les plus efficaces pour répondre à ces enjeux

- Pour lutter en France contre **la pauvreté et l'exclusion** ;

« *Que l'on demande à toutes les entreprises de signer une Charte de non-discrimination à l'embauche* » : c'est la première solution sollicitée par les Français, en tout cas jugée comme la plus efficace avec 53 %. D'autres solutions sont citées, notamment consistant à ce que l'État fasse respecter des réglementations en vigueur et les lois déjà existantes : « *que l'État fasse respecter un taux minimum de 6 % de handicapés dans les entreprises* » (44 %), « *que l'État oblige les villes à construire des logements sociaux* » (40 %) ;

- Pour préserver **les ressources naturelles** (l'eau, les sols, les milieux et la biodiversité) ;

Les Français pensent qu'il serait bien « *que les écoproduits soient exemptés de taxes* » (53 %, soit un Français sur deux, désignent cette solution comme la plus efficace).





Les Français se disent prêts à s'engager personnellement avec, en condition, que l'État fasse respecter les lois en vigueur et leur adresse des signes forts

La deuxième solution citée « *que chaque consommateur s'engage en achetant des produits moins dangereux pour la santé et l'environnement* ». Là aussi, c'est un signe parmi l'ensemble des mesures proposées de leur volonté de s'engager. Nous retrouvons plus en retrait les solutions : « que les collectivités locales aident les agriculteurs biologiques », « que l'État subventionne l'agriculture biologique » ;

• Pour lutter contre **les aléas climatiques et le réchauffement de la planète** ;

À nouveau, les Français se désignent, parmi l'ensemble des solutions proposées, comme les premiers pouvant agir à travers des actions quotidiennes (62 %).

« *Que les collectivités territoriales financent des logements, des transports non polluants et des énergies propres* » ; nous constatons une attente forte sur ce point avec 43 %.

En revanche, dès qu'il s'agit de toucher au portefeuille, les Français sont un peu plus en retrait. 25 % seulement des Français citent la solution « *qu'on affecte une taxe sur les productions pétrolières au financement des énergies renouvelables* » comme efficace et 18 % seulement pour « *qu'une taxe soit instaurée sur les véhicules de grosse cylindrée* » ;

• Pour réduire **la pauvreté dans le monde** ;

Que demandent les Français, en tout cas parmi les mesures que nous leur citons ? À nouveau, ils demandent moins des mesures qu'ils financeraient eux-mêmes à travers des impôts :

12 % pour « *qu'une part des impôts locaux soit affectée à la solidarité internationale* », 16 % pour « *qu'une part des impôts sur le revenu soit affectée à la solidarité internationale* », 23 % pour « *que l'on affecte une taxe sur les billets d'avion* » (c'est un sujet d'actualité). En revanche, les Français demandent que les marchés soient taxés ; celui du commerce des armes et celui des transactions financières.

Que retenir de ces différents points ?

- Les enjeux environnementaux et sociétaux, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'exclusion sont au cœur des préoccupations des Français, au même titre que des sujets sur lesquels on a tendance à pointer les choses, à savoir le chômage, l'insécurité urbaine et la perte du pouvoir d'achat.

- Sur ces enjeux, les Français sont pessimistes. C'est probablement pour cela que ce sont des sujets importants de préoccupation auxquels ils pensent tous les jours.

- Qu'appellent-ils de leurs vœux ? Premièrement, ils se disent prêts à s'engager personnellement avec, en condition, que l'État fasse respecter les lois en vigueur et leur adresse des signes forts pour inciter à avoir des actes responsables. En revanche, pour résoudre la pauvreté et les écarts de revenu, c'est davantage une redistribution des richesses qu'ils appellent de leurs vœux.

Voilà ce que nous pouvions dire sur les résultats de ce sondage ce matin.



Anne-Marie Sacquet

Merci beaucoup, Luc.

Je te remercie d'autant plus que l'Institut LH2 vient d'adhérer au Comité 21 et qu'il s'est engagé, dans le cadre des engagements que nous avons sollicités auprès de tous nos adhérents pour ce dixième anniversaire, à sonder chaque année les Français sur les cinq engagements du Comité 21. Nous avons là un instrument de baromètre de l'opinion en ce qui concerne les enjeux qui nous préoccupent et sur lesquels nous sommes mobilisés au quotidien.

J'ajouterai un petit commentaire à ceux apportés par Luc à propos de ce sondage.

D'après moi, il traduit également une forme de recombinaison des sphères de décision et des sphères de confiance. La société pyramidale est révolue et nous voyons bien que, sur ces grands enjeux, les réponses proviennent de différentes catégories d'acteurs. Nous assistons à une volonté de la part des Français d'un partage des savoirs, des pouvoirs et, là encore, d'une capacité d'agir à différentes échelles, aussi bien à l'échelle citoyenne qu'à celle des collectivités territoriales ou des associations.

Avant d'appeler la prochaine table ronde, je voudrais vous dire mon plaisir de voir, dans cette salle, beaucoup de visages amis, beaucoup d'adhérents dont je connais, à travers nos relations permanentes, l'engagement quotidien pour le développement durable. Je les remercie de toute la contribution qu'ils ont apportée, notamment au Carnet des engagements dont nous parlerons tout à l'heure. Merci à tous.





1995 - 2005 :
les acquis et les chantiers

~

Quel sens donner
au développement durable
aujourd'hui ?

1995 - 2005 :
les acquis et les chantiers

~

Quel sens donner
au développement durable
aujourd'hui ?



Bettina Laville
présidente de
la table-ronde,
conseiller d'Etat,
présidente d'honneur et
co-fondatrice du Comité 21

- Ségolène Royal, présidente du Conseil régional Poitou-Charentes, ancienne ministre de l'environnement
- Martin Hirsch, président d'Emmaüs France
- Hubert Reeves, président de la Ligue Roc
- Michel Barnier, conseiller d'Etat, ancien ministre

Bettina Laville
conseiller d'Etat,
présidente d'honneur et
co-fondatrice du Comité 21



Si je comprends bien, je suis la seule rescapée des fondatrices... en tout cas ici; Dieu merci, elles existent! Le Conseil d'État n'étant pas très loin du Conseil constitutionnel, j'ai le plaisir de vous apporter les amitiés de Simone Veil qui avait une séance ce matin, mais qui est toujours très fidèle à l'évolution du Comité 21.

Effectivement, nous fêtons les 10 ans du Comité 21. Je m'en réjouis évidemment beaucoup personnellement parce qu'une organisation qui a dix ans est une organisation vivante et, comme Anne-Marie, mon amie, l'a très bien dit tout à l'heure, elle est vivante de par ses adhérents.

À titre personnel, je suis émue de voir tous les participants de la table ronde que j'anime, mais particulièrement deux d'entre eux.

Le Comité 21 est un organisme d'unanimité et son idée est née de nous trois. Lorsque j'étais directeur de cabinet de Brice Lalonde, j'avais remarqué que Mme Veil, Mme Bouchardeau et moi faisions à peu près la même chose, sachant évidem-

ment que nous étions d'organismes extrêmement différents. Il n'y a que les femmes pour réunir des organismes que tout le monde considère comme rivaux et qui, finalement, réussissent à former une belle unanimité!

Toutefois, l'unanimité ne s'arrête pas là. En effet, si j'ai conçu l'idée d'un organisme commun avec l'active amitié de Simone Veil en particulier – Mme Bouchardeau était totalement d'accord, mais s'était déjà un peu éloignée des affaires de l'environnement, – c'est avec le soutien de mon chef à l'époque, qui était Président de la République, celui de Mme Royal, alors ministre de l'Environnement et, ensuite, le soutien effectif, puisque c'est lorsqu'il était ministre de l'environnement qu'a eu lieu la signature pour la fondation du Comité 21, de mon ami Michel Barnier. Là encore, mais c'est le hasard, nous sommes amis, nous allons dire de jeunesse.

J'ai une autre émotion; je m'arrêterai là pour les émotions et je parlerai ensuite d'avenir. Nous avons tous ensemble choisi à la présidence du Comité 21 Serge Antoine et je voudrais faire pour lui quelque chose qu'il déteste, c'est-à-dire demander que nous le saluions tous – (*applaudissements*) –, en tant que premier Président du Comité 21. Avoir Serge comme premier Président, c'était d'emblée donner au Comité une dimension de militantisme, une dimension nationale, internationale. C'était également marquer, dans le cadre de cet organisme, l'épanouissement de la vie d'un homme attaché au service public



Bettina Laville
conseiller d'Etat,
présidente d'honneur et
co-fondatrice du Comité 21



environnemental; c'est lui, je crois, qui a créé le mot, même s'il est peu souvent employé.

Lorsque je ne sais pas quelque chose, que j'ai un problème concernant le développement durable, que quelque chose m'échappe, je vais voir Serge et tout devient clair. Cela fait des années que cela dure; plus de dix ans d'ailleurs. Beaucoup plus. Pardon Serge, mais c'est pour nous tous.

Quand on fête un anniversaire, on parle d'avenir. Nos enfants, lorsqu'ils fêtent leurs anniversaires, sont très heureux d'avoir l'âge qu'ils ont parce qu'ils pensent à leur avenir et pas du tout à leur passé. Nous allons donc parler d'avenir.

Je voudrais faire trois remarques avant d'animer la table ronde qui va suivre et faire une sorte de bilan prospectif, si vous le permettez, du développement durable :

- Premièrement, ce sondage n'infirme pas ce que je voulais dire, au contraire: aujourd'hui, tous les acteurs de la société s'approprient le développement durable. Mais il faut également reconnaître que la mise en œuvre d'un concept aussi complexe et ambitieux est très timide; ce n'est faire de critique à personne que de le dire, c'est un constat. Enfin, peut-être pas chez les spécialistes, mais en tout cas dans l'ensemble de la société, on constate une véritable méconnaissance de la grande transformation sociale dont le développement durable devrait être le germe et l'incarnation. Il faut à mon avis encore davantage

d'appropriation par tous les échelons, et des citoyens et des pouvoirs.

- Deuxièmement, il faut maintenant passer à la mise en œuvre et le Comité 21 est un instrument extrêmement actif pour cette mise en œuvre concrète du développement durable.
- Troisièmement, ce doit vraiment être l'instrument d'une transformation sociale que tout le monde appelle de ses vœux. Nous sommes une société en crise -ce ne sont pas les derniers événements qui vont nous le dissimuler-, et le développement durable n'est, à mon avis, pas suffisamment utilisé pour cette transformation sociale.

La complexité actuelle des sociétés, en particulier des contradictions de plus en plus insupportables entre les enjeux court terme et long terme, fait que le développement durable est considéré par tous comme une sorte de « concept magique » qui réunirait les contraires. Je ne crois pas que ce soit le cas. Ces fameux trois piliers du développement durable sont extraordinairement difficiles à concilier.

J'ai souvent entendu dire dans les milieux politiques que le concept de développement durable était une réconciliation. Pas du tout. Je crois que c'est une tension. Tout ceux qui mettent en œuvre le développement durable, qui essaient de concilier les exigences économiques, le bien-être social et la survie – parce qu'il s'agit aujourd'hui de survie de la planète –, savent que ce n'est pas si facile.

**Il faut à mon avis
encore davantage
d'appropriation par
tous les échelons,
et des citoyens
et des pouvoirs**

A travers les multiples arbitrages personnels que nous faisons chacun dans notre vie de tous les jours, les pratiques durables progressent, à condition toutefois qu'elles soient marquées par l'équité

Si c'est un germe de transformation sociale, il faut savoir ce qu'on transforme, s'interroger sur ce qu'on veut dans ce qu'on appelle toujours le « développement économique », ce qu'on appelle de moins en moins la « croissance », ce qu'on appelle le « bien-être social », ce qu'il faudrait appeler de plus en plus la « cohésion sociale » et ce qu'il faut appeler non pas la protection de l'environnement, mais la « survie de l'espèce », qu'il s'agisse des espèces vivantes, des espèces en général ou humaines en particulier.

Finalement, la séduction que provoque le concept entraîne-t-elle une politique véritable de développement durable ? Je dirai « oui » et « non ». Non, lorsque l'État publie beaucoup de rapports de développement durable, mais ne les applique pas. Oui, lorsque l'État construit des politiques durables, qui s'imposent à tous ; sur ce point, je voudrais citer – pardonnez-moi, c'est un peu égoïste – la loi du 25 juin 1999 dans laquelle, pour la première fois, le concept d'aménagement du territoire a été décliné avec le développement durable et je pense que les présidents de région doivent aujourd'hui s'en servir.

Le développement durable piétine-t-il aujourd'hui ?

Non, ce n'est pas mon sentiment, même si ses avancées sont souvent effectivement peu lisibles. Anne-Marie Sacquet parle souvent de « développement souterrain » du concept de développement durable et, à mon avis, elle a raison. Les grands arbitrages en faveur du développement durable

sont encore balbutiants, mais s'agissant des individus, des collectivités, à travers les multiples arbitrages personnels que nous faisons chacun dans notre vie de tous les jours, les pratiques durables progressent, ce que le sondage montre, à condition toutefois qu'elles soient marquées par l'équité. Le pourcentage faible, donné par le sondage, de ceux qui seraient prêts à payer pour le développement durable augmenterait beaucoup si ceux-ci avaient le sentiment que tout le monde payait. L'équité dans le développement durable ne se situe pas seulement entre les générations, mais aussi au niveau de la génération présente et de la justice sociale.

Mme Royal, lorsqu'elle était ministre, a été sûrement la première à décliner ce concept de justice, d'égalité. Certes, il faut reconnaître que la mise en œuvre du développement durable est encore timide aujourd'hui.

Là, j'étais devant un choix à faire. Je pouvais dire ce que je pensais de certaines évolutions récentes, mais je réserverai cela pour un séminaire du Comité 21. Finalement, l'énumération des mauvaises choses ne doit pas forcément se faire le jour d'un anniversaire qui est le jour des souhaits !

Je voudrais tout de même dire trois choses :

- La première concerne l'international. Ne nous leurrions pas ; si nous parlons beaucoup, à l'international, d'environnement, de développement durable, d'équité intergénérationnelle, de protection des espèces, nous avons une « technocratie durable » – si j'ose dire – de développement





Bettina Laville
conseiller d'Etat,
présidente d'honneur et
co-fondatrice du Comité 21



durable extrêmement active, mais je n'ai pas l'impression que les décisions à l'échelle internationale soient beaucoup suivies d'effets. Que le Protocole de Kyoto ait été signé est une bonne chose, mais nous vivons aujourd'hui un véritable drame en ce qui concerne le réchauffement.

Dans quinze jours, les résultats du GIEC vont être publiés (Michel Petit – je ne sais pas s'il est dans la salle – m'en parlait récemment); ceux-ci vont être très effrayants et bien pires que tout ce que nous avons entendu. S'il ne se manifeste pas une réaction infiniment plus forte que celle montrée au dernier G8, nous allons au devant de gros problèmes. À l'échelle européenne, la stratégie de Lisbonne piétine. Devant la panne européenne actuelle, c'est bien la stratégie de Lisbonne qu'il faudrait revoir et de nouveau promouvoir.

En France, beaucoup d'initiatives sont prises. Je voudrais saluer l'immense effort fait par les entreprises par rapport à des changements de modes de production. Je voudrais saluer le fait que les régions, en ce moment, se dotent toutes d'un programme de développement durable et que l'État a la préoccupation de développement durable à travers tous les ministères. Pour autant, je ne pense pas que les enjeux de long terme soient bien considérés en ce moment par l'État et, pardonnez-moi, je ne crois pas que la mise un peu entre parenthèses du Plan soit en ce moment un bon signe pour le développement durable.

Pourtant, je suis très optimiste, comme Serge. Chaque fois qu'il considère que quelque chose ne va pas, il est optimiste, et Serge Antoine, je vous l'ai dit est mon maître. En effet, le développement durable est un extraordinaire instrument de transformation sociale. Tout d'abord, il y a dans notre société un drame: nous n'arrivons pas à traiter le long terme. Le développement durable est un défi extraordinaire parce qu'il faut traiter l'urgence dans le long terme et il faut penser au long terme bien que les problèmes de long terme soient devenus aujourd'hui extrêmement urgents à traiter. Finalement, pour la transformation sociale, c'est exactement la même chose. Pour cela, c'est à mon avis un concept tout à fait symbolique de notre société.

- Deuxièmement, l'idée de progrès est aujourd'hui au centre même du développement durable. Jean-Paul Besset, dans son dernier livre, voit le problème de manière un peu polémique, mais pose la question que reprendrait certainement Hubert Reeves ou d'autres: « Le progrès est-il aujourd'hui en mesure d'inventer les armes contre les dégâts du progrès ? » Tant que nous n'aurons pas, au sein du développement durable, approfondi cette question sans lui donner la réponse évidemment vouée à l'échec de la décroissance ou sans lui donner la réponse évidemment vouée à l'échec du progrès tel que nous l'avons conçu pendant deux siècles, nous n'aurons pas avancé dans le développement durable.

**« Le progrès est-il
aujourd'hui en
mesure d'inventer
les armes contre
les dégâts du
progrès ? »**

**Qu'est-ce qui
incarne le plus,
surtout aujourd'hui,
cette utopie
concrète ? C'est
le Comité 21**

- Troisièmement, c'est une affaire à mon avis politique au sens noble du terme. Puisque j'ai deux grands politiques à cette table, je me permets de dire que nous connaissons aujourd'hui une crise politique évidente et que, si les politiques investissaient beaucoup plus le concept de développement durable, s'ils le regardaient comme il devrait être, c'est-à-dire comme un instrument de transformation sociale, qui doit montrer de l'exigence et pas simplement du discours, deuxièmement forcément une force in fine de consensus puisque nous devons vivre ensemble et troisièmement le souci de l'avenir et pas celui simplement des intérêts immédiats, donc du souci des intérêts du futur, des générations futures, une véritable force politique renaîtrait en France.

C'est pourquoi le développement durable est un concept d'« utopie », non pas au sens que cela n'arrivera jamais, mais au sens d'« utopie concrète » dont parlait Edgar Morin. Finalement, qu'est-ce qui incarne le plus, surtout aujourd'hui, cette utopie concrète ? C'est le Comité 21. Pourquoi ? Parce qu'il rassemble l'ensemble des acteurs. Je connais peu d'organismes qui rassemblent ainsi tout le monde. Je vois ici des représentants d'entreprises, d'ONG, des représentants de l'État, des représentants des médias, beaucoup de collectivités locales et pardon pour les catégories que j'oublie.

D'autre part, le Comité 21 est une utopie concrète en ce sens qu'il fait des choses extrêmement concrètes et c'est pourquoi, je pense, le Président et la Directrice ont choisi

de parler de ces engagements du Millénaire. Les engagements du Millénaire... Cela ne coûte pas grand-chose de les signer, mais le Comité 21 vous dit : – utopie concrète – « Si, si... Premièrement, signez-les. Deuxièmement, faites-les. Troisièmement, engagez-vous sur le suivi. » – c'est pourquoi il y aura un suivi tous les ans – « Quatrièmement... » – et là, c'est du concret – « financez-les. »

Je vais maintenant faire mon office d'animatrice de la table ronde et ne plus rien dire. D'ailleurs, on va forcément me dire que j'ai été longue.

J'ai un très grand problème. En effet, comme vous le savez, le développement durable s'étend du local au global et nous avons autour de la table deux personnalités politiques de très grand poids, toutes deux locales et globales. Michel a été très longtemps président d'un Conseil général, commissaire européen, ministre de l'Environnement, ministre des Affaires étrangères et Ségolène – excusez-moi, je devrais vous appeler « Mme le Ministre » et « M. le Ministre » – a été ministre de l'Environnement et plusieurs fois ministre dans un secteur social.

En outre, elle est présidente d'une grande région française, donc locale. Voilà donc les deux piliers du développement durable qui montent à la tribune.

Après tout, puisque ce sont les femmes qui ont inventé le développement durable, j'ai choisi de faire parler en premier la femme, Mme Royal ■

Ségolène Royal
présidente du Conseil régional Poitou-Charentes,
ancienne ministre de l'environnement



Merci Bettina, qui ne nous a pas déçus une fois de plus par son optimisme inébranlable et je pense en effet que, sur ce sujet, il en faut. Si cette organisation aujourd'hui peut fêter ses dix ans, c'est parce qu'il y a une « cheville ouvrière » qui croit en ce qu'elle fait et qui croit en l'avenir. Je suis très heureuse d'être aux côtés de Michel Barnier, de Martin Hirsch, d'Hubert Reeves, de M. le Président que je vois et de vous tous qui êtes dans la salle et qui, au-delà, représentez aussi des organisations, des institutions, des militants de l'environnement et des citoyens.

J'ai trouvé en ce qui me concerne tout à fait passionnant le sondage qui vient de nous être présenté. En effet, une fois de plus, nous avons la conviction que l'opinion publique, que les citoyens sont en avance sur les décideurs et les politiques. C'est cela qui est parfois un peu rageant ; on se demande pourquoi cela ne va plus vite, alors que les opinions sont tellement prêtes à ce que les responsables prennent des décisions qui les bousculent un peu.

Puisqu'on m'a conviée à parler très brièvement sur un double aspect, à la fois en tant que la ministre de l'Environnement qui était à Rio voici maintenant treize ans et en tant que président de Région, je dirai quelques mots sur ce double aspect et sur ce que cela m'inspire en prenant le temps de faire un « arrêt sur images », de regarder ce qui se passe et ce qui va se passer.

Tout d'abord à Rio, de grandes choses ont été dites ; effectivement, ce fut une étape très, très importante. Aujourd'hui, une question toute simple se pose : que s'est-il passé depuis ?

Des choses ont évolué. D'abord la prise de conscience ; je crois que c'est un point acquis. C'est un concept qui s'est banalisé, parfois trop, qui est parfois même instrumentalisé. Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur la refondation des concepts. En effet, je pense à ces agriculteurs qui pratiquent l'agriculture intensive et qui font de beaux dossiers pour obtenir des subventions de la Région en mettant « l'agriculture raisonnable » en titre. Cela veut dire n'importe quoi. Puis les dossiers évoluent et le mot « durable » vient se raccrocher. Au début, ils n'osent pas, ils parlent d'« agriculture raisonnable », puis ils finissent par rajouter « durable » pour parler d'« agriculture raisonnable et durable » ! Donc on met des étiquettes sur des choses qui n'ont plus rien à voir et qui sont même souvent le contraire du concept tel qu'il a été imaginé au départ !

Une fois de plus,
nous avons la
conviction que
l'opinion publique,
que les citoyens
sont en avance
sur les décideurs
et les politiques

**Une partie des
biocarburants
produits en France
sont exportés en
Allemagne parce
que le différentiel
de fiscalité est
plus avantageux
en Allemagne
qu'en France**

Qu'est-ce qui a également bougé ?

- L'engagement d'acteurs de plus en plus nombreux.
- Une exigence populaire très forte à l'égard du développement durable.

Force est de constater qu'il faut, une bonne fois pour toutes, sortir des discours lénifiants : « Tout va bien. On est tous formidables, continuons ainsi ». Bettina vient d'ailleurs de tirer une fois de plus la sonnette d'alarme. D'abord, les tendances ne se sont pas inversées. La situation s'aggrave. Les inégalités Nord/Sud qui sont au cœur des questions de développement durable (celles de « produire autrement ») n'ont cessé et ne cessent de se creuser.

Le temps, selon moi, n'est plus au compromis ; il est maintenant à l'organisation d'un certain nombre de ruptures. La France a un rôle à jouer, mais force est de constater que, tant au niveau européen qu'au niveau mondial, elle n'a pas été tellement exemplaire si ce n'est dans les discours. On nous a dit : « La maison brûle ! ». Lorsqu'une maison brûle, normalement, on doit voir des lances à incendie pour éteindre le feu ! Là, plouf, les lances à incendie se sont un peu asséchées !

Ce qui est en jeu, c'est de voir quel type de nouveau pacte mettre en place pour le développement durable. Il faut passer aux actions ; on fera les discours après, pour expliquer à quoi les actions ont permis d'aboutir, ce qui a vraiment changé et ce qu'on n'arrive pas à faire

évoluer. C'est la crédibilité du politique qui est en jeu. Il sera impossible de revenir dans des instances internationales en tenant à nouveau des discours alarmistes sur le thème « la maison brûle » et en repartant comme si de rien n'était. J'attendais, après un discours comme celui-là, par exemple, qu'une fiscalité écologique extrêmement puissante, musclée, déterminante soit mise en place.

Je prends maintenant ma seconde casquette de présidente de Région. Nous avons mis la Région sous le thème de l'excellence environnementale pour essayer d'être exemplaires, de bousculer les choses. Nous avons donc décidé de construire une unité par exemple de biocarburants. Nous nous sommes dit : « Nous allons respecter les normes européennes. La France est très en retard. Nous sommes une des premières régions productrices d'oléo-protéagineux ; nous allons donc construire une usine de biocarburants. » En outre, nous avons en région un brevet qui nous permet d'intégrer directement les esters éthyliques dans les biocarburants. Mais pour cela, il nous faut une fiscalité zéro sur les biocarburants.

Savez-vous qu'aujourd'hui, au moment où nous sommes en train de faire de grands discours sur le développement durable, une partie des biocarburants produits en France sont exportés en Allemagne parce que le différentiel de fiscalité est plus avantageux en Allemagne qu'en France ?

Ségolène Royal
présidente du Conseil régional Poitou-Charentes,
ancienne ministre de l'environnement



Je fais le pari de l'intelligence des électeurs. Donc, j'affronte un certain nombre de lobbies

Comment se fait-il que nous ne soyons pas capables, tous pays européens confondus, droite et gauche confondues, de décider à l'échelle européenne d'une fiscalité zéro sur les biocarburants ? Sans cela, il sera impossible d'y arriver.

Donc, on fait à nouveau de grands discours : « Vous allez voir ce que vous allez voir... Nous allons réussir à respecter l'objectif de 5 % d'intégration. » Je peux vous le dire très concrètement ; en tant que maître d'ouvrage d'une usine, j'ai mis les 5 millions d'euros sur la table pour construire mon usine et je ne peux pas, parce que la fiscalité française n'est pas suffisamment encourageante. Le calcul économique ne permet pas aux opérateurs pétroliers, aux producteurs agricoles de s'engager dans un processus qui devrait être « archi-rentable » en matière de production de biocarburants, puisque la France n'arrive pas à remplir ces normes.

Vous voyez donc, très concrètement, le gouffre insupportable qui existe entre le discours et les actes. Autrement dit, ce qui est en jeu, c'est de savoir quels objectifs de consommation et de production nous voulons dans dix et quinze ans et, ensuite, de décliner les outils nous permettant d'atteindre ces objectifs. Tant que nous ne faisons pas ce travail très opérationnel, nous aurons ce gouffre entre le discours et les actes.

C'est très difficile pour le politique, je le dis souvent. L'échéance de l'environnement n'est pas celle du temps

politique. Lorsqu'on veut être élu ou réélu au terme d'un mandat, la confrontation avec les différents lobbies est très difficile.

Je vais vous donner un autre exemple. Nous avons décidé en région de gérer autrement la ressource en eau. On m'a dit : « Mais tu vas être battue aux prochaines échéances... Tu vas te faire « ratatiner » aux élections législatives... ». Mais, si je ne donne pas l'exemple dans ma région, en tant qu'espace du territoire national et espace du territoire mondial, si ma parole n'est pas crédible politiquement, je serai battue ! Je fais le pari de l'intelligence des électeurs. Donc, j'affronte un certain nombre de lobbies et je me dis qu'au bout du compte, les électeurs feront le tri.

Nous avons dit : « Nous arrêtons la subvention à l'irrigation. Dès l'hiver, nous mettons en place les règles de réglementation de l'utilisation de l'eau. Maintenant, les autorisations de prélèvement de l'eau seront adaptées à la ressource en eau et non l'inverse. » Il a fallu convaincre. Nous avons eu des manifestations d'agriculteurs. Nous avons tenu bon et nous leur avons dit : « Nous sommes prêts à vous accompagner pour une mutation de l'agriculture. Ce n'est pas vous qui êtes en cause. Vous avez des familles, des revenus. Vous avez aussi le droit de ne pas voir baisser votre pouvoir d'achat, comme tout citoyen dans ce pays. Mais en même temps, la ressource en eau est un bien rare et nous avons une responsabilité collective pour la gérer. »

**Nous donnons
1 000 euros par
chauffe-eau solaire
en région. Nous
donnons également
1 000 euros
pour toutes les
installations de
chauffage au bois**

Troisième exemple. Dès mon élection, nous avons pris une délibération pour décider que la Région Poitou-Charentes serait une zone hors OGM en plein champ. Ce n'est pas de notre compétence, mais je me suis dit que si, à un moment, on ne bousculait pas les compétences, on n'y arriverait jamais. Ce n'était donc pas de ma compétence ; peu importe. Nous avons pris cette délibération au nom du principe de précaution.

Derrière, plus d'une centaine de maires, droite et gauche confondues, ont pris des arrêtés sur leurs territoires et, en particulier, là où il y avait des appellations d'origine contrôlée ou des opérations de développement d'agriculture biologique. Que croyez-vous qu'il se passa ? Le gouvernement actuel les a tous déférés devant le tribunal administratif. Au lieu de dire au niveau européen que, sur le territoire français, des élus n'acceptaient plus le développement des OGM en plein champ, mais acceptaient des travaux de recherche en milieu confiné, au lieu de se servir de ce levier pour revenir au niveau des instances européennes et leur demander quand elles comptaient prendre les textes au nom du principe de précaution établissant des normes relatives à la recherche sur les organismes génétiquement modifiés, et bien non, ils nous ont tous assignés au tribunal !

C'est la Région qui a payé les frais de justice, alors que nous savons bien qu'il manque la transposition en droit

français des textes sur le principe de précaution et que la France aurait très bien pu être dans un consensus politique, à l'avant-garde de ce combat, pour dire : « Il y a un problème. Les citoyens ne comprennent pas les enjeux sur les OGM ; ils refusent les OGM en plein champ. C'est incompatible avec le développement de l'agriculture bio, les appellations d'origine contrôlée et les certifications agricoles, donc il faut regarder ce problème de près. », plutôt que nous renvoyer devant le tribunal ! Il y aurait comme cela de nombreux autres exemples.

Je voudrais terminer en disant que, pour faire avancer l'environnement, il faut certes être punitif, mais on ne peut être punitif, c'est-à-dire sanctionner certains comportements que si, en même temps, de l'autre main, on encourage par la fiscalité, en donnant l'exemple, avec des aides.

Je voudrais citer quelques exemples très concrets que nous mettons en place au nom de l'excellence environnementale dans la Région. Nous donnons par exemple 1 000 euros par chauffe-eau solaire en région ; nous en sommes à 900 pour l'année. Nous donnons également 1 000 euros pour toutes les installations de chauffage au bois. Nous avons décidé de lancer également tout un programme de maisons bois autonomes en énergie. Nous donnons 8 000 euros sous conditions de ressources sur un premier programme de 1 000 maisons bois ; nous avons en effet eu beaucoup de mal à surmonter les blocages des DDE qui refusaient tous les permis de construire des maisons bois.



Ségolène Royal
présidente du Conseil régional Poitou-Charentes,
ancienne ministre de l'environnement



**Nous conditionnons
toutes les aides à
l'investissement en
région à l'obligation
de respecter
les normes de
haute qualité
environnementale
dans la construction**

Nous ne savons pas pourquoi ; ce sont des pesanteurs administratives.

Enfin, nous conditionnons, car c'est à mon avis dans une logique gagnant/gagnant qu'on avance, désormais toutes les aides à l'investissement en région – je dis bien « toutes les aides à l'investissement en région » – à l'obligation de respecter les normes de haute qualité environnementale dans la construction ; sinon, nous ne versons pas les subventions.

Nous donnons l'exemple puisque le lycée que nous allons construire sera entièrement autonome en énergie et que nous avons maintenant mis en place des chauffages au bois dans les lycées. Je finirai par cette anecdote. La première fois que j'ai pris une délibération pour les chaudières bois cela a été dans ma commune. En effet, cela ricanait tellement que je me suis dit que j'allais donner l'exemple. Y compris dans ma propre majorité, on m'a dit que cela allait tomber en panne, que les élèves auraient froid, etc. Nous avons tenu bon et aujourd'hui, nous avons trois lycées chauffés au bois et nous installons dans tous les lycées des récupérateurs d'eau de pluie. Là aussi, on m'a demandé : « Mais pourquoi vous occupez-vous de l'eau sanitaire ? » Mais si nous ne donnons pas l'exemple aujourd'hui d'une gestion économe de la ressource, comment serons-nous crédibles demain dans le discours politique ?

Pour terminer, je dirai qu'il faut tenir les deux bouts à la fois, celui du développement local comme l'a dit Bettina,

car c'est ce qui renvoie aussi à la crédibilité du discours politique, et celui du développement global. En tout cas, il faut que cela change de dimension.

J'ai reçu hier, monsieur le directeur de cabinet, le référentiel concernant l'Agenda 21 pour les collectivités locales ; il fait 300 pages. Je vous le dis en toute amitié : Stop ! Envoyez-nous quelque chose sur dix pages. Sinon, si nous nous noyons dans la bureaucratie, je vous l'assure, les choses n'avanceront pas.

Merci de votre attention.

Bettina Laville

J'ai parlé d'utopie concrète et vous avez eu là l'illustration de cette utopie concrète dans une région.

Je voudrais que Martin vienne maintenant nous parler de ce qu'il connaît peut-être le mieux, en dehors du droit et de la santé qui sont ses deux autres casquettes dans la vie, c'est-à-dire la situation sociale dans notre pays, ce deuxième pilier du développement durable qui souvent, à mon sens, est trop négligé ■

Le temps, selon moi, n'est plus au compromis ; il est maintenant à l'organisation d'un certain nombre de ruptures.

Ségolène Royal, présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes, ancienne ministre de l'environnement, lors de l'Ouverture officielle

Martin Hirsh
président d'Emmaüs France



Merci beaucoup. Bonjour.
Nous tous avons aujourd'hui la conviction, je l'espère, qu'il n'existe pas de hiatus ou de contradiction entre protection de l'environnement et lutte contre la pauvreté, mais qu'au contraire ce sont deux choses intimement liées. Nous le retrouvons dans vos engagements. Ce n'est pas si ancien que cela et ce n'est pas si acquis que cela dans les pratiques.

Ce que nous savons, c'est qu'à chaque détérioration de l'environnement, ceux qui « trinquent » les premiers sont les plus faibles. C'est vrai partout, en France comme dans le monde. Vous l'avez vu à l'occasion des catastrophes récentes. Alors que, pendant des années, on expliquait que tout l'effort qui pouvait être fait en matière de protection de l'environnement, se traduirait par des surcoûts qui ne profiteraient qu'aux plus aisés, aujourd'hui, on inverse au moins la perception là-dessus. Il reste à traduire en actes.

Que signifie « traduire en actes » ? Vous avez mis dans vos cinq engagements l'idée du développement des filières solidaires. Je les connais un peu, ce sont celles que nous représentons, que nous avons créées voici cinquante ans et qui consistent à créer de l'emploi à partir d'activités souvent liées à l'environnement, puisque le recyclage et la récupération ont été les premiers métiers laissés aux pauvres ; ceux-ci n'avaient pas d'autre choix que de recréer de la richesse à partir de ce dont plus personne ne voulait. Pour aller très vite, c'est la naissance des chiffonniers.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le concept est à la mode et nous avons des structures qui peuvent se trouver en concurrence avec certaines de vos entreprises, au moment où ces filières se mettent à se solvabiliser. Tel est l'enjeu aujourd'hui.

En Poitou-Charentes, j'évoquerai un endroit, qui s'appelle « Les Peupins », que Ségolène Royal doit bien connaître, où, au fil des ans, la nébuleuse Emmaüs a créé 300 emplois ; c'est un tout petit village formidable. Au début, de quoi s'agissait-il ? C'étaient des personnes handicapées qui en avaient assez d'être reléguées aux marges de la société et qui se sont mises ensemble pour créer de petits ateliers. Petit à petit, on y a développé la récupération des palettes en bois. Des palettes en bois, on est passé aux cartouches d'imprimante, puis à la récupération de matériels informatiques.

**Les liens entre
la protection de
l'environnement
et la lutte contre
la pauvreté ne
sont pas dans le
mécénat, mais
dans le fait de
re-solidariser**

C'étaient des gens qui étaient refusés par toutes les entreprises, considérés comme des « déchets » selon les critères économiques, pour la raison extrêmement simple qu'ils avaient un niveau de productivité en dessous de la barre pour pouvoir être embauchés dans des conditions classiques.

Quelle est la question aujourd'hui ? Je reprends la problématique de l'informatique et des déchets électroniques. On a conscience aux niveaux national et surtout européen, à partir d'une directive adoptée voici quelques années, que l'on devra solvabiliser cette filière et faire en sorte que le consommateur, lorsqu'il achète un réfrigérateur, un ordinateur, etc., paye une petite partie qui viendra financer l'aval, c'est-à-dire ceux qui s'occupent du tri, etc.

Que voyons-nous arriver ? Nous voyons arriver dans un secteur où nous étions à peu près les seuls, avec Emmaüs, Envie et quelques autres pionniers, des acteurs qui disent : « De combien sera cette taxe ? 300 ou 400 millions d'euros par an ! Dans ce cas, ça nous intéresse. » Que cela les intéresse, c'est formidable ! Mais la question se pose de savoir si on est capable au départ de dire ce que sera l'impact en termes d'emploi, d'insertion, d'environnement, d'intégration dans le fonctionnement local et en termes de partenariat avec les collectivités locales.

C'est là que nous sortons des « bluettes » et des petits « contes ». En effet, au moment où l'on organise des filières

un peu sérieuses, il faut voir si celles-ci se traduisent par la création d'emplois supplémentaires et pas de n'importe quels emplois, c'est-à-dire d'emplois qui soient adaptés à des personnes par ailleurs rejetées du système, avec les filières pour pouvoir les faire remonter. C'est ce dont je discutais avec des entreprises hier : « Pouvons-nous conclure un accord sur ce sujet ? Pouvons-nous mettre en place un organisme de formation sur ce sujet ? Pouvons-nous faire en sorte de prendre des engagements à la fois sur la proportion d'emplois d'insertion et sur le fait que ces emplois ne seront pas des « emplois impasses », mais des emplois qui pourront déboucher sur le recrutement de certaines de ces personnes par les grandes entreprises qui vont se développer dans ce secteur ? »

Pour moi, les liens entre la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté ne sont pas dans le mécénat, mais dans le fait de re-solidariser, c'est-à-dire le fait de détruire les contradictions qui existent dans la « schizophrénie » du consommateur, des grandes entreprises, parfois chez nous... À une époque, on repérait une communauté Emmaüs par son panache noir, c'est-à-dire par la brûlerie au milieu qui défiait toutes les lois de l'environnement ! Nous avons fait une grande part du chemin et il nous en reste pas mal à faire. Nous avons chacun nos contradictions, et la question est de savoir si nous sommes capables de les surmonter pour en faire des contradictions positives.



Là, nous pouvons faire deux ou trois propositions :

Première proposition : que nous soyons capables de regarder vers l'avant les filières qui vont être protectrices de l'environnement et de savoir si nous pouvons rajouter aux deux logiques, la logique réglementaire qui a été évoquée comme la logique des incitations de l'État, une logique contractuelle et partenariale entre les différents acteurs économiques pour qu'ils se mettent d'accord sur les objectifs à atteindre, sur les emplois à créer, sur la part des emplois d'insertion et sur les méthodes de travail.

Ce type de partenariat, aujourd'hui extraordinairement « balbutiant », peut être celui qui peut réconcilier la lutte contre la pauvreté, je dirais, « moderne » qui, pour moi, n'est ni l'assistance, ni les subventions...

Je donnerai un exemple. Vous avez peut-être entendu dire que j'avais poussé un « coup de gueule » récemment parce qu'on attendait une subvention de 500 000 euros pour une filière... Cela concerne une filière textile de récupération, qui compte 3 000 emplois en France et qui n'est absolument pas solvabilisée. Nous discutons hier avec le sénateur du Rhône, M. Mercier, de la situation dans sa circonscription où se trouvent les derniers effilocheurs français.

À partir de quoi effilochent-ils le textile ? À partir de déchets importés de Chine. Non seulement on importe les T-shirts pas chers, mais on importe les déchets ! Pourquoi ? Parce

qu'en France, on ne sait pas financer, avec les acteurs économiques et l'État, la filière qui permettrait de récupérer 500 000 tonnes de textile, sachant qu'aujourd'hui, on en récupère 100 000 tonnes, 400 000 partant directement dans les poubelles et les incinérateurs des collectivités locales. Telle est la réalité. Avec qui signer des accords pour passer de 100 000 à 500 000 tonnes, avec un nombre d'emplois à la clé et des conditions d'équité ?

En vous écoutant et en regardant quels étaient les partenaires, je me disais que nous verrions peut-être un changement le jour où, dans les rémunérations variables des cadres ou des chefs d'entreprise, n'interviendront pas uniquement les résultats économiques de l'entreprise, mais également un deuxième critère qui sera celui de la satisfaction des engagements durables, un critère lié à la contribution aux objectifs sociaux, un critère lié à l'amélioration globale de la situation du pays dans lequel les entreprises vivent. Alors, à mon avis, nous en discuterons un peu plus sérieusement.

De la même manière, le jour où un chef d'entreprise aura autant peur de l'impact sur son cours de Bourse des agences de notation écologiques ou sociales que des analyses économiques, nous aurons franchi un pas.

Troisièmement, le jour où nous pourrons nous mettre d'accord, entre acteurs de l'économie solidaire (qui nous

**Non seulement
on importe les
T-shirts pas chers,
mais on importe
les déchets !**

De même que tout le monde a intérêt à la protection de la planète, tout le monde a intérêt à ce que le niveau de pauvreté diminue

battons pour plus de travail, plus d'emplois, moins d'assistance et plus d'équité) et entreprises, sur des accords davantage marqués – on a connu la charité individuelle, on connaît parfois aujourd'hui la charité d'entreprise – par la façon dont la valeur ajoutée est partagée, nous aurons franchi un pas. De même que tout le monde a intérêt à la protection de la planète, tout le monde a intérêt à ce que le niveau de pauvreté diminue; sinon, vous en connaissez les conséquences, nous en avons vu quelques bribes voici peu de temps.

Cela fait des mois que je ne peux pas me déplacer sans qu'on me demande: « D'après vous, vous qui avez un pied dans les deux mondes, un dans le monde plutôt favorisé, l'autre dans l'autre monde, quand cela va-t-il « péter » ? » Les responsables savent parfaitement qu'il existe une sorte d'impuissance aujourd'hui non pas des responsables politiques, mais des politiques, qu'elles soient européennes, nationales ou locales à s'affronter à la réalité des problèmes. Si nous pouvons renverser la vapeur, c'est ensemble que nous le ferons.

Je vous remercie.

Bettina Laville

S'il fallait illustrer que le développement durable est affaire de militants, nous venons de le voir. Je voudrais ajouter une chose. Le rapport que vient de publier mon homonyme, Élisabeth Laville, fait état d'un élément très intéressant dont vient justement de parler Martin. Elle a classé les rapports et, même dans les meilleurs rapports de développement durable des entreprises, aucun critère ne permet de mesurer l'effort de responsabilité sociale et environnementale par rapport à l'effet ou au non-effet de cet effort sur le marché. C'est à mon sens l'un des nœuds des avancées que nous pouvons avoir en matière de développement durable.

Je ne sais pas si nous allons garder notre bel optimisme longtemps, car Hubert Reeves en tant que scientifique, prospectif et militant, est toujours extrêmement inquiet. Mais chaque fois que je l'écoute, je me dis que nous avons totalement besoin de sa voix, très présente aujourd'hui en France et dans le monde international, mais qui doit l'être encore davantage pour nous dire: « Changez ! » ■

Hubert Reeves
président de la Ligue Roc



Je suis content d'être à cette réunion ; c'est toujours encourageant de retrouver des gens décidés à faire quelque chose et qui font déjà de belles actions. Comme je suis astronome, je vais commencer par vous raconter des histoires de planètes.

Nous avons un niveau technologique qui nous permet à la fois d'épuiser rapidement nos réserves, de polluer et de détruire notre environnement

La première est celle d'une planète très malade. Elle rencontre une autre planète et cette dernière lui demande ce qu'elle a. Elle répond : « J'ai un virus terrible qui est en train de me faire beaucoup de tort. Il s'appelle l'« humanité ». La première planète lui dit : « Ne t'en fais pas. J'ai eu cela moi aussi. Cela s'élimine tout seul. »

C'est précisément ce que nous voulons éviter. Nous voulons que notre planète élimine la crise dans laquelle elle vit par un autre mode d'événement que celui de l'élimination de l'espèce humaine. Bien sûr, très simplement et vous le comprenez, la principale cause de notre crise est l'activité humaine et tous nos efforts sont concentrés pour qu'à la

fin de cette crise, que nous appelons la « sixième extinction », l'humanité soit toujours là. Tel est l'enjeu.

On a mis du temps à se rendre compte que c'est l'humanité elle-même qui est en jeu, car elle est à la fois la cause, la victime potentielle – espérons que non – et celle qui peut sauver le projet. Nous ne savons pas s'il existe d'autres planètes habitées ailleurs dans l'univers. Il en existe peut-être des milliards, peut-être pas ; la question reste ouverte. Imaginons que nous puissions prendre contact avec l'une de ces planètes en supposant qu'il en existe une qui soit habitée et que ce soit possible. La question la plus importante à poser à ses habitants serait de savoir comment ils ont fait – si cette planète peut nous répondre, c'est qu'elle a atteint un niveau technologique avancé – pour atteindre ce niveau technologique sans s'éliminer eux-mêmes. Comment sont-ils passés au travers de cette crise, qui est notre crise contemporaine ?

Pourquoi sommes-nous en crise aujourd'hui ? Parce que nous avons une population qui occupe pratiquement toute la planète et surtout un niveau technologique qui nous permet à la fois d'épuiser rapidement nos réserves, de polluer et de détruire notre environnement... Donc comment faire, lorsqu'on est une planète ou les habitants d'une planète et qu'on est capable de dominer les forces de la nature comme nous le faisons, pour empêcher cette domination des forces de la nature de nous éliminer nous-mêmes ? Tel est, en quelques mots, le challenge.

Nous mettons en œuvre des actions, mais celles-ci sont-elles suffisamment rapides ?

Nous sommes, en 2005, 6 ou 6,5 milliards et la population atteindra progressivement, d'après les meilleurs statisticiens, 8, 9, peut-être 10 milliards de personnes d'ici un demi-siècle. Le grand challenge qui se pose à l'humanité est celui de savoir comment faire vivre d'une façon convenable – certainement beaucoup plus frugale qu'aujourd'hui, cela ne fait aucun doute – 10 milliards de personnes sans altérer irrémédiablement la planète, sans l'amener à devenir invivable. C'est aussi simple que cela. C'est le défi que nous allons vivre au cours des prochaines décennies. Personne dans le passé n'a connu cela. C'est le plus grand défi que l'humanité ait rencontré, et il n'est pas gagné d'avance, loin de là.

Pourquoi ? Parce que deux forces sont en compétition. Nous sommes comme dans une course ou un match de football, où deux forces se rencontrent. La question est de savoir qui va l'emporter, qui ira le plus vite. Nous sommes maintenant beaucoup dans une logique de vitesse. Nous voyons, d'une part, cette force de détérioration qui continue à émettre du gaz carbonique de plus en plus rapidement, à détruire la forêt, à vider les océans, à polluer la planète, à détériorer la biodiversité, à éliminer des espèces vivantes et, d'autre part, en même temps, une jeune force qui réagit depuis vingt ou trente ans, de plus en plus, depuis la création du mouvement, ce un peu partout dans le monde.

Ce mouvement est un mouvement d'espoir ; nous voyons un peu partout des gens se mobiliser, des actions se mettre en

place. La question est vraiment de savoir qui va l'emporter : Comment sera la planète en 2050, par exemple ? Dans quel état sera l'humanité ? Face à ce problème, qui est de réussir à faire vivre 10 milliards de personnes sans détériorer irrémédiablement la planète, nous mettons en œuvre des actions, mais celles-ci sont-elles suffisamment rapides ?

Je vous donne un exemple, celui du réchauffement. Nous le savons, nous dégageons beaucoup de gaz carbonique. Celui-ci réchauffe la planète, amène des excès de climatologie tels que les tempêtes que nous avons connues, les sécheresses, etc. Face à cela, qu'avons-nous ? Regardez le résultat du dernier Plan Climat ; ce n'est pas très encourageant. L'un des principaux problèmes aujourd'hui est celui du transport routier qui émet de plus en plus de gaz carbonique. Alors que l'industrie fait des économies, réussit à diminuer ses émissions de gaz carbonique, le transport routier, au contraire, est en croissance. Aujourd'hui, c'est la principale menace en matière de réchauffement. Il représente maintenant environ 50 % des émissions de gaz carbonique et il est en croissance alors que les autres montrent des diminutions.

Qu'avons-nous vu derrière ce Plan Climat ? C'était un très beau plan, mais on a laissé tomber la plupart des incitations qui auraient été intéressantes ; je pense aux éco-taxes sur le pétrole, le bonus/malus... Lorsqu'on passe du niveau des principes à celui des réalités, on voit toujours des actes très appauvris.

Hubert Reeves
président de la Ligue Roc



L'important n'est pas d'être optimiste ou pessimiste, l'important c'est d'être déterminé

Face à ce que nous savons être la principale menace mondiale, que fait-on ? Et bien on coupe, on dilue, on enlève les éléments les plus importants : taxes sur les voitures puissantes, etc.

Il suffit de regarder les publicités des compagnies de voitures. Qu'est-ce qui importe ? Le confort, le look, la puissance. Voyez-vous une compagnie de voitures qui mette en avant l'importance de l'économie d'énergies ? Non. C'est ce comportement contradictoire qui, malgré tous les efforts, n'a pas véritablement pénétré l'esprit des gens.

Ou plutôt si, il a pénétré l'esprit des gens. Vous avez vu les résultats de l'enquête tout à l'heure. Lorsque vous voyez que 80 % des gens sont préoccupés de l'environnement et que le ministère de l'Environnement n'a que 1 % du budget de l'ensemble des ministères, vous êtes devant cette contradiction entre ce qu'on appelle l'« écologie d'en haut » (les beaux discours, « la planète brûle ») et l'écologie réelle. Ce sont des moyens minables pour améliorer la situation !

Je reviens sur un autre élément très important. Nous allons vers une planète appauvrie, non seulement à cause du réchauffement qu'il va falloir gérer, ce qui risque d'être très, très difficile à faire, mais également en raison de l'érosion de la biodiversité, c'est-à-dire le fait qu'aujourd'hui on élimine complètement plus de 1 000 espèces végétales et animales chaque année. Quelles en sont les conséquences ? Le problème n'est pas simplement que c'est dommage ! Nous vivons dans un écosystème dans lequel tous les

éléments sont interdépendants. Nous sommes dépendants d'une quantité d'autres espèces animales pour notre survie et, lorsque nous appauvrissons la complexité d'un système écologique, ce système s'affaiblit. Nous allons vers un système de plus en plus faible, de plus en plus incapable de réagir correctement à ce qui peut lui arriver.

La question principale aujourd'hui est de savoir qui va gagner. La fin de la crise de la « sixième extinction » sera-t-elle, naturellement, amenée par la fin de l'espèce humaine (ce qui marcherait très bien, c'est garanti, « business as usual », nous y sommes) ? Ou bien passerons-nous au travers ? Allons-nous survivre et de quelle façon ? Réussirons-nous à garder vivable la planète lorsque celle-ci comptera 10 milliards de personnes, à ne pas la détruire irrémédiablement ? C'est l'objectif, il est tout simple...

Lorsqu'on me demande si je suis optimiste ou pessimiste, je réponds (je crois que c'est Edgar Morin qui a dit cela, je trouve cela très bien) : « L'important n'est pas d'être optimiste ou pessimiste, l'important c'est d'être déterminé, de faire ce qu'on pense qu'il faut faire de toute façon et quoi qu'il arrive. »

L'avenir ne dépend pas entièrement de nous. Certaines choses nous échappent, mais cette conscience doit nous motiver. Il faut être déterminé. Merci.

Bettina Laville

Je donne la parole à Michel Barnier ■

Michel Barnier
conseiller d'Etat, ancien ministre



Bonjour à chacune et chacun d'entre vous. Je suis heureux de vous retrouver. En effet, on peut, chère Bettina, changer de fonction, ce qui arrive à tout le monde et tout le temps, on n'est pas obligé de changer de conviction. Celle qui m'anime dans le domaine qui nous rassemble aujourd'hui est ancienne, depuis le premier jour de mes engagements publics où j'ai eu le privilège d'entrer au cabinet – Serge Antoine m'avait accueilli – du premier ministre français de l'Environnement, dans les années 70.

Mesdames, messieurs, un temps d'anniversaire, ce n'est pas un temps de nostalgie et pas non plus de polémique, c'est un temps de souvenir ; il est possible d'avoir des souvenirs, j'en ai quelques-uns comme vous. C'est un temps de volontarisme et de vigilance aussi.

Souvenir... Voici une dizaine d'années, lorsque j'ai pris le relais, dans ce « petit ministère consacré à une grande cause », de Ségolène Royal, j'ai en effet trouvé, dans

le paysage de l'environnement et du développement durable, beaucoup de femmes. Ségolène Royal était dans ce bureau qu'elle a quitté avec regret probablement, mais il y avait également Simone, Bettina, Huguette, des femmes de caractère... Cela permet à Bettina Laville de dire que seules les femmes pouvaient faire cela !

Probablement, en cherchant bien, on trouverait quelques hommes qui, en tout cas, ont encouragé ce mouvement. Ils ont été cités tout à l'heure : Serge Antoine qui est aussi un maître pour moi, Éric Guillon, François Gourdon et puis, accessoirement, en 1993, un ministre arrivant qui vous a accompagnés... Je tempère tout de suite cet enthousiasme masculin en évoquant le fait que j'étais tout de même, dans ce ministère, soutenu par une autre femme, Michèle Pappalardo, qui était ma directrice de cabinet ! Cela fait en effet beaucoup de femmes et tant mieux !

Un autre souvenir... Dans cette salle – je le dis sans nostalgie –, au mois d'août 2004, ministre des Affaires étrangères de notre pays, je réunissais les ambassadeurs et je leur disais non seulement que la France – comme je le pense toujours –, n'est pas grande lorsqu'elle est arrogante et qu'elle n'est pas forte lorsqu'elle est solitaire, mais également que ma détermination était de mettre en priorité n° 1 de l'action externe de la France cette exigence du combat pour le développement durable.



La France n'est pas grande lorsqu'elle est arrogante, elle n'est pas forte lorsqu'elle est solitaire

**Il faut agir par
tous les « bouts
de la chaîne ».
J'ai été frappé par
la qualité et le
nombre de projets
dans le dossier
des engagements
du Comité 21**

En le faisant, je ne faisais que mettre en œuvre la détermination du président de la République exprimée avec tant de force à Johannesburg, sur la scène internationale, mais également comme il l'a prouvé récemment, en imposant la constitutionnalisation de cette exigence de développement durable avec la Charte de l'Environnement.

Nous avons tous des convictions, mesdames et messieurs. Celles-ci ne m'ont pas quitté. Je voudrais évoquer quelques-unes de ces convictions au cœur du débat :

- La première concerne les hommes et femmes politiques ; il y en a ici devant vous, qui s'expriment librement. J'ai toujours pensé que nous avions devant ce défi à faire preuve de quelques qualités ou de quelques caractéristiques :
- d'abord l'humilité pour comprendre, écouter ceux qui cherchent, qui se battent, les ONG, les entreprises. Comprendre pour agir, disait Mme Brundtland, autant que je m'en souviens, dans son rapport aux Nations Unies ;
- ensuite, comme l'a très bien dit Mme Royal, du courage pour décider, tenir – le temps politique n'est pas en effet le temps de ce combat-là ; il faut accepter ou prendre le risque de bousculer des habitudes, beaucoup de traditions et souvent également des intérêts, évaluer. C'est une culture nouvelle dans notre pays, en tout cas pour les acteurs politiques, moins pour les entreprises. C'est le temps de la détermination. Ce n'est pas Edgar Morin qui disait cela, mais Jean Monnet : « Je ne suis ni optimiste ni pessimiste, je suis déterminé » ;

Michel Barnier
conseiller d'Etat, ancien ministre



- enfin de l'énergie pour expliquer, débattre et convaincre.

Voilà une première conviction s'agissant de notre propre comportement.

- La deuxième est que, dans ce domaine comme dans d'autres, prévenir coûte beaucoup moins cher que réparer. Il faut beaucoup réparer sans doute, mais également être déterminé pour prévenir, car la situation, comme tous les rapports scientifiques le montrent, est beaucoup plus grave pour nous, pour notre planète, que les hommes politiques ne le pensent ou ne le disent.
- La troisième conviction est qu'il faut agir par tous les « bouts de la chaîne ». J'ai été frappé par la qualité et le nombre de projets qui ont été labellisés dans le dossier des engagements du Comité 21. S'agissant de la plus petite commune jusqu'à la planète, il y a des raisons d'agir.
- La quatrième conviction que j'ai construite à la fois comme commissaire européen et comme ministre des Affaires étrangères est qu'il faut impérativement davantage de gouvernance internationale dans ce domaine.

J'étais la semaine dernière à Nairobi pour une longue rencontre avec Klaus Toepfer, directeur actuel exécutif du PNUE. J'ai également eu la chance de retrouver Wangari Maathai. À Nairobi, vous avez une situation tout à fait éloquent. S'y trouvent le siège du PNUE où l'on parle de gouvernance, où l'on agit, avec des crédits modestes,

**Le bon niveau
est le niveau
européen, avec
l'encouragement
par tous les moyens
des transports
publics ou
ferroviaires, avec
la mise en œuvre
plus volontariste
de Lisbonne**

mais avec beaucoup de volonté, et un peu plus loin, dans la même ville, à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau, le plus grand bidonville d'Afrique, 600 000 personnes !

J'entendais Martin Hirsch tout à l'heure évoquer son combat contre l'exclusion, pour la cohésion sociale. Comment peut-on parler avec les mêmes mots de développement durable dans ces grandes enceintes internationales, dans des pays riches ou développés comme les nôtres et dans ces bidonvilles ? Comment peut-on parler, Hubert Reeves, de frugalité, d'économies à faire sur les ressources devant des gens qui n'ont rien et qui vivent dans la boue toute la journée ? Les mots n'ont pas le même sens et, naturellement, le combat contre l'exclusion, contre l'injustice est au cœur d'une action durable et crédible en matière d'environnement.

Il faut, pour réduire cette fracture sociale et écologique, renforcer, retrouver, consolider tous les lieux de la gouvernance internationale pour rapprocher les points de vue et les politiques, et construire une vraie politique de solidarité.

La pollution de l'eau, de l'air, de la terre, comme les risques naturels, frappent toujours plus durement les plus pauvres.

Je veux conclure en évoquant ces lieux de gouvernance internationale. Nous devons prendre la parole, ONG, entreprises, politiques, chercheurs. Il y a ce combat que

le président de la République nous a demandé de conduire et qu'il continue, qui est de transformer le programme des Nations Unies de Nairobi en une Organisation mondiale de l'environnement, une véritable agence sur le modèle de l'OMS, avec plus d'exigence et de force.

Il y a l'OMC où doivent être défendues ces exigences et celles du commerce équitable. Puis il y a l'Europe, en crise, en panne ; nous sommes bientôt à six mois de cette journée terrible du 29 mai. Je mesure tous les jours dans les contacts que je garde et que j'entretiens au niveau européen à quel point la situation est sérieuse. La panne politique du projet européen aura des conséquences, non seulement pour l'influence de notre pays qui a été réduite, pour la force de la parole européenne dont on a tant besoin dans les instances mondiales, mais également pour toutes les lois, les initiatives, les actions que l'Europe doit conduire.

Je pense depuis longtemps que, pour notre pays, le bon niveau est le niveau européen. Nous l'avons encore vu hier lorsque la Commission joue son rôle avec Erika III.

On doit le voir s'agissant des transports avec l'encouragement par tous les moyens des transports publics ou ferroviaires, avec la mise en œuvre plus volontariste de Lisbonne.

Je voudrais évoquer trois idées concrètes que l'Europe pourrait conduire :

- La première porte sur la question de la fiscalité que Ségolène Royal évoquait.

**Puisqu'il existe
une fiscalité
européenne,
pourquoi ne
pas imaginer de
travailler sur une
modulation de la
TVA de façon à
tenir compte des
coûts écologiques**

Le fameux rapport que tu as évoqué, Bettina, que j'avais, comme parlementaire, produit en 1992, contenait une centaine de propositions dont soixante d'ailleurs ont été mises en œuvre par différents gouvernements. Beaucoup de gouvernements se sont succédés depuis dix ans et donc beaucoup de gens ont eu la lance à incendie selon l'expression de Ségolène Royal dans les mains. On peut donc s'interroger sur tous ceux qui ont tenu ces lances et qui n'ont peut-être pas mis suffisamment d'eau, à tour de rôle, pour avoir la force nécessaire.

J'avais évoqué l'idée de la TVE, la taxe à la valeur écologique. Puisqu'il existe une fiscalité européenne, la seule d'ailleurs, qui est la TVA, pourquoi ne pas imaginer de travailler sur une modulation de la TVA de façon à tenir compte des coûts écologiques réels des produits et services, à condition de faire ce travail scientifique ou technique consistant à classer les produits et services selon leurs coûts en matière écologique quand on les fabrique, quand on les commercialise et quand on les détruit. Voilà une idée à partir du corpus législatif fiscal actuel.

- La deuxième idée que j'avais évoquée avec les présidents des régions ultra-périphériques est celle de ne pas oublier que l'Europe, ce n'est pas seulement notre continent, mais aussi sept régions partout dans le monde, avec de vraies richesses écologiques et de vraies capacités d'aider notre continent et le monde. Je pense à la Réunion, mais également aux Açores, aux Canaries avec un grand centre d'astronomie. Je pense à la plus grande forêt tropicale européenne, en Guyane, dans un département français...

Michel Barnier
conseiller d'Etat, ancien ministre



- Enfin, la dernière idée que j'ai eue en traitant et gérant de grandes catastrophes, pas seulement le tsunami, mais également comme Commissaire auparavant, les tremblements de terre par exemple – je la crois tellement juste et évidente que je ne comprends pas que les gouvernements européens ne l'aient pas mise en œuvre –, est celle d'une force européenne de protection civile. Mutualisons ! Ce mot est tellement fort et beau ! Mutualisons les différentes unités nationales ; elles pourraient ainsi se rassembler et partir au secours ou en réparation lorsque des catastrophes, malheureusement, se produisent. Merci de votre attention.

Bettina Laville

Je voudrais conclure en deux mots.

Premièrement, tout le monde a dit, pour notre propre pays qui est tout de même notre premier office, quelque chose que nous pourrions résumer ainsi : « Liberté, égalité, fraternité et... – je propose que nous le rajoutions aujourd'hui ! – ... durabilité ! »

Deuxièmement, le 20^e anniversaire du Comité 21 aura lieu à Nairobi. Merci ■

Le développement durable est un extraordinaire instrument de transformation sociale.

Bettina Laville, conseiller d'Etat, présidente d'honneur et co-fondatrice du Comité 21, lors de l'Ouverture officielle



ENGAGEMENT N°1



Adopter des modes
de production
et de consommation
responsables
et réduire
les émissions de CO₂

ENGAGEMENT N°1

Adopter des modes
de production
et de consommation
responsables
et réduire
les émissions de CO₂



Michèle Pappalardo
présidente de la table-ronde,
présidente de l'ADEME et
administratrice du Comité 21

Animé par Anne-Marie Sacquet, directrice générale du Comité 21

- Cédric du Monceau, directeur du WWF France et vice-président du Comité 21
- Michel Allex, maire de Chalon-sur-Saône
- Yves Colliou, directeur général de Gaz de France et administrateur du Comité 21
- Alain Chosson, secrétaire général de l'association Consommation Logement Cadre de Vie et secrétaire général du Comité 21
- Brice Lalonde, président du Conseil scientifique de l'European Carbon Fund, ancien ministre de l'environnement
- Paul Vergès, président du Conseil régional de la Réunion, président de l'ONERC

Anne-Marie Sacquet
directrice générale
du Comité 21



Michèle Pappalardo
présidente de l'ADEME,
administratrice du Comité 21



Loin de se limiter à une journée de colloque ou de débat, il s'agit bien de prendre ensemble le pouls d'une volonté commune et d'une capacité, sur le plan politique et opérationnel, d'agir au sein de chacune de nos structures, et collectivement au sein du réseau du Comité 21

En introduction, je voudrais remercier tous les adhérents puisque nous démarrons les tables rondes sur les cinq engagements qui ont été pris dans le cadre de ce 10^e anniversaire. Depuis plusieurs mois, le réseau d'adhérents, de tous les collègues, s'est fortement mobilisé pour donner du corps à ces engagements – vous le voyez dans le dossier des participants – avec de nombreuses décisions et initiatives prises pour apporter des réponses opérationnelles aux enjeux que nous avons identifiés.

Loin de se limiter à une journée de colloque ou de débat, il s'agit bien de prendre ensemble le pouls d'une volonté commune et d'une capacité forte, sur le plan politique et opérationnel, d'agir au sein de chacune de nos structures, et collectivement au sein du réseau du Comité 21.

Je passe la parole à la Présidente de séance, Michèle Pappalardo ■

Merci beaucoup. Je dirai tout d'abord quelques mots pour introduire cette table ronde ou première séance d'engagements des uns et des autres, en vous précisant ceux de l'ADEME car, bien entendu, en tant qu'administrateur du Comité, nous en avons pris nous aussi.

Nous l'avons fait dans le cadre de cette table ronde qui porte sur les comportements des producteurs et des consommateurs. Je ne reviendrai pas sur l'ampleur des risques écologiques et, notamment, des changements climatiques, puisque les uns et les autres en ont parlé abondamment au cours de cette première séance de présentation. Mais je rappellerai que, face à ces dangers et à ces risques, nous avons des objectifs à tenir, avec celui, a priori relativement simple pour nous, consistant à respecter Kyoto, c'est-à-dire à ne pas émettre davantage de gaz à effet de serre en 2010 qu'en 1990 et un objectif beaucoup plus difficile à tenir qui est le facteur 4, c'est-à-dire la division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre.



Michèle Pappalardo
présidente de l'ADEME,
administratrice du Comité 21



Tout cela ne se décrète pas ; cela passe par l'explication, par l'exemple et la conviction. C'est la mission de l'ADEME

Ce ne sera vraiment réalisable que si, d'abord, nous nous y mettons tous, si ensuite, nous utilisons tous les moyens à notre disposition – en matière de politiques publiques en particulier – et, avant tout, si nous arrivons à faire changer les comportements des producteurs et des consommateurs. Toutes ces politiques publiques n'auront d'efficacité réelle que si elles travaillent sur un « terreau » : des citoyens prêts à changer leur façon de vivre actuelle, non pas pour vivre moins bien, mais pour vivre autrement.

Ces changements de comportements des producteurs et des consommateurs sont liés. En effet, les changements de modes de production ne seront réels que si les producteurs sont convaincus que les consommateurs sont demandeurs et choisiront les produits pour lesquels ils auront fait des efforts particuliers par rapport aux modes de production (éco-conception, gestion des déchets, de l'énergie, etc.).

La modification des modes de production passe par celle des modes de consommation et, donc, par la volonté des consommateurs. Ce sont également ces deux éléments qui feront que les décisions politiques, y compris celles dont a parlé Hubert Reeves tout à l'heure sur la circulation par exemple, seront possibles. On prendra les décisions lorsqu'on aura le sentiment qu'elles sont comprises et qu'elles seront respectées. Ces changements de comportements sont absolument nécessaires si nous voulons

avancer et, pour avancer, il faut que nos concitoyens sachent où sont les difficultés et les problèmes et qu'ils les comprennent.

S'agissant du changement climatique, ils doivent comprendre que cela passe par des modifications dans la manière dont on utilise l'énergie, par exemple. Mais, une fois qu'ils ont compris, il faut leur dire ce qu'ils peuvent faire. S'ils n'ont pas de solutions et si on ne leur explique pas simplement comment ils peuvent agir, cela signifie qu'on les laisse au milieu du guet, et ils ne trouveront pas non plus tout seuls les solutions.

Tout cela ne se décrète pas ; cela passe par l'explication, par l'exemple et la conviction. C'est la mission de l'ADEME, entre autres, de travailler sur tous ces sujets. C'est ce que nous essayons de faire, bien sûr, mais il est évident que nous n'y arriverons pas seuls. Nous sommes environ 900 à l'ADEME ; on peut certes considérer que c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffira pas à convaincre tout le monde (les entreprises, les collectivités locales, les citoyens) de comprendre et de changer sa manière de faire.

Nous avons donc besoin de partenaires et, de plus en plus, nous essayons de travailler avec tout le monde, avec chacun et chacune d'entre vous, avec les entreprises, les collectivités locales – j'en parle particulièrement cette semaine puisque, avec le Salon des maires, nous avons fait un effort particulier pour mettre des outils à

**Nous avons
donc besoin de
partenaires pour
avoir, face au virus
de l'« humanité »
dont parlait Hubert
Reeves, une
contagion cette
fois-ci positive**

disposition des communes pour qu'elles travaillent sur des Plans Climat territoriaux –, les administrations qui ne sont pas toujours très en avance sur ces sujets et le grand public, d'une manière générale.

Nous avons donc besoin de partenaires pour avoir, face au virus de l'« humanité » dont parlait Hubert Reeves, une contagion cette fois-ci positive, des explications, des solutions à trouver et à appliquer. J'ai bon espoir que tout cela progresse car, aujourd'hui, nous avons de plus en plus de partenaires qui nous aident à faire passer tous ces messages.

Nous avons pris notre engagement dans ce cadre, qui est de parvenir à démultiplier notre action le plus possible grâce à vous. Il consiste à compter dans le cadre du Club « Planète gagnante » plus de 4 000 opérations individualisées en 2006 sur tous les thèmes qui sont autour de ces problématiques de protection de la planète, c'est-à-dire à la fois le changement climatique, la gestion des déchets, la pollution de l'air, etc.

Nous ne tiendrons cet engagement que si vous nous y aidez. J'espère qu'au cours de la séance de ce matin vous nous expliquerez, les uns et les autres, comment vous le ferez. Je pense que nous y arriverons. C'est pour moi vraiment l'illustration que toutes ces évolutions absolument nécessaires ne sont possibles que si tout le monde s'y met et si, notamment au Comité 21 bien sûr, tous les partenaires sont actifs dans cette dynamique.

Donc maintenant, avec Anne-Marie, nous vous écoutons pour savoir de quelle façon vous allez nous aider à tenir notre engagement.

Anne-Marie Sacquet

Nous allons d'abord avoir une démonstration extrêmement concrète de l'intérêt des partenariats entre les collègues. Je passe la parole à Cédric ■

Michèle Pappalardo
présidente de l'ADEME,
administratrice du Comité 21



Toutes ces politiques publiques
n'auront d'efficacité réelle que si
elles travaillent sur un «terreau» :
des citoyens prêts à changer,
non pas pour vivre moins bien,
mais pour vivre autrement.

Michèle Pappalardo, présidente de l'ADEME,
administratrice du Comité 21, lors de l'engagement 1

Cédric du Monceau
directeur général du WWF France,
vice-président du Comité 21



**Nous affirmons
nous-mêmes que
notre modèle n'est
pas durable, mais
nous ne proposons
pas de modèles
alternatifs**

Bonjour. Je voudrais tout d'abord dire pourquoi je me suis engagé. À un moment donné, j'ai senti que quelque chose dans ma vie n'était pas correct par rapport à mon cœur et à ce que j'ai entendu d'Hubert Reeves. J'ai travaillé pour les banques centrales, le Fonds monétaire; donc, je connais un peu les méga-systèmes. L'intelligence dicte d'avoir un nouvel indicateur.

Le WWF a fait quelque chose d'extraordinaire; il a mis en avant un indicateur qui ne lui appartient pas, qui est « l'empreinte écologique ». Cela m'a fait bouger, car je me suis dit que c'était en effet un indicateur beaucoup plus performant que le PIB. Le PIB n'a aucun sens en soi. Il n'a que le sens qu'on lui donne, c'est-à-dire l'argent, et l'argent, c'est quelque chose de créé. J'ai connu deux chutes, une en Afrique et l'autre en Russie, dans lesquelles l'argent n'a plus rien valu du jour au lendemain. En revanche, le nombre d'hectares disponibles sur la planète est quelque chose de concret, de palpable. C'est ce dont

Hubert Reeves parlait indirectement; nous sommes sur un petit vaisseau spatial qui pourrait rejeter le virus qu'il décrivait, l'humanité.

Retenez une chose: nous sommes au-dessus de la capacité biologique de la Terre à se régénérer par rapport à ce que nous consommons et nous sommes trois fois responsables (non pas coupables; la culpabilité ne fait jamais avancer les gens). C'est un état de fait d'une dynamique qui a été mise en place.

- Premièrement, c'est nous qui consommons davantage; donc nous devons nous améliorer, diminuer.
- Deuxièmement, c'est notre modèle qui est projeté sur le reste du monde. Nous affirmons nous-mêmes que ce modèle n'est pas durable, mais nous ne proposons pas de modèles alternatifs. Il y a quelque part un non-sens, car le terme « développement durable » dit davantage « en creux » qu'il ne dit en contenu; c'est-à-dire qu'il exprime qu'il n'est pas durable. Il faudrait pour cela agir sur les grands systèmes et les grandes institutions internationales. Bretton Woods devrait inclure le troisième pilier qu'est l'environnement.
- Troisièmement, c'est nous qui avons les moyens technologiques, financiers et humains en termes d'infrastructures; je sais que Mme la Présidente de l'ADEME fait énormément. Nous voulions démontrer avec deux partenariats; la Ville de Chalon-sur-Saône dont le maire est ici présent et Gaz





**Des actions sont
possibles au
quotidien pour
prendre à bras
le corps ces
engagements**

de France, que, si nous nous y mettons tous, des actions sont possibles au quotidien pour prendre à bras le corps ces engagements. Ce sont eux qui vont l'expliquer et c'est tout le sens de l'action que nous menons au WWF.

Dernière chose, je regrette que les politiques, tout du moins une grande partie d'entre eux, soient déjà partis, car nous ne changerons le système que si les politiques sont convaincus, s'ils se donnent un autre indicateur qui est celui-là et non pas le PIB, ou bien d'autres indicateurs, car il en existe d'autres, notamment l'indicateur social.

On dit que le développement durable, c'est l'économie, le social et l'environnement. Ne retenez qu'une seule chose: il faudrait mettre la vie en premier, car comme Hubert Reeves le dit, s'il n'y a plus de vie, il n'y a plus de social. Il faut mettre évidemment le social. L'argent n'est qu'un flux et un moyen de communication au service d'un objectif qui est celui de la vie et du social ■



Michel Allex
maire de Chalon-sur-Saône



Le travail de vigilance et de suivi sur les consommations d'énergie a permis de diminuer de 10,9 % les émissions de gaz à effet de serre entre 2002 et 2004

J'essayerai de répondre rapidement en donnant des solutions, en décrivant tout simplement ce que nous appliquons à Chalon, un tout petit bout de planète, mais qui peut s'appliquer sur toute la planète.

L'engagement de Chalon-sur-Saône dans la lutte pour la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre repose sur deux idées simples. Premièrement, la réponse à l'enjeu planétaire du réchauffement viendra du local. Deuxièmement, la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre repose sur le partenariat entre tous les acteurs, citoyens, administrations, entreprises.

Dans cet esprit, Chalon-sur-Saône agit depuis quinze ans en faveur du développement durable avec deux impératifs :

- agir immédiatement pour un résultat à long terme ;
- inciter plutôt que contraindre.

Cette démarche a été reconnue et Chalon a été choisie parmi plus de 400 projets pour être pilote aux côtés de

WWF et de l'ADEME du Programme européen Privilèges. Je rappelle l'objectif : réduire de 5,2 % les émissions de gaz à effet de serre en trois ans et non en dix ans comme le prévoit le Protocole de Kyoto.

Le Programme Privilèges vise trois cibles :

- les entreprises,
- les citoyens,
- les collectivités et leurs administrations.

Privilèges s'appuie sur un plan d'action municipal qui mobilise sept services municipaux : environnement/propreté, la cellule énergie du service architecture, l'électricité urbaine, l'urbanisme, les garages, les ateliers et la voirie.

- Premier résultat positif, le travail de vigilance et de suivi sur les consommations d'énergie a permis de diminuer de 10,9 % les émissions de gaz à effet de serre entre 2002 et 2004. Cette mesure est établie à partir des chiffres de consommation énergétique des bâtiments, des véhicules, de l'éclairage urbain, ainsi que des réseaux d'eau et de chaleur urbaine.

Privilèges a conduit la Ville de Chalon à intégrer des exigences de développement durable dans ses projets urbains. Premier exemple : le Programme d'habitat durable « Saint-Jean des jardins » va permettre la réalisation de 180 logements respectant la norme HQE. Deuxième exemple : la réalisation d'une chaufferie au bois d'une puissance de 4 mégawatts qui couvre les besoins de 1 000 logements



Michel Alex
maire de Chalon-sur-Saône



**Chalon et Privilèges
ont été exposés
sur le Pavillon
officiel de la France
durant l'Exposition
universelle
d'Aichi au Japon**

et permettra de réduire d'environ 10 % les émissions de CO2 liées à la production de chaleur.

- Deuxième résultat positif, l'information et la sensibilité aux enjeux du développement durable :

- des services municipaux qui ont appris à travailler ensemble autour du management environnemental ;

- des entreprises et des administrations, pour lesquelles un guide des bonnes pratiques, réactualisable en permanence, a été réalisé ;

- des citoyens, que ce soient les adultes à qui la Ville a diffusé un guide de l'éco-citoyen châlonnais ou les enfants des écoles et des collèges qui ont reçu une mallette pédagogique intitulée « Un degré de plus ».

- Troisième résultat positif, Privilèges de Chalon-sur-Saône suscite de nouveaux partenariats :

- avec les 37 communes de la Communauté d'agglomération du Grand Chalon, soit plus de 100 000 habitants – c'est le prolongement logique à un territoire mieux adapté – qui va nous permettre de réaliser un Bilan Carbone à l'échelle des 38 communes ;

- avec les entreprises : EDF pour la réalisation de mesures sur la consommation en énergie des particuliers et l'évaluation des émissions de CO2 ; GDF avec qui nous avons organisé récemment une conférence de sensibilisation du public, animée par l'explorateur Jean-Louis Étienne.

Tout ce travail a été reconnu au plus haut niveau. Chalon et Privilèges ont été exposés sur le Pavillon officiel de la France durant l'Exposition universelle d'Aichi au Japon, où nous nous sommes rendus ; je remercie le Comité 21 d'avoir appuyé notre dossier. L'exemple de Chalon et de Privilèges a figuré dans le document officiel diffusé lors du G8 d'Édimbourg consacré, notamment, au problème du réchauffement de la planète.

Enfin, la Ville de Chalon, représentée par Gilles Manière, mon adjoint, était invitée à San Francisco pour le soixantième anniversaire des Nations Unies.

Nous allons continuer avec le même esprit que nous avons dès le départ : modestes face à l'enjeu et conscients que nos décisions aujourd'hui engagent l'avenir pour demain et pour après-demain.

Merci ■

Yves Coliou
directeur général de Gaz de France
administrateur du Comité 21



Il peut paraître paradoxal que Gaz de France, industriel, commerçant, opérateur énergétique – nous avons évoqué à plusieurs reprises l'énergie ce matin – soit en même temps partenaire du Comité 21 depuis sa création. Vous parliez de partenariat et d'action. C'est d'abord parce que Gaz de France a intégré dans ses méthodes de travail et dans sa politique la notion de développement durable depuis que celle-ci a été formalisée et parce que, peut-être, pour nous, aujourd'hui, c'est une façon adaptée à notre siècle de continuer cette mission essentielle que nous portons depuis notre origine, qui est celle du service public.

Il est extrêmement difficile, voire impossible, d'expliquer à des Anglo-saxons ce qu'est le service public. Lorsqu'on se hasarde dans la traduction littérale, cela crée un certain étonnement chez nos interlocuteurs. En revanche, lorsque nous leur parlons de développement durable, nous nous comprenons, nous pouvons partager, travailler ensemble. Je pense très sincèrement que, quelque part,

cette fibre essentielle de l'entreprise qu'est le service public se décline aujourd'hui autour de ces concepts de développement durable. C'est un des premiers points sur lesquels il faut attirer l'attention.

Dans le développement durable, il y a bien sûr le développement. Dans notre activité, le développement passe par notre mission consistant à apporter du gaz naturel chez les consommateurs qui sont nos clients. De ce point de vue, Gaz de France participe, y compris sous des aspects aménagement du territoire, à la satisfaction d'un de ces trois piliers ; plus de 8 900 communes françaises sont desservies et, l'année prochaine, elles seront plus de 9 000, soit un accès au gaz pour plus de 76 % de la population. Il s'agit finalement de remplir une mission qui fait partie du développement durable, de notre entreprise et de nos définitions de service public : donner l'accès à une énergie moins ou peu polluante pour permettre à ceux qui veulent s'en servir de le faire dans les meilleures conditions.

Je ne reprendrai pas ce que vient de dire M. le Maire de Chalon-sur-Saône, sinon pour l'accentuer en quelques mots. Gaz de France est un partenaire du Programme Privilèges. Gaz de France a signé avec la mairie de Chalon-sur-Saône, le 19 juin dernier, une convention pour l'efficacité énergétique du gaz naturel. Lorsque nous faisons ce type de démarche, ce n'est pas exclusivement pour mettre en avant le fait que « le gaz naturel est ce qu'il y a de mieux », nous participons



**Nous rentrons
dans une logique
infiniment plus
positive et ouverte
d'approche
d'économies
d'énergie**

également à faire de la pédagogie. Nous rentrons dans une logique infiniment plus positive et ouverte d'approche d'économies d'énergie, d'équipements de bâtiments en haute qualité environnementale. Peut-être, au bout, cela se traduit-il par une vente d'énergie, mais, en tout cas, cela se traduit aussi par une construction positive : on utilise cette énergie qu'est le gaz naturel dans des conditions infiniment plus intelligentes et plus porteuses d'avenir parce qu'elles préservent cet avenir.

Gaz de France a également mis en œuvre un partenariat avec WWF. Il s'agit d'un « partenariat objectif ». Énergéticiens, nous avons voulu engager cette construction de nos comportements et de notre approche de nos métiers en ayant près de nous un partenaire dont nous savons, par définition, qu'il n'est pas un partenaire complaisant. Si j'avais fait un sondage, personne ici n'aurait pu dire que Gaz de France était partenaire de WWF ; cela n'apparaît pas dans nos plaquettes d'une façon explicite. En revanche, lorsque nous travaillons sur les marais du Vigueirat ou sur des implantations de nos ouvrages dans la région de Fos par exemple, nous le faisons selon une approche qui participe au développement durable.

Yves Coliou
directeur général de Gaz de France
administrateur du Comité 21



Certes, nous avons des travaux d'équipement à faire ; certes, de ce point de vue, nous participons au développement des territoires, mais nous avons également des responsabilités environnementales.

Nous nous apercevons d'ailleurs qu'en adoptant des méthodes de travail qui prévoient cela, nous pouvons obtenir des résultats tout à fait intéressants, qui ne détériorent pas et, au contraire, participent à la préservation de l'environnement.

Le gaz naturel est une énergie choisie dans 75 % des cas d'équipements de bâtiments haute qualité environnementale, et peut-être là avons-nous une relation de cause à effet intéressante.

Michèle Pappalardo

Je disais tout à l'heure qu'il n'y aurait pas de progrès si les consommateurs n'évoluaient pas, si nous n'arrivions pas à faire changer leur comportement, et ce n'est pas M. Chosson qui me contredira. Je pense qu'au contraire, il va nous y aider... ■

Alain Chosson
secrétaire général de l'association
Consommation Logement et Cadre de Vie,
secrétaire général du Comité 21



Je suis secrétaire général de la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie), une des deux associations généralistes en France.

Je voudrais déjà préciser que l'engagement des consommateurs n'est pas uniquement franco-français. Je peux témoigner que notre Fédération mondiale Consumers International qui regroupe plus de 230 organisations dans 180 pays, est totalement engagée dans cette logique et ces démarches de développement durable et qu'un certain nombre d'organisations de consommateurs et d'usagers dans des pays où l'accès aux services essentiels et aux biens vitaux n'est pas garanti se battent contre les modèles que nous avons connus et nous disent : « Surtout dites à vos entreprises et à vos décideurs de ne pas nous imposer le modèle par lequel vous êtes passés. »

Dans notre champ d'activités, très vaste puisqu'il touche à la fois la consommation classique, l'habitat dans toutes ses composantes et le cadre de vie au sens de l'environnement urbain, nos engagements sont multiples. Je ne parlerai que de l'un de ces engagements qui touche le domaine de l'énergie, avec l'organisation du réseau que nous appelons « Énergi'c » pour « énergie citoyenne ».

Il s'agit tout simplement de fédérer – nous avons vu avec le sondage tout à l'heure qu'ils sont beaucoup plus nombreux que ce que nous imaginons – ceux qui sont intéressés aujourd'hui par les économies d'énergie, la performance énergétique (c'est tout de même l'essentiel du débat dans ce domaine), qui s'engagent dans des travaux d'économies d'énergie, qui investissent dans des énergies renouvelables et qui se heurtent à une multitude d'obstacles techniques, pratiques, fiscaux, juridiques. Il faut, tous autant que nous sommes ici, changer nos comportements. Nous vivons tous avec de nombreuses contradictions, mais les consommateurs en général – c'est notre rôle de le dire également – sont beaucoup plus prêts qu'on le dit. Simplement, il faut créer les conditions. Nous sommes à la fois des utopistes et des pragmatiques. Il ne sert à rien de faire la morale aux gens, de leur expliquer qu'il faudrait consommer autrement s'ils ne sont pas en situation et dans des conditions qui permettent de le faire. On ne pourra pas changer véritablement les modes de consommation si, en même temps, comme l'a dit Michèle Pappalardo, on



Il s'agit de fédérer ceux qui s'engagent dans des travaux d'économies d'énergie, qui investissent dans des énergies renouvelables et qui se heurtent à une multitude d'obstacles techniques, pratiques, fiscaux, juridiques

ne change pas radicalement un certain nombre de modes de production, de distribution et de décision. L'enjeu est celui-là.

Je vous donne un exemple dans ce petit créneau de l'énergie : les photo-voltaïciens. On explique aux gens qu'ils doivent installer des panneaux photovoltaïques sur leur maison, on a même amélioré les crédits d'impôt ; très bien, sauf qu'il vaudrait mieux toucher le chèque tout de suite et régulariser au moment de la régularisation de l'impôt, car cela aussi est un frein. Ces consommateurs citoyens qui se sont engagés depuis plusieurs années pour certains d'entre eux n'arrivent toujours pas à revendre leur surplus de production à l'opérateur historique parce que le contrat qui leur a été fait prévoit des contraintes qui les empêchent de revendre cette énergie. Donc, si nous n'allons pas vers un déblocage de certains verrous et obstacles « pratico-pratiques » qui existent aujourd'hui, les grandes campagnes – nous les soutenons très énergiquement – ne suffiront pas.

Quel est le sens de ces engagements historiques à la CLCV ? La CLCV a plus de cinquante ans maintenant. Le développement durable est une lutte. Il faut avoir le courage de dire que c'est une lutte continue, comme la vie est une lutte ! Depuis trente ans, nous avons combattu des modèles, un type de société et des campagnes qui ont voulu nous faire croire que la modernité consistait à acheter toujours plus et à jeter. Il faut faire changer les

Alain Chosson
secrétaire général de l'association
Consommation Logement et Cadre de Vie,
secrétaire général du Comité 21



comportements, mais certaines choses sont très fortement ancrées et il faut arriver à les dépasser.

J'en viens au dernier obstacle qu'il faut lever ; cela a été dit par les uns ou les autres. On essaye de nous faire croire, depuis cinq ou six ans, que nous devons accepter, nous consommateurs, une bonne fois pour toutes, de payer plus cher pour des produits sains, loyaux, respectant la santé et l'environnement et nous avons dit – le sondage en est une démonstration extraordinaire pour ce qui nous concerne – qu'il n'était pas acceptable d'entrer dans cette logique. Michel Barnier a parlé tout à l'heure de mesures fiscales. Il s'agit d'inverser – c'est tout le sens de notre engagement – fondamentalement les logiques, par l'outil fiscal, mais également par d'autres types d'outils, de telle sorte que les produits sains, loyaux, respectant la santé et l'environnement soient les moins chers mis sur le marché, à fiscalité constante bien évidemment.

Michèle Pappalardo

Nous passons la parole à Brice Lalonde qui va nous expliquer qu'au-delà de la dimension nationale, il y a bien sûr, derrière tous ces sujets, une dimension internationale ■

Brice Lalonde
président du Conseil scientifique
de l'European Carbon Fund,
ancien ministre de l'environnement



Merci. Bon anniversaire au Comité 21!
Merci à l'équipe. Merci, François
Gourdon. Merci, Serge Antoine. La
première fois que j'ai vu Serge Antoine: 1972,
manif à vélo! Il me dit: « Nous faisons une réunion
à Stockholm. Vous venez? » En 1972! Vous vous
rendez compte! Souvenirs, souvenirs!

**2005, il se passe énormément de choses. Anne-
Marie Sacquet m'a demandé simplement de vous
les rappeler, car on l'oublie très vite:**

**2005, entrée en vigueur du Protocole de Kyoto;
c'est tout de même important. Grande date!
Et au début de 2005, le schéma européen des échan-
ges de permis à effet de serre est en route avec des
engagements puisqu'il y a 11 000 entreprises qui
sont maintenant soumises à ces engagements.**

En écho, juste pour vous amuser: 1^{er} juin, acte de loi de
M. Arnold Schwarzenegger: « Moi, Arnold Schwarzenegger,
gouverneur de Californie, en vertu des pouvoirs que la

Constitution des États-Unis me donne, décide... » – et
c'est d'exécution immédiate – « ...que les gaz à effet de
serre seront réduits de 80 % en 2050 par rapport à 1990
dans l'État de Californie. » Ce n'est pas rien; la Californie
doit être le quatrième émetteur mondial de gaz à effet de
serre! Donc il se passe des tas de choses...

Au mois de juillet, c'est Gleneagles, sommet important
au cours duquel un chef d'État -heureusement qu'il est
là-, Tony Blair, insiste. Une déclaration parle en toutes
lettres du Protocole de Kyoto, de la nécessité d'agir, et
celle-ci est suivie d'un plan d'action Climat. Ce n'est pas
rien non plus! Il y a un plan, on en parle, etc. Ce n'est
jamais assez, mais c'est déjà formidable. Cette Déclaration
de Gleneagles est d'ailleurs tellement formidable que,
quelques jours plus tard, M. Bush et quelques amis du
Pacifique lancent le Pacte du Pacifique pour lequel ils ont
décidé de se réunir l'année prochaine.

En même temps, en France, c'est la loi sur l'énergie. Notre
pays s'est donc engagé lui-même.

Au mois d'août, un certain nombre de responsables ont
été invités dans les glaces du Groenland et du Canada.
Notre ministre y est allé, Mme Clinton également, et ils
sont revenus affolés! Oui, le Groenland est en train de
fondre! On ne sait pas exactement quelles conséquen-
ces ce petit voyage aura, mais elles seront sûrement
importantes.



**Imaginez que
Jésus revienne.
Si c'était le cas,
quelle voiture
conduirait-il ?
Évidemment,
une hybride !**

Immédiatement après, c'est Katrina. Katrina a joué un rôle extrêmement important. Je pourrais parler également de Maria, d'Ophelia, de Philippe, de Rita, d'une série d'ouragans dévastateurs qui ont angoissé les États-Unis au point que, dans le numéro de novembre de Rolling Stone, qui n'est donc pas exactement un journal écologique, sont cités les 25 héros américains qui se battent pour lutter contre le changement climatique et, très important, parmi eux, un évangéliste. Que raconte cet évangéliste ? Il dit la chose suivante : « Imaginez que Jésus revienne. Si c'était le cas, quelle voiture conduirait-il ? » Question très importante ! Évidemment, une hybride ! Donc, cette question commence également à agiter les consciences aux États-Unis.

Voilà où nous en sommes.

En septembre, un rapport de l'IPCC nous explique que la séquestration peut contribuer jusqu'à la moitié de la mitigation, comme on dit. C'est un rapport extrêmement important qui ouvre de nombreuses pistes corroborées par des expériences réussies.

En octobre, ce sont les premiers « bons points » de réduction des émissions d'effet de serre du Mécanisme de

Brice Lalonde
président du Conseil scientifique
de l'European Carbon Fund,
ancien ministre de l'environnement



Développement Propre. Enfin, ça y est ! Peut-être en ce moment, ou demain, une discussion sur la contribution de la forêt au Mécanisme de Développement Propre... Donc les choses sont en route !

Nous sommes tous angoissés parce que c'est une course, mais en même temps, je suis là pour vous dire : « Les gars, ça avance ; au travail, on continue, on ne baisse pas les bras ! »

Michèle Pappalardo

Merci. Avec le M. le Président Vergès, nous allons voir que les collectivités locales non plus ne baissent pas les bras. J'étais à la Réunion voici quinze jours, nous avons longuement parlé énergies renouvelables, efficacité énergétique. Vous allez nous expliquer comment vous vous y prenez à la Réunion ■

Paul Vergès
président du Conseil régional de la Réunion
président de l'ONERC



La Réunion est une petite île de 1500 kilomètres carrés. Elle n'est pas dans la mer des Antilles, mais dans l'Océan Indien. Elle se situe dans la zone tropicale, c'est-à-dire dans la zone de formation des cyclones et d'influence des grands courants marins sur le climat. C'est une île qui était inhabitée. Donc, aucun alibi pour l'homme ; c'est lui qui est responsable de tout.

Deuxièmement, nous sommes un département français. Nous avons donc un niveau de vie, certes en retard sur celui de la France, mais qui le rattrape, et des méthodes de consommation importées d'Europe, et elles ont brusquement changé. Mais nous sommes aussi dans une région du tiers-monde et nous connaissons la transition démographique de l'augmentation de la population. Celle-ci a été multipliée par trois depuis 1950 et, d'ici à 2025, l'augmentation sera équivalente à la population de toute la Réunion en 1950.

Nous sommes donc un petit laboratoire des problèmes de pays développés et du tiers-monde. Nous n'avons ni pétrole, ni houille, ni gaz. Les méthodes de consommation venues d'Occident font que nos deux principaux postes d'importation sont les carburants d'abord et la voiture ensuite. Dans le domaine de la motorisation, nous rattrapons la France. Nous la dépassons déjà pour les embouteillages.

En ce qui concerne les déchets, si notre principale production est celle du sucre, notre production de déchets actuellement représente le double de notre production sucrière.

Tels sont les problèmes auxquels nous avons à faire face.

En 1998, nous avons pris comme mot d'ordre (c'est vraiment de l'utopie concrète) : l'indépendance énergétique de la Réunion en 2025. Nous essayons de mobiliser tous les moyens dont nous disposons.

Nous utilisons notre hydraulique – je dirai la « petite hydraulique » – au maximum. Nous sommes un pays montagnoux.

Le deuxième poste est l'utilisation de notre biomasse. Nous produisons de la canne à sucre. Or, un tiers du tonnage de la canne à sucre est constitué de cellulose résiduelle. Nous arrivons désormais à la brûler et elle représente plus de 25 % de notre consommation d'énergie électrique. L'avantage est que nous n'avons pas à la stocker ; nous l'utilisons pendant la campagne sucrière et, ensuite,



En combinant tous ces éléments, le mot d'ordre qui paraissait utopique en 1998 de l'autonomie énergétique de la Réunion peut être atteint

le soleil reconstitue notre stock de combustible que nous récupérons six mois après.

Le troisième élément est l'éolien. Nous avons fait un bilan éolien. Les premières fermes éoliennes apparaissent.

Quatrièmement, en ce qui concerne le solaire, nous incitons à l'installation de chauffe-eau solaires. Nous en installons deux fois plus que dans toute la France. Ils sont aujourd'hui au nombre de 50 000 et le mot d'ordre est le suivant : « À chaque maison, à chaque logement, son chauffe-eau solaire ». Avec les promoteurs sociaux qui équipent aujourd'hui l'habitat collectif, nous y parviendrons.

Nous avons également, du fait de la croissance démographique, un effort à faire considérable sur les équipements. Nous devons livrer un nouveau collège par an et un nouveau lycée tous les dix-huit mois. Nous les équipons en chauffe-eau solaires et en cellules photovoltaïques. Nos lycées produisent désormais davantage d'électricité qu'ils n'en consomment. Nous la revendons à EDF et, pendant les vacances, nous sommes bénéficiaires.

Nous incitons également, dans les zones industrielles, à utiliser les grandes surfaces ; nous faisons des conditions particulières pour les productions d'origine solaire au-delà de 1 à 1,6 mégawatts.

Nous avons un volcan en activité et, l'année prochaine, en 2006, nous ferons les premiers sondages d'exploration pour arriver à la vapeur.

Paul Vergès
président du Conseil régional de la Réunion
président de l'ONERC



Enfin, nous avons la houle qui nous vient de l'Antarctique et nous disposons de trois sites localisés pour utiliser l'énergie des vagues qui déferlent sur nos côtes. Enfin – là, nous sommes dans le domaine de la recherche avec le CNRS –, il s'agirait d'utiliser la houle de l'Antarctique au large de la Réunion pour bénéficier de cette énergie.

Nous pensons qu'en combinant tous ces éléments, le mot d'ordre qui paraissait utopique en 1998 de l'autonomie énergétique de la Réunion peut être atteint.

Ce qui se passe dans notre île, avec l'appui de l'Europe et de Paris, peut être exemplaire, car le monde compte 5 000 îles, avec 500 millions d'habitants. Sur ce plan, il s'agit d'être au maximum en tête pour servir d'expérience. Nous avons eu un séminaire voici quinze jours et nous avons décidé de créer un réseau mondial des petites îles de façon à pouvoir échanger nos expériences et résoudre nos problèmes.

Nous parlons de pessimisme et d'optimisme ; je pense que la lucidité suffit. Mais je suis toujours inquiet lorsque je viens ici. En effet, à mon avis, on ne peut pas séparer les changements climatiques – chez nous, 40 % des coraux de nos lagons sont morts ! – de l'augmentation des cyclones. Comment parler de développement durable dans des îles comme Haïti ou Madagascar qui sont frappées par des cyclones dévastateurs ? Ce sont les changements climatiques, l'augmentation du niveau des océans, avec

**Tous nos secteurs
de la pêche sont
menacés par
l'augmentation
de température
et le changement
d'itinéraires des
grands poissons
pélagiques**

la disparition des atolls du Pacifique, de l'Océan Indien, etc. En même temps, tous nos secteurs de la pêche sont menacés par l'augmentation de température et le changement d'itinéraires des grands poissons pélagiques. Nous sommes donc devant des conséquences que nous verrons dans les quarante ans à venir, avec, dans le même temps, une augmentation de la population.

Hubert Reeves, tout à l'heure, citait des chiffres. Je fais le va-et-vient entre la Réunion et la France et je suis toujours étonné de voir qu'au Parlement européen le problème central ne soit pas la contradiction qui existe entre la situation démographique de l'Europe, qui, d'ici 2050, verra sa population vieillir, baisser de 90 millions d'habitants, et celle de l'Afrique qui compte quelques dizaines de millions d'habitants de plus que l'Europe et qui atteindra, en 2050, 1,8 milliards d'habitants, soit 1 000 millions de plus dans les quarante ans ! Quarante ans, c'est quoi ? C'est six ou sept mandats de député ou de sénateur.

Comment ne pas voir cette contradiction dont on ne connaît que les prémices ? Je vous ai parlé de notre canne à sucre. Vous connaissez le règlement sucrier qui est en train d'être révisé : 40 % de baisse du prix du sucre. Cela signifie que la disparition de la filière canne chez nous, à l'île Maurice, aux Fidji, remet en cause tout le problème de la solution énergétique, tout le problème de l'aménagement du territoire.

Tels sont les problèmes auxquels nous sommes confrontés. La question n'est pas d'être pessimiste ou optimiste, mais d'informer et, à partir de là, de conscientiser. C'est pourquoi nous avons un Agenda 21 et que, régulièrement, les partenaires de l'État, des assemblées locales et des groupes de la société civile se concertent pour suivre pas à pas l'évolution.

L'utopie concrète a été de vous le dire en quatre minutes, j'ai essayé de m'y tenir !

Anne-Marie Sacquet

Nous avons aussi quelques engagements extrêmement concrets que souhaitent vous communiquer des adhérents présents dans la salle ■

Les émissions évitées par nos processus industriels représentent environ le quart des émissions globales du groupe



Yves Cabana
conseiller du président, directeur
du développement durable,
Groupe Véolia Environnement

Bonjour, le seul engagement que j'accepte de prendre est de tenir mon temps de parole. J'ai commencé ma carrière avec un monsieur qui disait : « Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. » Et les engagements qu'on prend sont souvent des engagements qui doivent être tenus par les autres...

Dans un certain nombre d'entreprises qui mènent – c'est le cas de Veolia Environnement, de façon un peu naturelle compte tenu de notre métier de services à l'environnement – une vraie politique de développement durable, on a déjà dépassé, me semble-t-il, ce stade de l'engagement. Nous en prenons, bien entendu, mais il existe, pour les publics extérieurs, des moyens déjà plus précis de vérifier quelle est notre action et quels en sont les résultats.

Je ne vous abreuverai pas de chiffres, je vous en donnerai juste deux qui me paraissent significatifs à observer aujourd'hui et, pour ceux que cela intéresse, à suivre dans la durée.

Dans un groupe comme Veolia Environnement, nous calculons, sous le regard critique des agences de notation environnementale et sociale et des ONG, que les émissions évitées

par nos processus industriels représentent environ le quart des émissions globales du groupe. Lorsque je parle d'« émissions globales du groupe », ce ne sont pas les émissions de l'entreprise, mais les émissions gérées par l'entreprise. Nous gérons aujourd'hui 55 millions de tonnes de déchets par exemple; ce ne sont pas les déchets que nous produisons. Nous avons une consommation énergétique élevée pour produire de la chaleur pour un certain nombre de collectivités locales ou d'industries, ce n'est pas de la chaleur...

Le second élément important concerne l'intensité en CO₂ de la production thermique. C'est un chiffre très significatif. Il a baissé de 13 % en un an.

Je vous invite à regarder l'évolution de ces chiffres dans le futur pour vérifier de façon objective et critique le sérieux que nous mettons à traiter ces problèmes et à apporter des réponses concrètes.



François Gourdon
président d'Environnement SA,
ancien président du Comité 21,
administrateur du Comité 21

Merci, madame la Présidente, merci Anne-Marie. Je voudrais simplement donner l'engagement d'une PME comme Environnement SA, leader

**La Région
Nord/Pas-de-
Calais s'engage
à respecter en
2010 les accords
de Kyoto**

mondial dans l'instrumentation de l'environnement sur la surveillance de l'air et le contrôle des émissions.

J'ai demandé à mon équipe de recherche (25 personnes) de travailler, au-delà des objectifs fixés par les commerciaux, sur le développement de méthodes de mesure de gaz polluants atmosphériques qui ne sont pas encore mesurés aujourd'hui, c'est-à-dire fournir aux autorités de tutelle – je suis un ancien du ministère de l'Environnement et je poursuis ma mission – et aux grandes entreprises puisque, heureusement, celles-ci mettent en place des systèmes de traitement et ont donc besoin d'outils à long terme, les outils nécessaires.

En fait, par rapport à l'effet de serre, en plus du gaz carbonique, il y a bien sûr le méthane, les CFC, le protoxyde d'azote. Actuellement, ce sont des inventaires d'émissions calculés qui donnent les émissions. Or, il existe de telles réductions par des systèmes de traitement efficaces – je prends l'exemple des incinérateurs – par facteur 100, voire 200 et même davantage, qu'on ne pourra plus calculer et il faudra bien mesurer ces émissions en continu. Nous travaillons beaucoup dessus, comme sur d'autres gaz également, comme l'ammoniac – nous avons vu, au Conseil de l'Air voici quelques jours, que c'est l'un des seuls gaz dont les concentrations ne baissent pas – et les particules (actuellement, nous mesurons les particules totales; or, il faut aller vers la spécialisation et aller beaucoup plus loin).

C'est une pierre que je souhaitais apporter au titre de l'éthique et de la responsabilité de la mission d'Environnement SA.



Alain Alpern
vice-président chargé du développement
durable et de l'Environnement du Conseil
régional Nord-Pas de Calais

La Région Nord/Pas-de-Calais s'engage à respecter en 2010 les accords de Kyoto.

Dès 2006, dans le cadre de son Plan Climat régional, un programme de réhabilitation thermique du parc immobilier ancien permettra, par des opérations d'isolation, de toucher au minimum 25 000 logements en trois ans et d'économiser ainsi plus de 15 500 TEP.

Les caractéristiques principales de cette opération sont les suivantes :

Nous avons retenu des réseaux bancaires pour distribuer aux habitants concernés un prêt à taux zéro pour des opérations d'isolation de bâtiment antérieures à 1982. Les économies d'énergie ainsi réalisées par les occupants couvriront le montant du remboursement du prêt.

Le Conseil régional investira 5 à 6 millions d'euros sur les trois ans, en collaboration avec l'ADEME... – j'en remercie encore une fois Mme Pappalardo –... Les banques abonderont à parité, et les collectivités locales devraient également participer. L'investissement total devrait donc se situer à une quinzaine de millions d'euros.



Nous attendons quatre résultats de cette opération :

Il s'agit bien entendu d'une contribution à la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Il s'agit, du fait de l'ancienneté des logements concernés, de viser à l'amélioration des conditions de vie des habitants les plus modestes.

Nous devons contribuer au développement de la filière des éco-matériaux, car une prime devrait être accordée à ceux qui les utiliseront.

Nous attendons la création de plusieurs centaines d'emplois locaux, donc non délocalisables.

Un Plan Bois vient d'être adopté par la Région Midi-Pyrénées. Elle s'engage ainsi sur trois ans à faire un Plan bois-énergie



Frédérique Massat
vice-présidente chargée du
développement durable du Conseil
régional Midi-Pyrénées

Merci. Je ne m'attendais pas à cet exercice difficile d'essayer en deux minutes de vous brosser quelques lignes de la politique régionale Midi-Pyrénées.

Donc, je m'attarderai sur quatre points :

- Le soutien au management environnemental des entreprises, mais également des stations de ski (avec le massif des Pyrénées). 400 entreprises ont ainsi pu bénéficier de

ce dispositif et une économie de 4 000 tonnes de CO₂ a été constatée.

- S'agissant de l'énergie, même s'il est très difficile de passer après le président du Conseil régional de la Réunion, nous avons également une politique concernant les chauffe-eau solaires. Là, il ne s'agit pas de 50 000, mais de 5 000 chauffe-eau solaires installés dans notre région. Nous avons également des systèmes de chauffe-eau solaires combinés, c'est-à-dire eau chaude et chauffage. Plus de 3 millions d'euros sur un an ont été consacrés à ces politiques.

- Un Plan Bois vient d'être adopté par la Région Midi-Pyrénées. Elle s'engage ainsi sur trois ans à faire un Plan bois-énergie-économie de 25 millions, dans lequel le Conseil régional interviendrait à hauteur de 8 millions. Des réseaux de chaleur seraient installés par les collectivités, mais également dans le cadre des logements, éventuellement de l'OPAC.

- Le dernier point concerne les transports et l'offre régionale ferroviaire avec la mise en place du cadencement en Midi-Pyrénées ; nous avons constaté une augmentation de 230 % d'usage du transport collectif avec les trains ■



Jean Schepman
vice-président du Conseil général
du Nord en charge de l'Agenda 21

Nous avons lancé l'Agenda 21 du Département du Nord voici quatre ans, et c'est maintenant un mouvement national. Je voudrais tout d'abord dire à M. le représentant de WWF qu'il y a beaucoup d'élus locaux dans la salle... Les politiques sont des gens différents de nous. Les élus sont des gens renouvelables dans leurs mandats. Nous sommes nombreux dans la salle et nous soutenons très fortement le mouvement Comité 21 car ce qu'ils font est formidable. Nous sommes là, derrière !

Il me semble important de parler de transformation sociale. Ce sera le seul moyen de voir les citoyens nous rejoindre. Pour cela, la première chose à faire vis-à-vis du consommateur est de lui dire que cela coûte moins cher et que cela coûtera moins cher. Une mesure toute simple – ce que nous avons fait dans le Département du Nord et ce que fait également la Ville de Lille – consiste à dire : « Pour vos frais de transport, nous prenons en charge la moitié du billet ». Quelqu'un qui paye 50 % de moins sur son billet de train ou de bus est d'accord avec le développement durable !

Par ailleurs, cela crée des emplois ; dans le Département du Nord, une trentaine d'emplois ont été créés grâce à l'Agenda 21.

Une mesure toute simple consiste à dire: « Pour vos frais de transport, nous prenons en charge la moitié du billet »

Ce n'est pas énorme, mais il faut partir de faits concrets et bien rappeler aux gens que c'est inéluctable et que la transformation sociale est le signe fort du développement durable. Avant de parler peut-être du système planétaire sur lequel nous devons travailler, il faut avoir l'adhésion de chaque citoyen.



Didier Lenoir
président du Comité de liaison
des énergies renouvelables

Le Comité de liaison des énergies renouvelables, comme son nom l'indique, s'efforce d'assurer des liaisons, et nous avons remarqué que les énergies renouvelables étaient des énergies locales. L'action des collectivités territoriales est donc un élément essentiel dans le changement de comportement que le Plan climat, entre autres, souligne comme étant indispensable au cours des prochaines années.

Nous allons donc faire tous nos efforts pour, par exemple, développer le championnat de France des communes dotées d'énergies renouvelables et pour aider l'ensemble des collectivités à prendre en charge ce changement de comportement qui appelle inévitablement, à terme, une décentralisation puisqu'un système centralisé comme celui que nous avons actuellement ne peut pas développer des énergies locales.

**Chacun, à son
niveau, avec ses
outils, ses moyens,
ses propres cibles
et ses propres
partenaires, doit
relayer ce message**

Alain Chosson

Une info pratique pour tout le monde. Nous sommes associés à nos amis WWF pour développer en France le site Top Ten d'information pratique, concret sur les achats responsables. Nos amis suisses en sont à 80 gammes de produits, plus de 600 000 connexions par an. Voilà du pratique, du concret, de l'aide au choix en électroménager dans un premier temps, sur les voitures désormais, et bien d'autres produits par la suite.

Je lance également un appel aux collectivités territoriales, car nous sommes vraiment là dans une démarche partenariale, à rejoindre cette initiative « topten » pour leurs propres achats et les conseils qu'elles peuvent donner lorsqu'elles viennent en appui aux particuliers.

Topten, c'est l'avenir ■

Michèle Papparlardo

Merci, monsieur Chosson. Vous illustrez ce que je voulais dire, à la suite de toutes ces interventions, sur le fait que chacun, à son niveau, avec ses outils, ses moyens, ses propres cibles et ses propres partenaires, doit relayer ce message, donner des informations, car le changement de comportements ne se fera pas si on n'explique pas et si on ne donne pas les solutions. Il faut donc mettre tout cela à disposition de nos concitoyens.

J'insiste sur ce qui vient d'être dit sur le rôle des collectivités territoriales et, d'une manière générale, sur le fait que tous ces changements de comportements s'appliquent sur des territoires et que c'est au niveau des territoires aussi que ces partenariats doivent se développer. Nous le voyons bien sur une île comme la Réunion ; les partenaires sont là, ils ne peuvent pas partir, ils sont donc clairement obligés de travailler ensemble. Or, ils font des choses tout à fait remarquables.

Il faut que les entreprises, les collectivités territoriales, les associations de consommation, d'environnement, les organismes sociaux, HLM, etc., travaillent ensemble sur tous ces sujets.

L'ADEME a bien sûr une responsabilité particulière de favoriser ces échanges et ces relations, mais nous comptons sur vous pour nous y aider. Tout ce que vous venez de dire, les uns et les autres, montre déjà beaucoup de progrès dans la conscience de tous dans l'action opérationnelle.

J'espère que, dans dix ans, nous pourrons mesurer les résultats de tous vos efforts. Oui, même tous les ans. Nous n'allons pas peut-être attendre dix ans, tu as raison, Anne-Marie ! Merci beaucoup à tous ■

« Les gars, ça avance ;
au travail, on continue,
on ne baisse pas les
bras ! »

Brice Lalonde, président du Conseil scientifique
de l'European Carbon Fund, ancien ministre de
l'environnement, [lors de l'engagement 1](#)



ENGAGEMENT N°2



Préserver
la biodiversité et
promouvoir
le tourisme durable

ENGAGEMENT N°2

Préserver la biodiversité et promouvoir le tourisme durable

Jean-Louis Joseph,
président de la table-ronde,
président de la Fédération des parcs
naturels régionaux de France
et administrateur du Comité 21



Animé par Gilles Berhault, président d'Acidd (Communication Information pour le Développement Durable) et administrateur du Comité 21

- Alain Bodon, directeur de cabinet du Ministère délégué au Tourisme
- François Letourneux, président du Comité français de l'Union mondiale pour la nature
- Jacques Le Hericy, directeur environnement et développement durable de l'Office National des Forêts
- Garcin Malsa, maire de Sainte-Anne, vice-président du Conseil général de la Martinique
- Jean-Pierre Le Scornet, vice-président chargé du développement durable du Conseil régional des Pays de la Loire
- Jean-Claude Antonini, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire
- Jean-Marc Helm, président de Cemex France
- Michel Metals, directeur général de la Ligue pour la protection des oiseaux

Jean-Louis Joseph
président de la Fédération
des parcs naturels régionaux



Mesdames et messieurs, je pense qu'aujourd'hui et ici, nous sommes tous convaincus d'être au seuil de l'irréversibilité dans la préservation de la biodiversité tant nos modèles de développement l'ont altérée dans les dernières décennies. Nous vivons un monde de plus en plus artificialisé. Retrouver de la naturalité, la réintroduire devient vital. Nous n'avons plus un élément de vie à perdre. Nous sommes tous également convaincus que ce sont nos politiques agricoles, d'aménagement du territoire, d'exploitation du milieu marin qu'il faut faire rapidement évoluer. Ce sont également nos comportements individuels qui doivent rapidement changer. Il y a encore loin du discours à l'action.

Le premier engagement de cette table ronde porte sur le tourisme durable. Le tourisme durable est la bonne illustration de la rencontre entre la définition d'une politique et le désir du consommateur qui nous engagera vers un monde durable. Cette forme de tourisme, selon l'Organi-

sation mondiale du tourisme, respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des hommes qui vivent, travaillent ou séjournent dans les territoires.

La France – M. Bodon en parlera – est la première destination mondiale. Près de 200 000 entreprises œuvrent dans ce secteur. Le tourisme nature compte peu dans ces données globales, mais la nature et les paysages en France sont porteurs d'une image attractive.

Les 44 parcs naturels régionaux couvrent 12 % du territoire national, tels une mosaïque représentative des paysages et des milieux naturels français. Ils abritent de nombreuses espèces animales emblématiques et sont, par conséquent, très engagés dans la gestion des sites Natura 2000 ou des réserves naturelles. Les parcs restent préservés. Cependant, des menaces pèsent aussi sur eux. Nous avons pu, pour l'instant, détourner les effets les plus dévastateurs des politiques productivistes sur nos territoires. Deux parcs sont dans des départements d'Outre-Mer, la Guyane et la Martinique ; je salue Garcin Malsa, animateur du Parc naturel régional de la Martinique. Par la biodiversité qu'ils recèlent et la pression touristique qu'ils connaissent, ils sont de véritables observatoires pour le sujet de notre table ronde.

Tourisme de découverte, tourisme doux, diffus, respectueux de la nature, des terroirs, économe d'énergies, accessible aux handicapés, etc., sont autant de pistes que



**C'est bien toute
la richesse de
nos Agenda 21,
de nos chartes
de parc: priorité
à de nouvelles
gouvernances sur
les territoires**

nous poursuivons. Les Parcs naturels régionaux sont des territoires d'expérimentation. Ils veulent le rester dans une dynamique générale de développement durable que nous appelons depuis longtemps de nos vœux.

Nous avons établi, pendant ces quarante années d'existence, des lignes d'action que je veux mettre en partage en quatre points:

- Le premier est la connaissance et son appropriation ; la communauté scientifique internationale nous a alerté sur la gravité des menaces qui pèsent sur la biodiversité. Nous avons un énorme travail à faire pour que chacun en soit conscient : priorité à l'éducation à l'environnement, aux territoires, au développement durable.
- Le deuxième porte sur la gestion concertée et l'engagement contractuel. Elle n'est pas à opposer à la gestion par voie réglementaire : priorité à la responsabilisation de tous pour la conservation de la biodiversité.
- Le troisième est celui d'une cohérence territoriale au sein d'un projet ; l'émergence du projet appelle une médiation active. C'est bien toute la richesse de nos Agenda 21, de nos chartes de parc : priorité à de nouvelles gouvernances sur les territoires.
- Le quatrième – ce n'est pas un paradoxe – est le fait que la préservation de la biodiversité contribue au développement économique. C'est vrai pour le tourisme, mais cela l'est également pour d'autres secteurs, l'agriculture,

Jean-Louis Joseph
président de la Fédération
des parcs naturels régionaux



la forêt. Interrogeons-nous sur la valorisation des produits issus d'activités durables. Nous avons, par exemple, une marque « Parc naturel régional » ; elle traduit les valeurs fortes qui sont les nôtres : origine territoriale, environnement préservé, authenticité, dimension humaine. Interrogeons-nous sur la place faite à l'agriculture biologique. Interrogeons-nous sur la prise en compte des enjeux fondamentaux.

Tout à l'heure, Bettina Laville parlait du local au global ; je vais rejoindre le local parce que, dans le parc naturel régional que je préside, le Parc du Lubéron en Provence, nous avons aujourd'hui une réunion du bilan. Nous avons formé des centaines de citoyens bénévoles à la prévention des feux de forêt dans des comités « feux de forêt ». Cette année, nous n'avons pas connu de feux de grande importance sur notre territoire et je voudrais être auprès d'eux pour saluer ce travail bénévole grâce auquel notre forêt provençale, en tout cas dans ce petit coin de France, a été préservée. Merci beaucoup.

Gilles Berhault

Merci, Jean-Louis Joseph. Je peux en attester car Jean-Louis Joseph est le maire du village que j'ai le plaisir d'habiter et où sont installés tous les salariés de l'Association.

Je vais maintenant passer la parole à Alain Bodon. Nous rentrons dans le cœur du sujet, le tourisme. M. Bodon est directeur de cabinet du ministre du Tourisme ■

Alain Bodon
directeur de cabinet du ministre
délégué au Tourisme



Mesdames, messieurs, bonjour. Mes premiers mots seront pour dire le regret qu'a Léon Bertrand de ne pas pouvoir être avec vous aujourd'hui, mais il m'a demandé de témoigner en son nom des différents engagements qu'il prend dans le cadre des 10 ans du Comité 21. Je vous rappelle très simplement que le tourisme, par évidence, a un rôle essentiel à jouer dans le développement des pays les plus pauvres. Deux chiffres sont là pour l'illustrer : le tourisme est la principale source de devises pour 46 des 49 pays les moins avancés et il apporte trois fois plus de ressources aux pays en développement que l'aide publique au développement versée par les pays de l'OCDE.

C'est pourquoi, sur un plan international, sur un sujet aussi vaste que le tourisme durable, Léon Bertrand s'engage sur chacun des trois axes de ce développement durable : l'environnement, l'économique ainsi que la sphère sociale, humaine et culturelle.

- En matière d'environnement, comme vous le savez, l'eau est très liée au tourisme et tous les pays sont concernés. C'est à la fois un facteur d'attractivité, avec les eaux de baignade ou de balnéothérapie, et un sujet de préoccupation avec les pollutions engendrées par le tourisme, qu'il s'agisse des golfes, des ports de plaisance et, d'une manière générale, des rejets provoqués par les touristes. Tous les projets de développement touristique en France devront désormais intégrer ces préoccupations dès leur conception pour éviter les situations regrettables que nous constatons sur certains sites.
- En matière économique, le tourisme est directement concerné par la finance solidaire. Le micro-crédit constitue à cet effet un outil à développer pour tout le monde du tourisme. Léon Bertrand a demandé à ODIT France, qui est la structure d'ingénierie touristique publique, de mettre son expérience en France au service des pays en développement.
- En matière sociale, humaine et culturelle enfin, le ministre insiste sur le concept de bonne gouvernance : associer les populations aux retombées du tourisme, favoriser les produits alimentaires locaux, développer un tourisme éthique et équitable.

Je prendrai trois exemples très courts d'engagement dans ce domaine :



Le ministre insiste sur le concept de bonne gouvernance : associer les populations aux retombées du tourisme, favoriser les produits alimentaires locaux, développer un tourisme éthique et équitable

- Je citerai tout d'abord le projet du Grand Mékong qui associe la France à la Banque asiatique de développement afin d'utiliser le tourisme pour développer les régions concernées dans six pays, tout en luttant contre la pauvreté, en protégeant l'environnement et en préservant le patrimoine culturel.

- Hier, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi instituant une taxe de solidarité sur les billets d'avion. Léon Bertrand participera, bien évidemment, à l'effort du gouvernement pour convaincre les 79 pays, qui se sont engagés à l'ONU à soutenir cette idée, à la mettre en œuvre et pour vaincre les réticences des autres pays.

Comme l'a souhaité le président de la République, la France prend ainsi une initiative concrète et forte pour contribuer, notamment par le tourisme, à la lutte contre le sous-développement.

- Enfin, depuis qu'il est au gouvernement, Léon Bertrand s'est engagé personnellement, parmi les différents ministres concernés par la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme, à faire progresser cette cause par des actions vigoureuses et précises. Il a signé en mai une Charte avec les principaux représentants des professionnels du tourisme et il vient de lancer une initiative au niveau européen qui lui permettra, en outre, de présenter prochainement, en conseil des ministres, un ensemble de nouvelles mesures.

Alain Bodon
directeur de cabinet du ministre
délégué au Tourisme



Par-delà ces exemples, comment peut-on diffuser les pré-occupations en matière de tourisme durable ?

Par des initiatives comme celles du Comité 21, bien sûr, en favorisant la prise de conscience des professionnels du tourisme, en privilégiant la concertation par rapport à la réglementation ; à l'international, en intégrant le tourisme durable dans la conception et la mise en œuvre de notre aide au développement, en favorisant le dialogue dans des forums tels que celui que coprésidera Léon Bertrand au Mexique, en mars prochain.

Toutes les actions initiées ou soutenues par le ministère du Tourisme seront passées au crible du tourisme durable et le ministre le fera savoir.

Enfin et pour conclure, lorsque la France affiche son poids de première destination touristique mondiale avec 75 millions de visiteurs étrangers chaque année, désormais, ce n'est pas tant seulement pour encourager les autres pays à développer un tourisme de masse, mais pour leur dire qu'elle dispose, à travers ses réussites mais aussi ses problèmes, d'un véritable savoir-faire en matière de tourisme durable et qu'elle est prête à le partager avec eux.

Je vous remercie.

Gilles Berhault

Merci beaucoup. François Letourneux est président du Comité français de l'UICN, l'Union mondiale pour la nature ■

Nous vivons un monde de plus en plus artificialisé. Retrouver de la naturalité, la réintroduire devient vital.

Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France et administrateur du Comité 21, lors de l'engagement 2

François Letourneux
président du Comité français de l'UICN



Bonjour à tous. Merci au Comité 21, dont nous sommes un tout nouveau membre, de nous avoir invités aujourd'hui.

Je vais évidemment vous parler du premier pilier du développement durable et de l'effondrement de la biodiversité. Hubert Reeves l'a dit, c'est la sixième crise qui affecte les espèces animales et végétales, mais celle-ci a un impact sur nous, alors que les précédentes n'en avaient qu'indirectement. Il n'est pas inutile de rappeler que les espèces ne sont pas seules à disparaître puisqu'on estime également que 60 % des biens et services fournis par les écosystèmes à l'humanité sont gravement menacés à court terme. Lorsqu'on parle de tourisme durable, il est évident que le lien entre cette activité et les biens et services sur lesquels le tourisme se fonde est particulièrement important.



En France, quels sont nos enjeux ? Quelles sont nos responsabilités ? Cela ne se passe pas fondamentalement en Métropole, même si, en Métropole, nous sommes au carrefour de toutes les influences européennes. En effet, sont représentés sur notre territoire quatre des grands écosystèmes européens : l'atlantique, l'alpin, le méditerranéen et le continental. Manque uniquement l'Arctique et, compte tenu du réchauffement climatique, ce n'est pas pour demain !

Mais c'est surtout en Outre-Mer et en mer que les responsabilités de la France sont considérables. La France est au quatrième rang des pays du monde pour le nombre des espèces menacées qu'abrite son territoire. Évidemment, c'est un peu inquiétant, car cela ressemble au conflit qui agitait parfois certaines villes pour savoir laquelle était championne de France de l'alcoolisme ! Cela dit, nous avons lieu d'être à la fois fiers, parce que c'est la marque que notre biodiversité est importante, mais inquiets parce que notre responsabilité est également considérable.

On compte vingt-cinq points chauds de la biodiversité sur la planète. Sur 1,44 % de la surface du globe, vivent 60 % des espèces ! C'est cela, les vingt-cinq points chauds de la planète : 60 % des espèces sur moins de 1,5 % de la surface. Or, nous sommes présents et co-responsables de cinq de ces vingt-cinq points chauds : la Méditerranée, la Caraïbe, l'Océan Indien, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie.

**Nous avons milité
pour qu'existe
en France une
stratégie nationale
de la biodiversité**

La France est le second pays du monde pour l'étendue de ses responsabilités maritimes : 11 millions de kilomètres carrés, trois océans. Huit des soixante-quatre grands écosystèmes marins sont représentés dans les mers où nous sommes responsables.

À quoi sert le Comité français et quels engagements prend-il en face de ces enjeux ? Le Comité français regroupe les membres français de l'UICN, c'est-à-dire deux ministères (l'Écologie et les Affaires étrangères), cinq établissements publics, trente-cinq ONG (toutes les grandes ONG françaises) et deux cents experts. Premier engagement : nous avons milité pour qu'existe en France une stratégie nationale de la biodiversité, premier pilier de la stratégie nationale du développement durable.

Nous avons publié, voici deux ans, une forte contribution, élaborée avec tous les membres de notre réseau, avec tous nos experts, « Au nom du vivant » qui a servi de base à la stratégie nationale de la biodiversité qui a été approuvée par le gouvernement voici un an. Mais cette stratégie était très générale. Il fallait que chaque ministère développe ses plans d'action. Depuis hier, la mécanique est lancée.

Nous avons eu l'occasion de dire, hier, à la ministre de l'Environnement et aux représentants des autres ministères, que nous nous réjouissons de cette entrée dans le corps du sujet et dans les engagements concrets. Nous avons rappelé toutefois que l'objectif était l'arrêt de la perte de

biodiversité pour 2010, qu'il restait deux programmes de deux ans et que, le premier étant un peu imprécis et se contentant quelquefois de rappeler quelques actions déjà engagées, nous pensions qu'il faudrait vraiment mettre les bouchées doubles et que nous avions l'intention de nous impliquer totalement pour accompagner le gouvernement et les organismes scientifiques dans cette démarche.

Plus concrètement, évidemment, nous avons également des actions sur le terrain, qui s'expriment en préparant quelquefois le rôle de la France dans l'UICN. C'est ainsi que nous avons travaillé pour que, dans le protocole signé entre le gouvernement français et l'UICN international, soit particulièrement mise en évidence et soutenue la responsabilité des pays d'Europe dans l'Outre-Mer. Je ne parle pas de l'Europe Outre-Mer, c'est-à-dire des départements d'Outre-mer seulement – Garcin en parlera certainement tout à l'heure –, mais de l'ensemble de la responsabilité, politique, financière, technique des pays d'Europe, des Falklands à la Macaronésie...

Concrètement également, grâce à l'aide du gouvernement, du département de la Réunion, nous mettons en place une action très forte sur place pour identifier les menaces liées aux espèces invasives et développer les moyens de lutte contre cette cause qui est la deuxième cause de disparition des espèces ; on ne le sait pas suffisamment. Ces espèces invasives sont transportées par les avions, les touristes, les bateaux, les grands mouvements de population et prennent la place des espèces locales.

François Letourneux
président du Comité français de l'UICN



Nous, pays développés, sommes responsables, notamment à cause des sacs plastiques que nous déversons dans les mers, des menaces qui pèsent sur les tortues marines.

Je voudrais prendre un seul exemple d'action de terrain. Nous, pays développés, sommes responsables, notamment à cause des sacs plastiques que nous déversons dans les mers, des menaces qui pèsent sur les tortues marines. Le Comité français a soutenu, en Afrique de l'Ouest, une action de protection des sites de ponte des tortues marines dans cette région. Or, dans la Maison des tortues implantée sur la côte du Cameroun, grâce à un jumelage avec Courterange, commune de Champagne-Ardenne, il y a également un dispensaire et une bibliothèque scolaire.

Gilles Berhault

Merci beaucoup. Je vais maintenant passer la parole à Jacques Le Hericy, responsable du développement durable de l'ONF (Office National des Forêts) ■



Jacques Le Hericy
directeur environnement et
développement durable de l'ONF



Bonjour à toutes et à tous. Mon propos va s'inscrire parfaitement dans la continuité de ce que vient de vous dire François Letourneux.

Vous savez certainement que l'ONF est le gestionnaire des forêts publiques de Métropole et d'Outre-Mer. Nous gérons à ce titre près de 8 millions d'hectares Outre-Mer et plus de 4 millions d'hectares en France métropolitaine. Cela nous oblige, évidemment, à un devoir d'action en faveur de la conservation de la biodiversité.

Je centrerai mon propos essentiellement sur les forêts d'Outre-Mer, mais une partie de ce que je vais dire peut concerner également la Métropole.

Contrairement à certaines idées reçues ou à des vérités pour d'autres pays, les forêts d'Outre-Mer et de Métropole ne sont pas en régression. La forêt, chaque année, s'accroît ; c'est une première caractéristique des forêts de France.

En second lieu, même si globalement la biodiversité est très menacée, nous avons encore en forêt une très grande et très diverse richesse biologique. La meilleure preuve est qu'en France métropolitaine 800 000 hectares vont être désignés en Natura 2000.

Outre-Mer, les forêts ont deux caractéristiques très importantes qui nécessitent que nous les traitions différemment des forêts de la France métropolitaine :

- une extraordinaire richesse biologique, le « diamant » de la biodiversité ;
- ce sont des forêts en relation très étroite avec l'histoire des populations locales, leurs cultures, les sociétés, l'économie locale. Bien sûr, il faut protéger les écosystèmes, mais il faut le faire en associant très étroitement les populations locales.

Je voudrais vous indiquer les engagements que prend l'ONF.

1/ Le premier engagement consiste à agir très concrètement en faveur de la conservation de la biodiversité au travers de trois types d'actions :

- Constituer en Outre-Mer un réseau de réserves, d'aires protégées, que ce soit des réserves biologiques ou naturelles, en ayant pour objectif la constitution d'un réseau cohérent, représentatif de la diversité biologique de ces milieux et de ces écosystèmes.



Outre-Mer, les forêts sont en relation très étroite avec l'histoire des populations locales

D'ores et déjà, plus de 225 000 hectares sont classés en réserves, soit biologiques, soit naturelles. Il faut bien sûr aller plus loin, achever la constitution de ce réseau. L'objectif majeur sera évidemment, au-delà de l'acte administratif, de le gérer de manière optimale pour qu'il puisse répondre aux enjeux de la biodiversité.

- Participer aux parcs nationaux en projet Outre-Mer. Il en existe déjà un en Guadeloupe, deux autres sont en projet, à la Réunion et en Guyane. Je rappelle qu'à la Réunion, 88 % du territoire du futur parc est constitué de terrains gérés par l'ONF. Nous serons donc présents dans ces parcs et nous entendons en être un acteur très actif aux côtés des futurs établissements publics des parcs et de tous les acteurs locaux qui auront un rôle clé à jouer dans ce domaine, notamment les collectivités territoriales.

- Assurer la gestion durable optimale. D'une part, nous devons assurer la maîtrise du foncier, veiller à ce qu'il n'y ait pas des occupations illicites contraires à la conservation de la biodiversité. D'autre part, nous devons participer à la lutte contre les espèces floristiques dites invasives.

2/ Le deuxième engagement concerne la bonne gouvernance à mettre en place par le développement des partenariats et par l'association de tous les partenaires autour d'un projet partagé.

Je donnerai un seul exemple. Dans les régions d'Outre-Mer, nous gérons, pour le compte du Conservatoire du

Jacques Le Hericy
directeur environnement et
développement durable de l'ONF



Littoral et en liaison très étroite avec les collectivités, ce qu'on appelle les « cinquante pas géométriques ». Ce sont des écosystèmes d'interaction terre/mer très riches, qui ont été remis en dotation au Conservatoire du Littoral. Nous le faisons en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.

Le dernier point, qui fera transition avec le prochain intervenant, M. le Maire de Sainte-Anne, concerne les excellents rapports que nous avons avec les collectivités. L'ONF participe activement à la gouvernance locale, à la fois par les concertations, mais avant tout dans l'action.

Merci.

Gilles Berhault

Merci beaucoup. J'invite M. le Maire Garcin Malsa qui va nous faire part de ce partenariat particulièrement actif et concret ■

Garcin Malsa
maire de la ville de Sainte-Anne,
vice-président du Conseil général de la Martinique



Merci. Je suis particulièrement heureux de me trouver à ce 10^e anniversaire du Comité 21. Je ne suis pas dépaysé du tout puisque je suis entouré d'amis de longue date, de plus de trente ans. Je voudrais adresser un salut tout particulier et appuyé à Serge Antoine qui m'a fait comprendre qu'il fallait absolument participer à l'action du Comité 21.

J'ai envie de vous dire que je vous parle depuis la Caraïbe, mais comme mes amis de l'ACD'OM, l'Association des communes de l'Outre-Mer, m'ont demandé de parler en leurs noms, je parlerai depuis l'Océan Indien, l'Atlantique et la Caraïbe.

L'Association des communes des DOM regroupe 95 collectivités et peut être considérée comme la plus grande richesse en biodiversité de la France. En effet, dans cette partie du monde, on trouve à la fois des océans, mais également des forêts tropicales. Ces dernières, qui recouvrent seulement 7 % des terres émergées, abritent pratiquement

la moitié des espèces animales et végétales de la planète ! Or, la forêt amazonienne – nous avons parlé de la Guyane tout à l'heure –, qui constitue une richesse considérable et peut être considérée comme l'un des « poumons de l'humanité », est de plus en plus menacée.

Je ne citerai ici qu'un exemple : le barrage de Petit Saut qui a été réalisé dans la commune de Sinnamary couvre une superficie pratiquement du tiers de celle de la Martinique qui compte 1 011 kilomètres carrés. C'est énorme. Aujourd'hui, nous observons que les dégâts sont considérables, notamment sur la biodiversité. Je reprendrai ici les mots d'un chercheur américain, le Pr Wilson : « Chaque fois qu'une forêt disparaît, c'est une partie de notre bibliothèque qui disparaît. » C'est une partie du réservoir génétique de l'humanité qui disparaît.

Cela dit, pour rester dans le sujet, voici trente ans, on ne parlait pas de biodiversité ; on en parlait uniquement dans des cercles d'initiés, très restreints. Le mot « tourisme durable » n'existait pas.

On nous expliquait que le tourisme qu'on nous demandait de pratiquer à l'époque dans les îles plus particulièrement, était le moteur du développement, que c'était grâce à ce tourisme que nous allions tout régler, pouvoir « faire épanouir » les populations ! J'ai vécu cette période, dans les années 60-70-80, etc. Au nom de ce tourisme appuyé sur la devise les trois « s » (Sun, Sex, Sea), que n'a-t-on pas fait ?



Halte à la construction d'hôtels, notamment dans les zones humides et plus particulièrement dans les mangroves ! Halte aux occupations sur le littoral !

On a ravagé des forêts, détruit des mangroves, dragué des fonds marins, occupé des espaces littoraux ; je remercie le responsable de l'ONF d'en avoir parlé tout à l'heure.

Puis, on s'est rendu compte, trente ans plus tard, que les objectifs qui avaient été assignés à l'époque à ce tourisme n'étaient pas réalisés. Pire ! On a constaté que les catastrophes naturelles augmentaient avec une intensité extraordinaire, exponentielle et à une fréquence inimaginable, au point que ces catastrophes, dont la plupart menaçaient surtout les pays tropicaux, se produisaient y compris dans les pays européens, dans les pays du froid. On a donc commencé à se poser des questions...

Les scientifiques de la Caraïbe sont paniqués aujourd'hui car ils ont constaté qu'environ 70 % des coraux de la Caraïbe sont menacés de blanchiment. En effet, depuis pratiquement deux mois, nous avons observé que la température de la mer restait entre 26° et 30° ! Ceux-là même qui disaient : « Oui, développement durable et solidaire... C'est l'affaire de quelques écologistes illuminés, d'altermondialistes plus ou moins déréglés » sont obligés, avec la communauté scientifique nationale, de se poser la réelle problématique : allons-nous pouvoir rester sur cette planète, comme le disait le Professeur Reeves tout à l'heure ? Pouvons-nous changer de comportement ?

En ce qui concerne la ville de Sainte-Anne, nous avons choisi de changer de comportement. Comment ? À partir

Garcin Malsa
maire de la ville de Sainte-Anne,
vice-président du Conseil général de la Martinique



du moment où nous sommes arrivés à la gestion en 1989, nous avons dit : « Halte à la construction d'hôtels, notamment dans les zones humides et plus particulièrement dans les mangroves ! Halte aux occupations sur le littoral ! » Et nous avons mis en place une politique ardue, qui dérangeait les propriétaires fonciers, les financeurs et même les tours opérateurs, mais nous étions armés d'une volonté politique de protéger.

Aujourd'hui, plus de 85 % du territoire de la commune de Saint-Anne sont protégés en espace naturel. Tous les îlets de la commune de Sainte-Anne sont protégés. Ce n'est pas le cas pour les autres îlets de la Martinique. Sur treize îlets que nous avons, tous sont protégés, cinq sont des réserves ornithologiques. Toute la mangrove de la commune de Sainte-Anne est protégée. Aucun espace humide n'est occupé ; bien au contraire, nous avons lancé une réhabilitation des mares car nous avons constaté que celles-ci avaient disparu. Cela a fait revenir les canards sauvages, les espèces animales et végétales, permettant de commencer à enrichir la biodiversité.

Il est donc possible, grâce à une volonté politique, une détermination, une conviction surtout, de faire revenir ce qui a disparu. Mais vous le savez, certaines situations sont irréversibles. Dans la baie du Marin, l'une des plus belles de la Caraïbe, qui couvre environ 20 kilomètres carrés, 11 kilomètres carrés sont dans une situation irréversible

parce que, tout simplement, 3 000 tonnes de terre arrivent dans les fonds marins par an.

La situation que je viens de vous décrire est la même pour pratiquement toutes les îles, mais une chose nous a confortés : nous avons mis en place un Agenda 21 et, à travers lui, nous avons permis à la fois aux populations et aux partenaires, ONF, partenaires de l'État, collectivités, conseils généraux, régionaux, de participer avec nous au point qu'aujourd'hui un Agenda 21 est lancé sur l'ensemble de la Martinique.

Je suis très heureux et très honoré de vous informer que l'Association des communes des DOM vient de faire son Congrès en prenant comme thème le développement durable et a mis la préservation de la biodiversité, le tourisme durable et solidaire au centre des débats, de même que les énergies renouvelables.

Pour terminer, je voudrais ajouter que la France aujourd'hui a tout intérêt à protéger cette immense ressource en biodiversité et qui se trouve dans les pays de l'Outre-Mer.

Merci.

Gilles Berhault

Merci beaucoup. Voici aussi une collectivité locale particulièrement engagée : j'appelle Jean-Pierre Le Scornet, vice-président chargé du développement durable du Conseil régional des Pays de Loire ■

Jean-Pierre Le Scornet
vice-président chargé
du développement durable
du Conseil régional
des Pays de la Loire



Bonjour à toutes et à tous. Je suis très heureux de partager avec vous ce temps d'échange; nous voyons bien que la détermination et la volonté politique peuvent changer le monde dans le cadre de ce qui a été évoqué ce matin à de nombreuses reprises, c'est-à-dire cette utopie concrète.

Bien sûr, l'environnement reste l'affaire de tous, nous l'avons bien vu. Notre planète va mal -cela a été encore décrit récemment. Aujourd'hui, il nous faut réapprendre ce langage de la nature, décoder ce que sont réellement les enjeux du développement durable. Agir, agir vite et à la hauteur des enjeux.

Bien sûr, notre Région des Pays de la Loire prend sa part dans cette lutte et je ne reviendrai pas sur ce que mes collègues ont dit précédemment en termes de dispositifs puisque nous avons également à peu près les mêmes. Nous intervenons peut-être plus particulièrement en direction



Jean-Pierre Le Scornet
vice-président chargé du développement durable
du Conseil régional des Pays de la Loire



de la biodiversité. Je voudrais prendre deux exemples qui me paraissent intéressants et qui sont en outre d'actualité puisque nous venons de les adopter récemment :

- le soutien à l'agriculture biologique ;
- le lien entre parcs naturels et pays/agglomérations.

Concernant le bio tout d'abord, vous le savez mieux que moi, le bio, c'est bon ; c'est bon pour l'environnement, pour la santé, pour l'aménagement du territoire et pour l'emploi. Vous l'ignorez peut-être, mais la Région des Pays de la Loire est une des premières en France en termes de surfaces cultivées en bio puisque près de 62 000 hectares sont consacrés à l'agriculture biologique, soit près de 2,7 % de sa surface agricole utile. Il existe en Pays de la Loire près de 1 100 agriculteurs bio, près de 400 entreprises de transformation qui permettent d'ailleurs d'élargir l'offre de produits bio à l'ensemble des consommateurs. Nous avons donc une tradition bio bien ancrée dans les Pays de la Loire.

L'outil que nous venons de mettre en place est un outil que nous souhaitons lisible, visible et concret. Le Conseil régional prend désormais à sa charge la totalité des coûts de certification des agriculteurs bio. C'était en effet pour eux une charge supplémentaire que d'autres n'avaient pas ; procédure un peu complexe d'ailleurs. Donc 100 % de ces certifications sont prises en charge par la région ; 50 % pour les transformateurs. Cela va mobiliser une aide régionale d'environ 400 000 euros annuels pour la

période 2005-2006. C'est un engagement très concret d'actualité puisque nous l'avons adopté la semaine dernière pour soutenir la filière biologique en Pays de la Loire, face notamment à ses concurrents européens.

Je voulais également développer l'autre aspect sur lequel nous intervenons dans le domaine du bio, à savoir les OGM, sujet que Mme Ségolène Royal a largement développé. J'évoquerai simplement notre adhésion, voici quelques semaines, à la Charte de Florence et le combat que nous menons, avec ma collègue Pascale Loget du Conseil régional de Bretagne concernant les filières sans OGM.

Nous avons mis en place un autre dossier, sur lequel nous avons adapté un nouveau dispositif : la liaison entre les parcs et les agglomérations. Nous avons constaté qu'entre parcs et agglomérations, c'était au mieux l'indifférence, au pire la jalousie. Or, il nous paraissait intéressant d'avoir enfin une vraie qualité de dialogue entre ces deux entités à l'histoire effectivement très différente.

Pour ce faire, nous avons ajouté une dotation supplémentaire à l'ensemble des politiques de territoire, notamment pour les pays et agglomérations qui disposent sur leur territoire d'un parc naturel régional. Au total, ce nouveau dispositif accordera aux agglomérations qui disposent d'un parc en leur sein environ 5 millions d'euros supplémentaires sur trois ans. Concrètement, cette dotation sera affectée à des opérations portées par les pays ou

**Le Conseil régional
prend désormais
à sa charge la
totalité des coûts
de certification des
agriculteurs bio**

**Nous avons
adapté un nouveau
dispositif: la liaison
entre les parcs et
les agglomérations**

les agglomérations, qui seraient ainsi labellisées par les parcs, avec des effets attendus en termes de dialogue entre ces deux entités.

Voilà ce que je voulais vous dire très concrètement, car nous avons besoin aujourd'hui d'engagements clairs, lisibles et précis.

Je ne serai pas complet si je n'évoquais pas le prochain rendez-vous qu'organisera la Région des Pays de la Loire en octobre 2006: les Assises nationales du développement durable. C'est un moment important, attendu, qui, jusqu'à présent, se déroulait en régions Nord/Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées. Elles seront accueillies en 2006 dans la Région des Pays de la Loire, avec le soutien de la Ville d'Angers dont je salue le maire et de la Ville de Nantes dont le vice-président, M. Ronan Dantec, est également présent.

Merci.

Gilles Berhault

Merci de cette liaison avec Angers... Elle ne l'est pas du tout sur le contenu car, pour le buffet bio, il faudra attendre encore un tout petit peu.

Je demande au député maire d'Angers, M. Antonini, de prendre la parole ■

Jean-Claude Antonini
député-maire d'Angers,
président d'Angers Métropole,
vice-président du Conseil
régional des Pays de la Loire



Je voudrais simplement vous raconter une petite histoire prouvant que, concrètement, il est possible de faire de la défense de la biodiversité dans une ville.

La Ville d'Angers, avec 170 000 habitants, compte, dans son sein, une île de 600 hectares, à la confluence de la Mayenne et de la Sarthe, qui a la particularité d'être inondée deux fois par an, trois mois chaque fois; cela la rend assez peu habitable, ce qui est une chance. C'est une histoire qui date de mille ans puisque cette île a toujours été occupée par des moines d'abord, puis par des paysans.

Progressivement, elle a connu une certaine « biodiversité de l'occupation » avec des chasseurs, des pêcheurs, des associations de défense de l'environnement, tout un monde extraordinairement varié et aux intérêts divers.

Cette île, inondée deux fois par an, a sur son territoire une extraordinaire biodiversité végétale puisque, se trouvant à la confluence, elle sert un peu d'« éponge » à tout l'humus





**Les associations
de pêcheurs
ont demandé la
remise en état
des canaux de
drainage, construits
par les moines
du XII^e siècle**

et aux graines qui arrivent d'amont ; des dizaines d'espèces différentes se développent ainsi sur son territoire. On y trouve par ailleurs une faune extrêmement variée d'oiseaux puisque, ces oiseaux étant très protégés par le fait même que c'est une île, à laquelle on ne peut accéder qu'au moyen d'un bac, ils n'ont pas été dérangés. Nous sommes, en particulier, les heureux propriétaires d'une vingtaine de couples de râles des genêts, une espèce en voie de disparition ; il doit rester quarante couples actuellement en France ! C'est un oiseau très laid, qui a un cri absolument détestable, mais il est intéressant parce qu'il est rare et il faut le préserver.

Dans les années 70, avec le retour de l'amour de la campagne, nous avons craint le pire car, effectivement, c'était un endroit intéressant, à dix minutes du centre-ville et des dizaines de personnes pouvaient venir dans cette île et la ravager complètement. Deuxièmement, l'agriculture, qui est une agriculture d'élevage, était intéressée par le fait qu'on faisait une première fauche au printemps et une deuxième, de regain, à l'automne. Or, plus la fauche se faisait tôt dans la saison, plus les risques pour la nidation étaient importants. Enfin, les associations de défense de l'environnement étaient battues en brèche par les associations de pêcheurs et de chasseurs et tout ce petit monde-là ne vivait pas très bien.

Le rôle que nous avons eu a été triple :

1/ Nous avons commencé par ne pas faire de publicité sur cette île et rendre son accès difficile pendant longtemps ;

nous sommes devenus propriétaires du bac, celui-ci ne fonctionnait pas très bien ; soit il était en panne, soit le passeur n'était pas là, ce qui était vraiment tout à fait épouvantable et faisait qu'il n'était pas du tout intéressant d'aller sur cette île.

2/ Nous avons mis face à face les pêcheurs, les chasseurs, les agriculteurs et nous avons essayé de voir ce que nous pouvions faire en commun.

3/ Nous avons mis en place une stratégie financière et dans le temps pour arriver au résultat suivant :

- Les chasseurs l'ont classée en réserve de chasse ; il est donc devenu strictement interdit d'y chasser. Ils sont d'accord pour essayer de protéger au maximum cette île de tous les braconniers et ils nous aident considérablement pour la chasse.
- Les associations de pêcheurs ont demandé la remise en état des canaux de drainage, construits par les moines du XII^e siècle, qui permettent, grâce aux écluses, de garder les alevins à l'abri des poissons carnassiers suffisamment longtemps pour qu'ils aient le temps d'acquérir des forces et que, lorsque les écluses sont ouvertes, ils puissent échapper aux brochets et autres silures que des gens, dans un esprit de biodiversité, ont installés dans notre région.
- Nous avons passé un accord, grâce à Natura 2000, avec les exploitants agricoles. La fauche de printemps a été repoussée après les nidations et l'éclosion des œufs. Nous avons d'abord, au titre de la ville, donné des compensations

financières, puis, au titre de Natura 2000, nous avons intégré cela. Le regain se fait spontanément et naturellement ; la deuxième fauche est remplacée par du pâturage libre. Au moment de la vache folle, cela nous a permis d'avoir un système qui fonctionnait très bien, avec du fourrage fait sur l'île pendant le printemps, stocké ensuite dans les fermes, des pâturages libres qui duraient pratiquement jusqu'en décembre sur l'île. Ensuite, à partir de décembre, le bétail mangeait le fourrage qui avait été fauché au printemps.

Nous avons donc réussi à maintenir l'économie et, grâce à la discussion avec tous les partenaires, une gestion de bonne gouvernance, comme on dit maintenant.

Finalement, nous avons réussi à réparer le bac ; nous faisons une ouverture maîtrisée – nous sommes toujours propriétaires – aux touristes ou à ceux qui viennent se promener ; chaque fois qu'ils viennent, ils sont informés, entourés et surtout un peu « canalisés » afin qu'ils ne détruisent pas les plantes qui y vivent.

Avoir 600 hectares d'une île qui, en plus, a une forme de cœur au centre d'Angers, est vraiment une richesse exceptionnelle. Merci.

Gilles Berhault

Merci beaucoup. Après ces premières interventions, nous allons parler des oiseaux. Je demande à Jean-Marc Helm, président de Cemex France, de prendre la parole ■

Nous avons passé un accord, grâce à Natura 2000, avec les exploitants agricoles

Jean-Marc Helm
président de Cemex France



Mesdames et messieurs, bonjour.
Je voudrais tout d'abord remercier le Comité 21 d'inviter un industriel à parler de biodiversité. Cemex que je représente aujourd'hui est l'un des leaders mondiaux des matériaux de construction. En France, Cemex exerce ses activités dans le béton prêt à l'emploi, avec la société Béton de France et dans les granulats, avec la société Morillon Corvol.

C'est cette dernière activité, celle des granulats, qui nous intéresse aujourd'hui puisque c'est Morillon Corvol qui, en juin 2003, a signé un partenariat avec la LPO, Alain Bougrain-Dubourg, son président, et Michel Metais, son directeur général, qui interviendra dans quelques minutes pour nous parler de ce partenariat.

Granulats et biodiversité... Partenariat entre un industriel, Morillon Corvol, et la LPO... Tout cela pourrait paraître antinomique et, pourtant, nous apportons la preuve que c'est possible.



21 % des zones humides placées en ZNIEFF dans la région Île-de-France sont d'anciennes exploitations de granulats

Tout d'abord je voudrais rappeler que les granulats, c'est-à-dire les sables et graviers extraits des carrières, constituent la matière première la plus consommée après l'eau. Ainsi, vous serez certainement surpris d'apprendre que chaque citoyen, donc chacun de nous ici présent, nécessite chaque jour de l'année 20 kg de granulats pour construire des bâtiments, des routes, des aérodromes. Les granulats sont indissociables de l'acte de construction et de l'aménagement du territoire.

Mais cette activité d'extraction a des impacts sur les milieux naturels, et même si la carrière n'est qu'un épisode dans la vie du sol et que le réaménagement va permettre de réinsérer progressivement la carrière dans son milieu, je considère que nous avons une véritable responsabilité à exercer en matière d'environnement.

C'est pourquoi nous avons développé, depuis plus de quinze ans, chez Morillon Corvol une politique environnementale pragmatique et concrète. Je dis bien « pragmatique et concrète » et non pas « conceptuelle », car trop souvent le conceptuel mène à l'inaction. Nous avons mis en place une politique permettant de mieux connaître et maîtriser nos impacts, mais surtout d'élaborer des réaménagements de carrière permettant de créer et recréer une nouvelle richesse écologique. En effet, moyennant un savoir-faire, les carrières peuvent être une véritable opportunité en faveur de la biodiversité faunistique et floristique.

Elles peuvent permettre, par exemple, de créer des zones humides dont on sait qu'elles disparaissent en France, ce qui est très important pour l'équilibre écologique, le maintien ou le développement des espèces.

Quelques exemples... 21 % des zones humides placées en ZNIEFF dans la région Île-de-France sont d'anciennes exploitations de granulats. Chez Morillon Corvol, nous avons également voulu orienter nos réaménagements vers des réaménagements écologiques. Aujourd'hui, 25 % de nos réaménagements sont ainsi orientés.

Nos sites ainsi permettent d'accueillir des espèces protégées :

- le balbuzard pêcheur : il doit en rester une dizaine de couples en France. Nous avons la chance d'accueillir un de ces couples dans une de nos carrières près d'Orléans ;
- le butor étoilé ;
- le héron pourpré qui a choisi un de nos sites près de Bordeaux.

Je voudrais également évoquer une réalisation exemplaire, celle de Chambéon sur les rives de la Haute Loire, qui résulte d'un partenariat riche d'enseignements au niveau technique et au niveau humain, entre Morillon Corvol et la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la nature).

Outre un nombre considérable d'espèces d'oiseaux rares et protégés, cet Écopôle accueille aujourd'hui plus de

**Il faut avoir une
volonté de s'ouvrir
vers l'extérieur et
de travailler avec
les naturalistes,
les associations**

30 000 visiteurs dans un site classé Natura 2000 et joue donc, en même temps, un rôle touristique et éducatif.

Toutes ces réalisations sont le fruit d'une volonté politique de considérer l'environnement comme une donnée essentielle de notre politique industrielle.

Ce matin, il était évoqué la difficulté d'associer finances et environnement. Il est vrai que, dans le monde industriel, les contraintes à court terme, en matière financière, sont de plus en plus difficiles et de plus en plus fortes et qu'une entreprise ne fonctionne qu'à partir du moment où il y a une politique de qualité globale, et l'environnement fait partie de cette politique de qualité globale. Aussi faut-il une volonté d'associer des compétences en interne, mais celles-ci ne sont pas suffisantes. Il faut avoir une volonté de s'ouvrir vers l'extérieur et de travailler avec les naturalistes, les associations.

Autant dire que, voici dix ans, cette démarche n'était pas facile puisque les associations d'environnement étaient plutôt des opposants aux carrières. Mais, grâce à notre volonté, notre transparence et notre souci de partager nos savoir-faire, nous avons réussi à mener cette mission et à développer de véritables partenariats avec des associations locales et régionales.

Nous avons voulu aller plus loin et donner une cohérence nationale à cette démarche.

C'est ce qui nous a amenés à nous rapprocher de la LPO qui fédère pratiquement l'ensemble des associations avec lesquelles nous travaillons sur le plan local et régional. Ce partenariat porte sur des échanges de savoir-faire en matière de préservation des espèces et des milieux, de valorisation du patrimoine naturel, de partage d'expériences, d'amélioration de nos pratiques d'exploitation.

Nous utilisons également les expertises de la LPO pour mieux concevoir certains de nos réaménagements pour favoriser la venue d'espèces aujourd'hui menacées. En particulier, nous essayons, sur notre site de Sorèze dans le Tarn, de favoriser la venue du grand duc et du faucon pèlerin.

Enfin, je voudrais dire que ce partenariat est complété par une action de mécénat visant à participer à la protection d'espèces sensibles ou à celle de sites à fort enjeu comme les Sept-Îles en Bretagne.

Ce mécénat est également un excellent moyen en interne de fédérer les 2 000 collaborateurs de Cemex en France sur les enjeux environnementaux et, en particulier, l'intérêt de la biodiversité et donc de progresser, à notre échelle, dans la voie du développement durable.

Merci.

Gilles Berhaut

Merci. Nous écoutons Michel Metais, directeur général de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ■

Michel Metais
directeur général de la LPO



Merci, bonjour à tous.
Derrière cet exposé qui dit l'essentiel, je serai très bref. Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'en fait ce partenariat porte évidemment sur la protection des oiseaux et des milieux les plus menacés en France, mais également sur la sensibilisation à la nature et aux grands problèmes écologiques, notamment chez ceux dont ce n'est pas la vocation première.

Je remercie Morillon Corvol d'avoir donné non seulement à la LPO, mais également à d'autres associations, comme le disait Jean-Marc Helm, régionales et départementales, le soin de développer le partenariat dans le domaine de la biodiversité.

Le partenariat Morillon Corvol/LPO répond très concrètement aux deux objectifs que je viens de citer.

Des exemples ont déjà été cités, mais je rappellerai les actions menées en faveur de la biodiversité dans

les zones humides en Brenne et dans les marais de l'Ouest, la contribution au retour du faucon pèlerin dans les villes et milieux anthropiques. À ce propos, nous avons eu la surprise et l'intérêt de voir cette année des carrières en région parisienne accueillir le premier couple de faucons pèlerins ; des villes comme Metz en accueillent également dans leur milieu anthropique, ce qui est une nouveauté et nous rassure. Je citerai également un programme qui concerne le soutien à la fixation de colonies de guêpiers d'Europe dans des gravières en Provence-Côte d'Azur.

Tout cela pour vous dire, à travers ces exemples, que ces milieux et ces espèces ont un lien avec les activités de Morillon Corvol : les sablières et les gravières.

Sur le deuxième objectif, en matière d'échanges de savoir-faire, nous avons organisé des forums sur des thèmes aussi divers que : « Comment rendre compatible une exploitation de carrière avec un site Natura 2000 ? », « Comment économiser les ressources en eau et en matières premières ? », « Les conséquences possibles de la Charte de l'environnement sur les activités de Morillon Corvol ».

Nous ne sommes donc pas restés dans notre seul domaine des oiseaux et des milieux. Nous progressons à un niveau national entre nos deux organismes nationaux, mais ce qui fait l'originalité de notre partenariat, c'est que nous associons très étroitement, côté Morillon Corvol, les

Nous avons eu la surprise et l'intérêt de voir cette année des carrières en région parisienne accueillir le premier couple de faucons pèlerins

responsables de sites d'exploitation et les responsables régionaux de l'entreprise et, côté LPO, les délégations régionales et départementales.

Il faut retenir de notre partenariat ce travail très local, très concret, entre des équipes, des femmes et des hommes, pour préserver la biodiversité.

Je vous remercie.

Gilles Berhault

Merci beaucoup. Deux interventions courtes, deux engagements de membres de Comité 21... Pascale Loget et Philippe Pommez ■



Pascale Loget, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne

Bonjour. La Région Bretagne s'engage sur cette question du tourisme durable, à travers une charte : la Charte de la gestion

intégrée du littoral.

Qu'est-ce que cela signifie ? J'imagine que vous aimez, que vous appréciez beaucoup les côtes bretonnes, les plages, les embruns. Mais, derrière tout cela, nous trouvons beaucoup de conflits d'usage et d'intérêts : plaisance contre pêche, consommation de poissons labellisés contre consommation de perches du Nil, bagarre entre producteurs de moules ou d'huîtres contre l'agriculture industrielle. Nous ne trouverons certes pas des consensus partout, mais nous essayons de voir comment nous pouvons faire avancer les choses.

Deuxième engagement de la Région Bretagne : vous accueillir dans quelques jours à Rennes, mardi et mercredi prochains, à la 4^e Conférence des régions européennes libres d'OGM. Sur cette question de la biodiversité, de la compétitivité de nos agricultures européennes, il y a beaucoup à faire et à dire sur la question de coexistence des parcs naturels par exemple, des agricultures bio, mais



Nous trouvons beaucoup de conflits d'usage et d'intérêts: plaisance contre pêche, consommation de poissons labellisés contre consommation de perches du Nil, bagarre entre producteurs de moules ou d'huîtres contre l'agriculture industrielle

également des agricultures « classiques », de nos produits – je pense au lait et à la viande notamment – avec ces plantes génétiquement modifiées. D'ailleurs, la plupart des régions qui sont ici ont adhéré à la Charte de Florence.

Je m'engage à vous recevoir le mieux possible de façon à ce que nous puissions avancer ensemble. Nous avançons d'ailleurs très bien ensemble, entre gouvernements des régions d'Europe, puisque nous sommes aujourd'hui quarante régions européennes engagées sur cette question ! ■



Philippe Pommez,
vice-président international de Natura

Natura est une société brésilienne, leader des produits cosmétiques au Brésil. Elle est présente également en Argentine, au Chili, au Pérou, au Mexique et, depuis le début de l'année, en France. Elle est née

voici trente-cinq ans, fondée sur une certaine vision, une volonté de participer à la communauté de ces gens qui, autour du monde, veulent construire un monde meilleur. Nous sommes ici d'ailleurs pour cette raison.

Je voudrais donc remercier le Comité 21 de son invitation, non seulement pour pouvoir ainsi participer à la richesse de votre expérience, mais également pour faire un peu le trait d'union avec le Brésil à travers les problèmes qu'il

rencontre – ce sont les mêmes que ceux dont j'entends parler depuis ce matin –, sur lesquels il a souvent un regard nouveau et auxquels il apporte des solutions certainement novatrices.

Voici environ sept ans, Natura s'est engagée dans le développement durable de la biodiversité brésilienne. Celle-ci représente 22 % de celle de la planète ; elle concerne six écosystèmes. C'est un challenge important. Je reprendrai les mots de M. Le Hericy dont j'ai écouté le discours un peu plus tôt : en fait, la biodiversité, sans la socio-diversité, n'existe pas. C'est cette association de l'homme et de la biodiversité qui devrait être l'objet de notre recherche et c'est ce que nous faisons depuis huit ans, en mettant en place une démarche qui nous permette de réaliser ce projet, sans savoir très bien d'ailleurs au départ dans quoi nous nous engageons.

Nous avons la chance de rencontrer des organisations non gouvernementales qui nous ont aidés à mettre en place un programme de certification. Aujourd'hui, cette certification qui vient du Forest Stewardship Council and Sustainable Agriculture network, nous a permis de franchir une étape dans cette conscientisation du développement durable, mais surtout de réaliser que nous sommes loin du compte, loin encore d'avoir réussi à faire que ces communautés avec lesquelles nous travaillons puissent être en mesure d'assurer leur développement durable.

**Nous avons
la chance de
rencontrer des
organisations non
gouvernementales
qui nous ont aidées
à mettre en place
un programme
de certification**

Un effort doit être fait en terme de gouvernance, non seulement auprès des communautés, mais également avec les acteurs qui composent ce scénario et surtout, peut-être, en terme de sensibilisation de l'industrie privée par les gouvernements.

Gilles Berhault :

Je vais demander à Laurence de La Ferrière et à Florence Arthaud de me rejoindre pour dire quelques mots et apporter – dans cette salle un peu close pour parler de biodiversité –, un peu de respiration ■



Florence Arthaud

Bonjour. C'est la première fois que j'assiste à un débat de cette sorte et je suis heureuse, ainsi que Laurence, de voir qu'autant de gens s'occupent de la sauvegarde de notre « pauvre planète » qui est bien mal en point et, surtout, essayent de promouvoir des comportements différents à tous les niveaux. Il sera plus facile de changer de comportements que de changer de planète !

Cela dit, se pose surtout un problème de campagnes de motivation auprès des jeunes, y compris dans les écoles ; cela manque énormément. Nous le voyons sans cesse. Nous constatons des dégradations des océans, des

nappes phréatiques qui sont complètement nitratées. Tout le monde connaît les problèmes de pollutions industrielles, de fonte des glaciers... En même temps, nous subissons un réchauffement climatique de la planète.

Il faudrait que la science permette à l'homme de continuer à vivre sur cette planète, à partager de bons moments et que nous fassions en sorte d'élever nos enfants dans le souci du respect de la biodiversité, dans celui d'adopter des gestes quotidiens pour la sauvegarde de la planète ■



Laurence de La Ferrière

Florence a exprimé le fond de ma pensée. Je vais entrer dans quelque chose de beaucoup plus concret. Florence a parlé des enfants, et c'est à mon avis à leur niveau que nous pouvons le mieux intervenir. Il est très important qu'ils se sentent responsables de leur avenir. Pour cela, j'ai envie de leur donner une plus belle vision de leur planète. On parle beaucoup de problèmes, de guerres, de pollutions, etc. Il faut les emmener en montagne, sur la mer, les emmener toucher la neige, respirer au sommet d'un pic de rochers !

C'est ce que je vais faire en partenariat avec Éco-Emballages qui a décidé de soutenir ma prochaine expédition qui consistera à traverser l'arc alpin en ski de randonnée, donc avec des moyens absolument écologiques.



**Il sera plus facile
de changer de
comportements
que de changer
de planète!**

Cela durera une centaine de jours, avec environ 1500 kilomètres à parcourir, 100 000 mètres de dénivelé positif à gravir et autant à descendre.

Je ne propose pas à vos enfants de me suivre du début jusqu'à la fin ! Par contre, ils pourront me rejoindre pour une heure, une journée ou une semaine et nous partagerons, à ce moment-là, une vision de ce monde, je crois, dans des conditions très positives. Il sera alors peut-être plus facile de leur donner envie de protéger notre planète et de participer à ce que nous devons faire pour notre environnement. Merci.

Gilles Berhault : Merci beaucoup pour ce message très positif. Bravo aux intervenants ■



C'est surtout en Outre-Mer et en mer que les responsabilités de la France sont considérables. La France est au quatrième rang des pays du monde pour le nombre des espèces menacées qu'abrite son territoire et le second pays du monde pour l'étendue de ses responsabilités maritimes.

François Letourneux, président du Comité français de l'UICN, lors de l'engagement 2



ENGAGEMENT N°3



Respecter
la diversité culturelle
et lutter contre
les exclusions

ENGAGEMENT N°3

Respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions

Claudy Lebreton,
président de la table-ronde,
président de l'Assemblée
des Départements de France,
président du Conseil général
des Côtes d'Armor



Animé par Dominique Martin-Ferrari, directrice de Gaïa Network
et administratrice du Comité 21

- Jacques Hintzy, président de UNICEF France
- Didier Segal-Saurel, vice-président chargé du développement durable du Conseil général de la Seine Saint-Denis et administrateur du Comité 21
- Geneviève Sevrin, présidente d'Amnesty France
- Henri Lachmann, président de Schneider Electric
- Pascal Dubois, directeur de cabinet auprès du maire de Valenciennes et administrateur du Comité 21
- Farid Yaker, coordonnateur Enda Europe
- Martine Brousse, directrice de La Voix de l'Enfant

Dominique Martin Ferrari,
directrice de Gaïa Network



Le développement durable est une notion complexe, qui à son origine avec le rapport Bruntland s'est contenté de « coller » au pilier de l'environnement, ceux du social et de l'économie. Mais quand on regarde ce qu'il s'est passé ces dernières années, on se rend compte qu'on peut avoir de bonnes mesures onusiennes environnementales, comme par exemple, la protection de la forêt tropicale, mais que d'autres enjeux sont peu pris en compte ; comment protéger la forêt si on ne protège pas les peuples, leur savoir ancestral, et leurs moyens d'utiliser leurs produits ?

On le voit aussi avec la convention sur la biodiversité et la brevetabilité du vivant qui n'a pas empêché le vol des brevets aux bushmen qui avaient trouvé le secret du coupe-faim. Heureusement, certaines ONG ont pu les aider à récupérer des royalties sur ces nouvelles molécules. Il faut à ce sujet saluer l'adoption récente de la convention

sur la diversité culturelle de l'UNESCO, qui introduit un quatrième pilier, la culture.

Michel Barnier a dit ce matin : les mots n'ont pas le même sens quand on est riche et quand on est pauvre ; on ne peut pas avoir envie de protéger ce qu'on a pas. On trouve ces fractures au sein même de nos sociétés. Sur le plan onusien, c'est la fracture entre pays en développement et pays riches qui s'est affirmée, au sein de nos populations cette fracture est liée à la diversité. Pourquoi y a-t-il eu des explosions dans les banlieues ? D'abord, à cause d'un cadre de vie purement environnemental - on vit mal dans un certain nombre de lieux ; deuxièmement pour des raisons sociales et économiques. Ce sont des notions de développement.

Et enfin, ce qui a été très peu analysé - des associations comme ENDA l'évoqueront cet après-midi- c'est le respect des cultures. On a entendu dire dans les médias « Pourquoi y a-t-il des enfants de 10 ans dehors à 10 heures du soir ? » ou « pourquoi le père et la mère ne jouent-ils pas leur rôle ? » alors que l'on sait que c'est un ancien ou un oncle qui éduque les enfants dans certaines cultures...



Dominique Martin Ferrari,
directrice de Gaïa Network



**La convention
sur la biodiversité
n'a pas empêché
le vol des brevets
aux bushmen qui
avaient trouvé
le secret du
coupe faim**

Qu'avons-nous fait, nous qui avons tiré notre enseignement de Lévi Strauss. Avons-nous donné à ces populations la possibilité d'évoluer au sein de notre société ?

C'est sans doute l'une des mesures les plus importantes de ces dernières années, à condition, comme le disait tout à l'heure le président du festival du vent, de défendre simultanément la biodiversité et la diversité culturelle, de ne pas cantonner la diversité culturelle aux « cultureux » et la biodiversité aux écolos. On fait les choses ensemble. Je pense qu'on a avancé sur le champ de la gouvernance économique, et que beaucoup reste à faire sur ceux de la diversité et de la gouvernance culturelles.

Je vais donner la parole à notre président Claudy Le Breton, président de l'Assemblée des départements de France, président du Conseil général des Côtes-d'Armor ■



Claudy Lebreton,
président de l'Assemblée des départements de France,
président du Conseil général des Côtes-d'Armor



Je commencerai par une anecdote j'écoutais ce matin à la radio l'annonce de la taxation sur les billets d'avion au profit de l'aide au développement et les commentaires des journalistes: diminution du trafic, suppression d'emplois, conséquences économiques pour nos pays... Et dans tout cela, où est la solidarité entre pays riches et pays pauvres ? Allons-nous continuer à penser que nous pouvons être solidaires sans que, quelque part, il nous en coûte quelque chose ?

Nous sommes, c'est vrai, un pays riche ; il y a pour autant dans notre pays des difficultés : exclusion sociale, difficultés sur l'emploi, désespérance dans nos territoires, mais, pour autant, nous sommes un pays riche. Quand allons-nous avoir le courage, l'audace, de véritables politiques de solidarité internationale, qui soient effectives dans les choix politiques nationaux et dans nos propres collectivités, nos communes et intercommunalités, départements et régions ; c'est bien de cela dont il s'agit aujourd'hui.

Ma deuxième observation est sur la réminiscence du passé, non pour le mystifier mais pour aborder la question du bon sens. Qu'est-ce que le bon sens ? Aujourd'hui, nous sommes dans une société complètement déboussolée, qui a perdu ses repères. Les élus et les populations ont une grande difficulté à comprendre le monde dans lequel on vit. Nous avons besoin de sens et de perspectives d'avenir, d'une vision de l'évolution de notre société et de notre environnement afin de donner des repères dans le quotidien de nos concitoyens, pas simplement dans l'immédiat. Il faut retrouver le sens de la direction, mais aussi le sens de notre action, le sens de notre engagement, le sens que l'on donne à sa vie. C'est extrêmement important. Sur ce sujet, il faut prendre quelques instants pour travailler ensemble et dégager un certain nombre de perspectives.

Le sondage d'opinion présenté ce matin confirme que, pour un certain nombre d'élus – peut-être encore minoritaires, y compris au sein de l'Assemblée des départements de France –, l'enjeu majeur est la préservation de notre environnement, de la planète, de l'espèce végétale et animale. Au-delà des énoncés, dans ce concept de développement durable, c'est comment les collectivités et plus précisément les départements font des choix politiques, disposent des moyens financiers, mobilisent des moyens humains pour atteindre des objectifs forts. La réflexion et l'action doivent être de plus en plus cohé-



Les enfants doivent pouvoir trouver un emploi demain, pouvoir habiter un logement, être engagés dans la vie sociale et dans la vie citoyenne

rentes si nous voulons être compris et identifiés de la part de nos compatriotes. Dans ce domaine de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, de par leurs compétences, les départements sont incontestablement au premier rang de l'action publique.

Il y a quelques semaines, j'étais présent lorsque Claude Dilain, maire de Clichy, s'est exprimé devant les élus. Il a eu l'occasion de redire (c'était une des questions d'aujourd'hui) : « Il faut que progressivement nous allions vers le retour à la normale. » Qu'est-ce que cela veut dire, aujourd'hui, retour à la normale dans les banlieues ? Qu'il y ait moins de véhicules qui flambent chaque nuit ? Si c'est cela, le retour à la normale, alors il y aura, demain, encore d'autres explosions sociales dans nos banlieues et nos territoires. Le retour à la normale, c'est l'égalité des chances. Les enfants qui ont accès obligatoirement à l'éducation, doivent pouvoir trouver un emploi demain, s'insérer dans la société, pouvoir avoir une famille, pouvoir habiter un logement, être engagés dans la vie sociale et dans la vie citoyenne, assumer des responsabilités au-delà des premières responsabilités de la vie.

Aujourd'hui, penser qu'il suffit de quelques mesures immédiates pour régler les problèmes, c'est se faire de douces et amères illusions. Je dis souvent que la politique ne fait pas bon ménage avec le temps. Pour les élus, initier des politiques publiques dont nous ne

Claudy Lebreton,
président de l'Assemblée
des départements de France,
président du Conseil général
des Côtes-d'Armor



verrons jamais la fin, c'est être des bâtisseurs de cathédrales, ceux qui pensaient, imaginaient et dessinaient les grandes cathédrales qui appartiennent désormais à notre patrimoine, mais ne voyaient jamais la fin de leur œuvre. En politique, il faut conserver cette notion. Si, aujourd'hui, les collectivités inscrivent leurs actions dans le développement durable, il faut qu'elles sachent qu'elles posent les premières pierres, qu'elles sont sur le bon chemin. Année après année, siècle après siècle, il y aura des hommes et des femmes qui assumeront des responsabilités et qui s'engageront dans cette continuité. C'est le chemin du bon sens, de la solidarité, de la fraternité, de l'amitié entre hommes et femmes, quels que soient les territoires sur lesquels nous agissons.

Dans cette action publique, il y a, à mon avis, une erreur stratégique à ne pas commettre. La décentralisation a bouleversé les états d'esprit des élus, de la population et du monde associatif. Avec le recul du temps, on s'est aperçu que l'efficacité de l'action publique était désormais aussi grande et aussi forte dans les collectivités et dans la sphère publique, aux côtés de l'État. Les collectivités ne sont pas les seuls acteurs du service public à agir dans la sphère publique. Je considère, aujourd'hui, que le monde associatif est un des acteurs essentiels des services publics sur l'ensemble de nos territoires.

J'ai assigné à mon assemblée
départementale, que nous puissions,
demain, consacrer 1% du budget
de la collectivité départementale
aux politiques de solidarité
internationale.

Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements
de France, président du Conseil général des Côtes-d'Armor,
lors de l'engagement 3

Dans cette action sociale, qui apporte le supplément d'âme à l'action publique ? C'est le monde associatif

Actuellement, l'erreur serait pour l'État, de considérer que l'on peut conduire des politiques sans le concours des collectivités. Tout responsable politique au niveau national serait bien inspiré, pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques dans le champ social (lutte contre la pauvreté, les exclusions), de s'appuyer aujourd'hui sur les compétences et l'efficacité de nos collectivités. Il faut, de plus en plus, qu'il y ait un vrai dialogue respectueux, fondé sur la confiance, la reconnaissance entre les collectivités et l'État. Il n'y a pas opposition entre les deux, mais complémentarité au sein de l'action publique. Cela me paraît essentiel car l'objectif que nous poursuivons est bien la réussite de notre action.

Je terminerai sur un dernier élément : la vie associative. Un département est dirigé par des services et des fonctionnaires territoriaux. Cependant, la crise sociale n'augmente pas le temps des administrations : elle est souvent forte au moment où nos administrations sont fermées. D'où l'intérêt d'avoir une complémentarité dans l'action publique, entre les collectivités départementales qui financent et agissent et les associations qui agissent plus souvent au quotidien. En effet, dans cette action sociale, qui apporte le supplément d'âme à l'action publique ? C'est le monde associatif. Il faut donc que les collectivités aient un regard différent par rapport au monde associatif.

Claudy Lebreton,
président de l'Assemblée
des départements de France,
président du Conseil général
des Côtes-d'Armor



Alors, nous aurons peut-être progressivement créé les quelques conditions qui nous permettront d'avoir, demain, l'espérance de lutter contre l'exclusion et la pauvreté dans notre pays et dans notre département. Merci.

Dominique Martin-Ferrari

Merci, Monsieur le Président.

Jacques Hintzy, président d'Unicef France, va nous présenter le réseau « Ville amie des enfants » implanté dans 100 villes de France ■

Jacques Hintzy,
président d'Unicef France



Permettez-moi tout d'abord, en tant que représentant d'Unicef, de vous dire combien nous sommes attachés à cette croisade pour le développement durable dans un monde où un enfant sur dix souffre de faim ; un sur sept ne dispose d'aucun soin de santé ; un sur cinq n'a pas accès à l'eau salubre. Je pourrais continuer cette énumération des chiffres en matière d'habitation, d'éducation, de travail des enfants, d'esclavage, de traite, d'exploitation sexuelle ou de nonaccès aux moyens d'information. Je voudrais donc souligner que notre combat est mondial contre toutes formes de discrimination. La discrimination par le sexe, par l'invalidité, par l'ethnie ou la race, par la caste, le VIH SIDA ou la situation de naissance est source d'exclusion.

Je voudrais également rendre hommage à toutes les entreprises qui viennent nous appuyer dans nos programmes sur le terrain. Parmi celles-ci, Veolia, La Poste, Ikea, Total, toutes membres du Comité 21.

Je voudrais aussi rendre un hommage aux collectivités territoriales qui nous appuient. Nous sommes en contact avec l'Association des Départements de France, avec l'Association des Maires de France et l'Association des Grandes Villes. Cette lutte contre les discriminations marque notre défense des droits de l'enfant. C'est dans ce cadre que nous nous sommes engagés, en France, pour faire vivre la convention des droits de l'enfant en proximité, c'est-à-dire dans leurs villes.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association des Maires de France et avec le soutien de la Caisse nationale d'épargne, les maires de 106 villes ont rejoint le réseau « Ville amie des enfants ». Ces villes (Cannes, La Rochesur-Yon, Lille, Nancy, Nantes, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Toulouse, Versailles...) sont adhérentes du Comité 21. Ces villes s'engagent à conduire des actions pour mieux intégrer l'enfant dans la ville, à développer l'écoute et la participation des enfants et des jeunes et à développer un esprit de solidarité dans tous les domaines dont, évidemment aussi, en matière internationale.

Je voudrais vous en donner quelques illustrations. À Saint-Étienne, l'association Point Vert permet de maintenir ou de restaurer le lien familial entre parents et enfants après une procédure de divorce ou de séparation. À Seichamps, une journée intergénérationnelle a été créée pour que les jeunes du CMJ rencontrent les personnes du foyer l'Âge d'or.



**Suite au tsunami,
le Conseil local de
la jeunesse d'Issy-
les-Moulineaux a
souhaité prêter
main forte à de
jeunes Thaïlandais**

De même, à Mont-de-Marsan, c'est un Noël sans solitude que les jeunes organisent pour leurs aînés. À Moulins, des ateliers ont été mis en place dans le cadre des écoles pour réfléchir sur le handicap : 15 séances dont une sur deux se passe dans une école élémentaire adaptée pour accueillir les intervenants en fauteuil. À Fontenay-sous-Bois, une charte sur le handicap a été signée pour permettre l'accueil des enfants handicapés dans les centres de loisirs. En matière de solidarité internationale, suite au tsunami, le Conseil local de la jeunesse d'Issy-les-Moulineaux a souhaité prêter main forte à de jeunes Thaïlandais. Ils se sont rendus sur place et ils ont rénové l'école d'un petit village. Ce projet était, bien entendu, soutenu par la ville.

Cet engagement des villes dans le réseau « Ville amie des enfants » amène la ville à avoir un regard transversal sur sa politique vis-à-vis des enfants et des jeunes. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous sommes en train de réfléchir à un logiciel budgétaire qui permettrait de consolider toutes les dépenses d'une ville en ce qui concerne la jeunesse. Ce projet permet de s'inscrire dans une démarche de progrès, de développer et de fédérer de nombreuses initiatives (de la ville et des associations) qui sont prises dans la ville. Ces villes s'engagent dans une réflexion commune sur certains thèmes. C'est dans ce cadre que nous organiserons, en juillet prochain, un forum sur l'enfant dans la ville.

Jacques Hintzy,
président d'Unicef France



Nous demanderons aux enfants et aux jeunes de réfléchir sur ce que pourrait être une ville améliorée en ce qui les concerne.

Ce réseau « Ville amie des enfants » donne accès à une banque d'expériences et de réalisations françaises et internationales au travers de nos sites « Ville amie des enfants ». Ce programme permet de s'inscrire dans une culture des droits de l'enfant. Selon le préambule de la Convention des droits de l'enfant : « L'enfant doit être élevé dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité. »

Pour conclure, je voudrais souhaiter que le développement durable donne au pilier humain toute sa place et qu'il puisse contribuer à construire un monde digne des enfants, car ils sont évidemment l'avenir de nos sociétés.

Je vous remercie.

Dominique Martin-Ferrari

Merci, monsieur le Président ■

Didier Segal-Saurel,
vice-président
chargé du développement durable
du Conseil général de la Seine-Saint-Denis



La Seine-Saint-Denis, c'est le 93. « Respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions. » Ces quelques mots se heurtent, depuis des années, à une réalité que nous avons – par pudeur, par manque de courage et par peur de nous voir voués aux gémonies de l'extrême droite – voulu nier. Une fois passée l'explosion de violences injustifiées, il faut répondre aux silences de celles et ceux qui, impuissants, ont vu brûler leur voiture, leur gymnase, leur école. N'oublions pas que les banlieues et les cités sont composées de femmes et d'hommes silencieux qui aiment leurs enfants et rêvent pour eux de réussite scolaire.

Ils tentent, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés, de se construire un avenir et gardent foi dans les valeurs de la France. Désigner « l'âne pelé et galeux » comme unique coupable de la peste, désigner le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé, le manque de moyens financiers et humains, serait une réponse partielle et partielle qui masquerait nos responsabilités collectives.

Certes, la Seine-Saint-Denis peut s'enorgueillir d'abriter une population composée de plus de 120 nationalités et 250 cultures différentes, mais c'est aussi une faiblesse quand les injustices se superposent. En Seine-Saint-Denis, tous les clignotants sont au rouge : le plus fort taux de chômage en France, le plus faible revenu moyen imposable, la moitié des foyers non imposés, des communes pourvues jusqu'à 80 % de logements sociaux, un urbanisme déshumanisé des années 60. Certains y ont vu le moyen d'exiler des populations indésirables de leur centre-ville, d'autres une manne électorale...

La Seine-Saint-Denis survit dans un environnement de friches industrielles polluées, balafrées d'autoroutes (A1, A3, A86, RN1, RN2, RN3, etc.). Pire, il nous faut ajouter le taux d'échec scolaire. La moyenne de certains collèges de la République, faute de pouvoir se payer le privé, est de 5,5/20. Comment envisager, pour les enfants de cette population silencieuse, l'accès à des études secondaires ? Ce constat est brut. Il est celui de l'égoïsme, il est le nôtre. Il est celui de la fracture sociale installée depuis des années, dans nos villes, dans ces cités où l'on habite parce qu'on n'a plus le choix. Ce qu'il convient d'appeler pudiquement des « incivilités » (boîtes aux lettres défoncées, urines dans les cages d'escaliers) sont quotidiennement insupportables à vivre.

Les responsables sont les maires refusant l'application de la loi SRU (20 % de logements sociaux) et les expulsions,



**Les responsables
sont les maires
refusant
l'application de
la loi SRU (20 %
de logements
sociaux) et les
expulsions, pour
de simples raisons
électorales**

pour de simples raisons électorales. En bafouant la loi, ils bafouent la République. L'exclusion se nourrit de l'exclusion. La diversité culturelle ne peut s'entendre que dans le respect des valeurs de la République française : « Liberté, égalité, fraternité », j'ajouterai « laïcité ».

Ne nous voilons pas la face, sur ces valeurs nous avons failli. À force de vouloir à tout prix respecter les différences culturelles, n'avons-nous pas fini par faire entendre à ces filles et à ces fils de la République française qu'ils n'avaient pas les mêmes devoirs et droits que les autres ? Il nous faut d'urgence inverser les mots. Il ne s'agit plus d'impulser une politique de logement social destinée aux seules populations les plus en difficulté, il nous faut œuvrer pour une politique sociale de logement, rendant ainsi aux classes moyennes leurs rêves, regagnant ainsi la mixité sociale et réduisant l'exclusion.

« Car celui qui a, on lui donnera, et il sera dans l'abondance. Mais celui qui n'a rien, on lui enlèvera même ce qu'il a ». Ce verset de saint Matthieu s'applique à la Seine-Saint-Denis. Il est vrai qu'habiter une cité, aujourd'hui, est disqualifiant pour obtenir un emploi. C'est vrai pour Mamadou, cela l'est moins pour Fatima, mais c'est aussi vrai pour Pierre et Sylvie. Il nous faut avoir le courage de dire que la Seine-Saint-Denis ne peut plus accueillir seule les populations les plus en difficulté.

Aujourd'hui, le sous-préfet annonce que la DASS de Paris nous envoie en Seine-Saint-Denis 200 familles expulsées

Didier Segal-Saurel,
vice-président
chargé du développement durable
du Conseil général
de la Seine-Saint-Denis



de Paris. Tout cela, sans l'accord de la DASS du 93. À titre d'information, au niveau national, 25 % des primo-arrivants légaux ou non, arrivent en Seine-Saint-Denis. « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. » La Seine-Saint-Denis aura beau s'inscrire dans une démarche d'Agenda 21 pour lutter contre les exclusions et promouvoir la diversité culturelle, ses effets n'auront pas une portée efficiente si nous ne brisons pas cette spirale infernale.

Si nous n'y prenons pas garde et que la réponse tarde, le risque est grand de voir ces silences s'exprimer extrêmement dans les urnes comme un certain 21 avril.

Je vous remercie.

Dominique Martin-Ferrari

Merci pour ce témoignage. Geneviève Sevrin d'Amnesty France va nous parler de la manière dont elle mobilise les entreprises pour le respect des normes onusiennes sur les Droits de l'homme ■

Geneviève Sevrin,
présidente d'Amnesty France



Tout d'abord, je voudrais préciser que notre texte de référence à tous, quand il s'agit de développement durable et de droits de l'homme, est bien la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle affirme deux choses qui nous semblent essentielles :

- L'universalité des droits pour tous, partout et non pas uniquement l'existence de droits qui seraient fonction de systèmes politiques, religieux, culturels ou économiques ;

- L'interdépendance et l'indivisibilité de ces droits, qu'il s'agisse des droits civils et politiques ou des droits économiques, sociaux et culturels.

Il n'y a pas, en effet, les droits « nobles » incontournables et, de l'autre, des droits qui seraient optionnels. À Amnesty International, nous inscrivons notre action dans la lutte contre toute forme de discrimination, contre toute atteinte à l'intégrité physique et mentale des gens et contre toute atteinte à la liberté d'expression.

Respecter la diversité culturelle et lutter contre les discriminations, c'est reconnaître et affirmer qu'il n'y a pas de développement durable sans respect des droits humains. Notre action nous amène, en particulier, à mobiliser un grand nombre d'entreprises transnationales (un certain nombre sont adhérentes du Comité 21) sur les normes des Nations Unies en matière de responsabilités sociétales, dans une perspective d'adoption de ces normes. Nous sommes en effet convaincus de quatre choses :

- Chaque organe de la société (État, collectivités territoriales, entreprises) doit analyser ses activités au regard des obligations de promotion et de respect des droits humains qui lui incombent, puis mettre en œuvre les procédures qui concourent à l'élimination des risques identifiés de violation de ces droits.
- L'accès aux droits économiques, sociaux et culturels est un élément clé pour chaque organe de la société et un élément « constitutible » de responsabilité sociétale et de développement durable.
- Nous sommes aussi convaincus qu'accéder à l'intégralité des droits économiques, sociaux et culturels pour un individu, implique aussi de lui verser des rémunérations décentes pour contribuer au financement de ses prestations sociales, pour qu'il puisse, en toute dignité, entretenir une famille, avoir accès à l'eau potable, aux soins, à l'éducation et ce, quel que soit le contexte et quelle que soit la société dans laquelle il vit. Cette remarque vaut



Geneviève Sevrin,
présidente d'Amnesty France



Notre action nous amène à mobiliser un grand nombre d'entreprises transnationales sur les normes des Nations Unies en matière de responsabilités sociétales

tout particulièrement pour les communautés locales et les peuples autochtones appelés « indigènes ».

- Nous sommes convaincus que les normes des Nations Unies, regroupant un certain nombre de recommandations contenues dans les conventions de l'Organisation internationale du travail, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte Global, sont le meilleur vecteur pour que les entreprises transnationales concourent, en toute transparence, aux obligations de tous, de promouvoir et de respecter les droits humains.

Vous avez compris que la mise en œuvre de ces normes est, pour nous, déterminante dans la contribution active de tous au respect de la diversité culturelle et à la lutte contre les discriminations.

Je serais assez d'accord avec ce que disait Martin Hirsch, ce matin, dans le système d'évaluation des managers des grandes entreprises: « Le respect des droits humains, partie intégrante du développement durable, devrait être un aspect managérial important. »

Merci.

Dominique Martin-Ferrari

Merci. Henri Lachmann, président de Schneider Electric, poursuit sur ce thème de la discrimination avec la lutte contre la discrimination à l'embauche ■



Henri Lachmann,
président de Schneider Electric



Je ne suis pas sûr de parler de discrimination, bien que je sois flatté d'avoir été assigné en justice par M. Le Pen parce que j'emploie le terme de « discrimination positive ». Je voudrais tout simplement vous donner le témoignage de l'entreprise que je dirige, concernant ces problèmes de diversité et de culture.

Je crois qu'il faut partir de la mission de l'entreprise, ce pourquoi Schneider Electric existe. Schneider Electric n'existe pas pour faire du profit et créer de la valeur pour ses actionnaires. Elle existe pour créer des richesses, à la fois matérielles et immatérielles, pour quatre types de populations :

- les actionnaires,
- les clients,
- nos collaborateurs,
- la société dans laquelle nous opérons.

Cela veut dire que, quelque part, « créer des richesses » pour la société dans laquelle nous opérons, c'est du développement durable. Je rajouterai un point à ce que disait

M. Lebreton : ne faisons pas du développement durable à crédit, notamment en France, en transférant toutes nos turpitudes sur nos enfants et en ayant la dette que le pays a. Chaque Français naît, actuellement, avec une dette énorme. Je ne trouve pas que cela soit du bon développement durable et de la bonne gouvernance.

Nous considérons que notre richesse est notre diversité et nous essayons de l'appliquer tous les jours. Schneider Electric n'est pas une entreprise multinationale et internationale. Schneider Electric veut être une entreprise multidomestique qui n'a pas une culture mais la culture de ses composants, qui n'a pas une nationalité mais les nationalités de ses composants. Nous essayons de cultiver les différences, de métisser les équipes et de faire en sorte que cette diversité, qui est notre richesse, soit mise au service de notre performance. Opérant dans plus de 130 pays, nous avons la culture de ces 130 pays ou de toutes les unités qui composent le groupe. Nous avons des valeurs très fortes, dont la diversité.

Notre programme d'entreprise se déroule sur quatre ans. C'est ainsi que nous avons une charte de la diversité dans l'entreprise et une démarche dans chacun des pays dans lesquels nous opérons. Au niveau mondial, nous avons également une démarche. Ainsi, nous avons donné une couverture sociale, pas identique partout, et des éléments de retraite, dans tous les pays dans lesquels nous opérons.



**Nous sommes
lanterne rouge
dans le monde
occidental. Dans
les quartiers,
40 % des jeunes
sont au chômage**

Cette démarche par pays est animée soit par la DRH, soit le développement durable. Ce que vous disiez, madame, tout à l'heure, concernant l'évaluation des managers quant à l'aspect diversité, est tout à fait dans notre démarche d'évaluation. Nous sensibilisons tous nos cadres et managers à ce problème. Ce n'est pas aux DRH de le faire mais aux cadres qui sont responsables de leurs collaborateurs.

Prenons l'exemple français. Qu'avons-nous fait en France, dans ce domaine ? Premièrement, nous avons un accord d'égalité hommes-femmes dans l'entreprise. Il a été signé par tous les syndicats représentants du personnel en 2004. Nous avons également un accord d'emploi de personnes handicapées signé en 2004. Il concerne 7 % de nos collaborateurs. C'est un des rares accords signé à l'unanimité. Nous aurons, avec nos représentants du personnel – c'est en cours de discussion mais nous sommes sûrs d'aboutir – un accord sur la diversité. Nous avons, bien entendu, signé la Charte de la diversité. Puis, ayant été missionnés par M. Borloo pour l'apprentissage, nous avons introduit dans la Charte de l'apprentissage cet élément de diversité. C'est dire aux entreprises qu'un des objectifs de l'apprentissage est d'intégrer, dans nos entreprises, la diversité de la société française.

J'ai beaucoup entendu parler des quartiers, tout à l'heure. Il faudrait quand même dire que 150 000 jeunes sortent tous les ans du système éducatif, sans qualification ou

Henri Lachmann,
président de Schneider Electric



diplôme. Plus de 20 % des jeunes sont au chômage, ce qui est le double du chômage normal. Nous sommes lanterne rouge dans le monde occidental. Dans les quartiers, 40 % des jeunes sont au chômage. Si nous prenons en compte les jeunes non repérés, cela doit faire 50 %. Je crois que l'apprentissage, même à quatorze ans, à condition qu'il soit sous statut scolaire, est certainement un des meilleurs moyens pour assumer notre responsabilité et créer des richesses dans notre société. La qualification de ces populations est à la fois notre responsabilité et notre intérêt. Il ne faut pas considérer l'apprentissage comme la filière de l'échec, mais comme un mode de formation qualifiant pour nos jeunes.

Merci.

Dominique Martin-Ferrari

Merci. Pascal Dubois, directeur de cabinet du Maire de Valenciennes, va nous parler des mêmes enjeux appliqués à une ville et de la mixité sociale ■

Pascal Dubois,
directeur de cabinet
du maire de Valenciennes



Valenciennes est une ville de 45 000 habitants, dans une agglomération de 350 000. Je n'ai pas la prétention d'être comparé à des villes comme Lille ou Paris.

Pour nous, la diversité culturelle à Valenciennes, depuis maintenant plus d'une quinzaine d'années, est le respect, le dialogue et l'écoute des populations. Bien entendu, elles viennent d'origines très différentes. Nous connaissons l'histoire des salariés qui ont été appelés pour venir travailler dans les mines du charbonnage ou dans l'industrie métallurgique.

Ces secteurs ont laissé leurs cortèges de séquelles. En exemple de développement non durable, le Nord Pas-de-Calais, et en particulier Valenciennes, est tout à fait placé pour montrer ce qu'il ne faut pas faire en développement économique et aménagement du territoire.

En matière de projets de développement économique local et d'aménagement de la ville, la première action de

M. Borloo, en tant que maire, a été de mettre en place une très forte démocratie participative qui soit à l'écoute de la population, de ses désirs, de ses souhaits sur un renouveau urbain et de ses attentes de services publics.

Nous sommes intimement persuadés que nos relatifs succès sont liés à cette démarche de développement durable. Ils ont comme fer de lance la gouvernance et la démocratie participative. Je pense qu'il faut plutôt parler d'interculturalité que de culture.

Pour la petite anecdote, j'étais récemment en déplacement aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme européen. Lorsque les hôtes hollandais nous ont servi la petite soupe traditionnelle le midi, la plupart des personnes franco-françaises qui m'accompagnaient ont pratiquement crié au scandale d'avoir la soupe, alors que nos amis hollandais pensaient que c'était une manière de rendre notre réunion beaucoup plus conviviale. On voit bien les difficultés que cela peut représenter lorsque, par exemple, nous sommes confrontés à des populations originaires du continent asiatique ou du continent africain.

Dans cette gouvernance et cette participation, quel est l'apport fondamental dans notre manière d'appréhender l'Agenda 21 et le développement durable à l'échelle de la ville ? C'est tout simplement en travaillant au plus près des habitants et en relevant l'ensemble des attentes de cette population.



Pascal Dubois,
directeur de cabinet
du maire de Valenciennes



Nous sommes à même de mettre en place des outils et des services qui répondent à ces attentes et qui peuvent anticiper des crises. Ce sont des espaces de solidarité, des centres d'accueil en matière d'économie solidaire

Nous sommes à même de mettre en place des outils et des services qui répondent à ces attentes et qui peuvent anticiper des crises comme celles que nous venons de connaître dans les banlieues. Pour la petite histoire, Valenciennes n'a eu qu'une seule voiture brûlée. Quelques enfants ont cru bon d'incendier une voiture abandonnée depuis quelques années sur un parking.

Quels sont ces outils ? Ce sont des espaces de solidarité où la population est accueillie pour les accompagner dans leurs souhaits. Ce sont des centres d'accueil, par exemple, en matière d'économie solidaire où des associations, des particuliers peuvent venir présenter un projet d'activité ou un projet associatif. On leur fait des recherches de financements, on analyse juridiquement leurs propositions, etc.

En matière de culture nous mettons en place des espaces culturels de proximité où l'ensemble des activités culturelles (théâtre, musique ou autres) peuvent être développées et accompagnées.

Pendant la période des festivals, nous faisons découvrir les notions de développement durable aux habitants, par la mise en place d'échanges avec des Amérindiens. Ils viennent parler de leurs problématiques, du respect de leur nature, de leurs liens avec la religion. Cela permet donc de faire découvrir à une population peut-être confinée sur elle-même, qu'un autre monde existe.

De même, par leurs représentants associatifs, l'ensemble des handicapés de la ville sont associés à la charte d'accessibilité que nous élaborons depuis trois ans. Après dix ans de réflexion, nous avons décidé de réhabiliter l'ensemble des espaces publics, de faire passer un tramway, de reconditionner l'ensemble du patrimoine historique. Tous les usagers de ces espaces publics (handicapés et comités de quartier élus par la population depuis plus de quinze ans) y sont associés. Ils engagent une conversation avec l'ensemble des élus et des services de la Ville. Ces mêmes comités de quartier ont eu l'opportunité de nous proposer, de manière pluriannuelle, des contrats de quartier. Ils viennent définir, sur plusieurs années, les enjeux urbains d'amélioration de leur cadre de vie. La Ville de Valenciennes recherche beaucoup plus le « bonheur intérieur brut » pour ses habitants que le « produit intérieur brut ». C'est un constat.

En 1989, le chômage s'élevait à 25 % après la fameuse récession économique dont vous avez sans doute entendu parler. Nous sommes actuellement à 14 % de chômage après avoir mené l'ensemble de ces actions fortement liées au niveau du développement durable. Nous mettons en place, pour obtenir ce résultat, énormément d'actions innovantes et expérimentales. Le premier acte de Toyota Motors Corporating, qui s'est implanté en Valenciennois, est de venir voir la qualité des services publics, de l'enseignement et de la formation universitaire et si la Ville a réellement une démarche en fonction de ses objectifs d'Agenda 21.

Respecter la diversité
culturelle et lutter
contre les exclusions

**La Ville de
Valenciennes
recherche beaucoup
plus le « bonheur
intérieur brut »
pour ses habitants
que le « produit
intérieur brut »**

Enfin, en matière de coopération internationale, -je sais qu'une autre table ronde y est consacrée-, je crois que c'est un point extrêmement important. Là aussi, nous travaillons beaucoup avec le continent africain et quelques régions asiatiques.

Pour terminer et pour ne pas aller au-delà de mon temps, je crois qu'avant toute autre chose, le développement durable est une culture commune à partager. L'interculturalité permettra ce partage si nous faisons un effort collectif.

Merci de votre attention.

Dominique Martin-Ferrari

Merci. Farid Yaker est coordonnateur d'Enda Europe. Je crois que c'est la première grande ONG internationale en matière d'environnement et de développement durable qui soit née ■



Farid Yaker,
coordonnateur Enda Europe



Enda signifie « Environnement Développement Actions ». Enda a été créé suite à la conférence sur l'environnement de Stockholm de 1972. La mission d'Enda est d'intervenir à l'échelle internationale sur le champ du développement durable et la promotion de la citoyenneté.

Comment se fait-il que j'intervienne dans cette table ronde ? Il se trouve que je dirige Enda Europe. Nous pensons qu'il est important pour nous d'intervenir sur le terrain des pays du Nord, notamment pour la promotion de la citoyenneté et la lutte contre les discriminations. C'est sur ce thème que j'interviendrai.

Avec le Comité 21, nous avons décidé de nous engager et de nous focaliser plus précisément sur une des formes d'exclusion les plus criantes en France, comme l'atteste le sondage présenté ce matin. Il y a, bien sûr, plusieurs types de discriminations. Plusieurs publics sont victimes de discriminations. Nous avons parlé des femmes, des handicapés, des difficultés d'accès à l'emploi des quinquagénaires, du problème des personnes

issues des quartiers difficiles. Des avancées ont été certes réalisées pour ces catégories.

Elles sont insuffisantes, mais réelles. Elles ont permis de prendre en charge, partiellement, les problèmes pour les femmes (loi pour la parité) et pour les handicapés (quotas).

Nous avons choisi de nous concentrer sur un type de discrimination qui est la discrimination liée à l'origine raciale ou ethnique des personnes. Cela nous semble insuffisamment pris en compte en France. Notre engagement consistera à inciter et faire en sorte que les adhérents du Comité 21 renforcent la diversité ethnique de leurs recrutements et rendent compte publiquement de leurs politiques et résultats dans ce domaine.

Les récents événements ont souligné l'ampleur des discriminations qui touchent les jeunes Français des quartiers difficiles, principalement issus de l'immigration africaine (Afrique noire, Afrique du Nord). Il faut savoir qu'à diplôme égal, ces populations ont deux fois plus de malchance d'être au chômage que des Français d'origine européenne. Ce phénomène ne touche pas exclusivement les jeunes. On estime à plus de 3 millions de personnes, dans notre pays, la population active issue de l'immigration africaine, victime de discrimination à l'embauche ou de discrimination dans l'évolution de leur carrière. C'est un problème majeur. La marginalisation d'une grande partie de notre force de travail constitue un énorme gâchis et pose un grand problème de cohésion sociale. Les événements l'ont tragiquement démontré.

**Il n'y a pas un Noir
et pas un Arabe
parmi nos 500
députés ou au
niveau des conseils
d'administration
des grandes
entreprises**

La France est le seul pays européen où les minorités visibles (patronyme ou faciès) sont en réalité statistiquement invisibles. On n'arrive pas à mesurer l'ampleur du phénomène de la sous-représentation de certaines catégories en entreprise ou dans la fonction publique. Nous avons des difficultés à agir parce qu'avant d'agir il faut comprendre les phénomènes. Pendant trop longtemps, sur des décennies, nous nous sommes abrités derrière nos principes républicains d'égalité et d'universalité. En fait, on s'est voilé la face ou, pire, on a pu discriminer en toute impunité. La justice française n'a pratiquement jamais sanctionné ce type de discrimination massive, en matière d'emploi, d'accès aux loisirs ou d'accès au logement. Combien de directeurs des ressources humaines ont ainsi éliminé les CV de candidats maghrébins ou noirs sous prétexte qu'ils constituaient un risque pour l'entreprise ? Les personnes issues d'autres cultures sont moins productivistes, etc. C'est tout simplement par racisme.

Le résultat de ces pratiques est que les minorités visibles sont surtout représentées dans les échelons inférieurs. Cela se raréfie au fur et à mesure que l'on grimpe vers les postes de responsabilité des entreprises ou des administrations, jusqu'à totalement disparaître dès que l'on arrive à l'Assemblée Nationale. Il n'y a pas un Noir et pas un Arabe parmi nos 500 députés ou au niveau des conseils d'administration des grandes entreprises.

Face à ces situations de discrimination contraires à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux conventions de l'OIT, au sixième principe du Global Compact, une prise de conscience est heureusement en train de s'opérer en France avec la Charte de la diversité, promue par l'Institut Montaigne et la mise en place de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations.

Enda Europe et le Comité 21 ont fait le choix de s'investir dans cette question avant qu'elle ne se retrouve sous les feux de l'actualité. Il nous semble, en effet, qu'il ne peut y avoir de développement durable tant que des fractions importantes de la population d'un pays sont marginalisées et condamnées à la survie, tant que des territoires de mal-vie et de misère sociale côtoieront les zones de prospérité, tant que tous les citoyens n'auront pas trouvé une place digne et respectueuse dans notre société. Nous veillerons donc à mettre la question de la diversité et de la lutte contre la discrimination ethnique au cœur des préoccupations des adhérents du Comité 21, pour que nos principes républicains cessent d'être bafoués et pour que la France fasse du respect de la valorisation de sa diversité un atout majeur de son développement.

Je vous remercie.

Dominique Martin-Ferrari

Merci pour cet engagement. Je vais demander à Martine Brousse de venir maintenant nous présenter La voix de l'Enfant ■

Martine Brousse,
directrice de La Voix de l'Enfant



Merci. Je vais rapidement vous présenter la Voix de l'Enfant. C'est une association fédérative de 68 associations de protection de l'enfance en France et dans le monde. Elle intervient dans 98 pays. Ce ne sont que des petites et moyennes associations. La Voix de l'Enfant a fait le choix d'avoir une petite équipe qui travaille en réseau et en pluridisciplinarité.

Nous considérons que le développement durable ne trouvera toute sa dimension que si nous arrêtons de monter régulièrement des usines à gaz et de faire des déclarations qui sont rarement suivies d'effets. Il vaut mieux valoriser les travaux réalisés par des hommes et des femmes de petites communautés à l'autre bout du monde plutôt que d'aller reconstruire des bateaux comme cela a été trop souvent fait ces derniers mois et dernières semaines, suite au tsunami. Nous avons refait de petites embarcations. Nous faisons le choix d'ouvrir des écoles pour donner accès aux jeunes de ces régions et de ces pays à de nouvelles technologies afin de leur permettre de développer leur économie locale.

Le développement durable n'a de sens que si nous sommes des partenaires à égalité et à part entière avec nos homologues dans ces pays. Nous pourrions alors parler de développement durable. Arrêtons de nous gargariser de mots qui nous font plaisir mais qui, sur le terrain, ont rarement d'effets.

Excusez cette brutalité, mais je pense qu'en tant qu'association nous sommes là pour dire qu'aujourd'hui des entreprises françaises investissent dans ces pays. Elles font un travail remarquable. Elles ont peur d'être taxées de le faire dans leur propre intérêt, pour leur image ou pour développer leur commerce, et n'osent pas le dire. J'ai envie de dire ici au Comité 21, comme ailleurs, que des entreprises comme Leclerc, SFR, Ikea et autres ont aujourd'hui de véritables actions qui permettent un développement durable. N'ayons pas peur de soutenir ces entreprises françaises : aujourd'hui ou demain, elles peuvent être taxées parce que l'on se demandera si c'est leur image ou leur moyen de communication. Arrêtons et soyons courageux dans nos engagements en tant qu'associations, soutenons nos partenaires financiers qui font un réel travail sur place.

L'enfant au milieu de tout cela ? Ces entreprises ont mis l'enfant au cœur de leurs priorités, ici ou ailleurs. Elles ont décidé que ces enfants, qui ont eu la malchance de naître dans des quartiers, pays ou régions du monde

**Le temps de
l'adolescence
est celui de la
socialisation pour
devenir, demain,
des hommes
et des femmes
adultes, citoyens
et responsables**

défavorisés, doivent avoir les mêmes chances que les autres qui ont le droit à une famille, dont les parents travaillent avec logement, loisirs, etc. Nous devons soutenir ces entreprises, partenaires de nombreuses associations, dans leurs engagements. Nous devons aussi sans cesse les interpeller et, avec elles, interpeller nos responsables politiques.

Voilà plus de vingt ans que je suis engagée dans l'humain. Quand j'étais à l'école, petite, j'avais appris que le développement s'inscrivait dans la durée. Aujourd'hui, je pense qu'il faut que l'on s'interroge sur le pourquoi d'être obligés de parler encore de « développement durable » ou de « commerce éthique ».

La Voix de l'Enfant a décidé de partir d'une notion toute simple qui est celle de l'enfance et de redonner la valeur à ce mot « enfance ». Nous avons trop souvent oublié que ce qui se passe aujourd'hui, dans nos quartiers, est dû au fait qu'au nom des droits de l'enfant, les adultes se sont déresponsabilisés en disant aux enfants : « Vous avez des droits, allez les revendiquer ! » Eh bien, non ! Redonnons à l'enfance et aux enfants ce temps de l'enfance et ce droit à l'enfance. Le temps de l'adolescence est celui de la socialisation pour devenir, demain, des hommes et des femmes adultes, citoyens et responsables. Nous, adultes, revalorisons et redonnons aux adultes le sens de la responsabilité. Redonnons-leur leur autorité d'adultes et de parents.

Valorisons surtout ce qui se fait dans les autres pays. Pourquoi ne pas ouvrir nos quartiers, nos associations et nos lieux professionnels à des éducateurs qui travaillent dans les rues à Dakar, à Sao Paulo, en Thaïlande, à Bangkok. Ils ont cette expérience des enfants en difficulté. Ces personnes sont capables de nous apporter des réponses adaptées à nos problèmes. Faisons ce choix et retenons tous ensemble ce qu'ont déclaré les Nations Unies le 20 novembre 1959, lors de l'adoption non pas de la Convention, mais de la Charte des Droits de l'Enfant : « L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même. »

Merci.

Dominique Martin-Ferrari

Merci pour ce plaidoyer passionné. Nous allons entendre l'engagement de Ronan Dantec, vice-président de l'agglomération et de la communauté urbaine de Nantes ■



Ronan Dantec,
vice-président chargé du développement
durable de la Communauté urbaine
de Nantes

L'engagement que je suis venu présenter est celui de la Ville de Nantes et de la Communauté urbaine : faire de la diversité culturelle et de l'égalité des chances, un des axes majeurs des Agendas 21 relancés depuis près d'un an.

Sans entrer dans un débat un peu sémantique, je pense que le développement durable est une exigence et une problématique nouvelles. Ce n'est pas uniquement que le retour du bon sens. Je crois que cette méthodologie qui nous fait croiser constamment l'économique, le social, l'environnement et, aujourd'hui, la culture – vous l'avez dit en introduction – est quand même une gymnastique intellectuelle tout à fait nouvelle dans nos politiques publiques. Je pense que le développement durable est précieux sur ces questions de discrimination et de diversité culturelle. Nous le voyons avec l'atelier de cet après-midi. Il nous permet de sortir de notre débat franco-français. Le développement durable nous rappelle que nous faisons partie de la planète et qu'il y a des débats à l'échelle planétaire.

Nous avons parlé de la convention de l'Unesco, nous aurions pu parler de l'Agenda 21 de la culture, adopté à Barcelone.

Mes collègues de Seine-Saint-Denis y étaient très nombreux. Nous pouvons aujourd'hui approcher cet enjeu de diversité culturelle sur notre territoire, de manière beaucoup plus consensuelle et beaucoup plus pacifiée. C'est un enjeu infirmé à l'échelle planétaire. Je ne sais pas si c'est mon caractère de Bas-Breton, mais je dois garder quelque part dans ma mémoire collective le fait que la France jacobine, la France d'avant la décentralisation, n'avait pas obligatoirement une pratique si forte de la diversité culturelle. Elle a fait beaucoup d'efforts pour qu'un certain nombre de langues de France réduisent peu à peu leurs pratiques.

Il est important qu'avec le développement durable, nous décalions un peu notre regard sur la manière dont on aborde, en France, la question de la diversité culturelle. Je crois que l'on peut nourrir différemment le débat. Pour un élu, l'histoire se finit toujours par des politiques publiques. Il est un peu tôt, pour nous, de tirer le bilan de cette dimension diversité culturelle en tant qu'axe d'Agenda 21. C'est bien loin de nos premières chartes d'écologie urbaine puisque nous avons lancé ce processus depuis près d'un an. Nous adopterons l'Agenda 21 de Nantes Métropole au mois de février.

D'ores et déjà, je peux dire que la question de l'égalité des chances, de la lutte contre l'ensemble des discriminations sera un des axes majeurs de cet Agenda 21.

**La France jacobine,
la France d'avant
la décentralisation,
n'avait pas
obligatoirement
une pratique si
forte de la diversité
culturelle**

**Nous allons adopter
la Charte de la
diversité culturelle
au mois de février**

Pour prendre un exemple concret et très rapide de croisement constant de l'ensemble des problématiques : on approche souvent la question des temps des questions environnementales, de transports et de services publics. La question des temps, c'est aussi de faire se lever à 4 heures du matin des personnes précaires pour nettoyer le bureau de ceux qui ont des situations beaucoup plus stables. Avec l'Agenda 21, ce sont aussi ces questions que nous sommes en train de remettre au centre.

Concernant la Ville de Nantes, nous allons adopter la Charte de la diversité culturelle au mois de février. La dynamique Agenda 21 a aidé à aller plus vite sur ces questions.

Je souhaite qu'au sein du Comité 21, il soit effectivement important que, dans les prochaines semaines et prochains mois, nous soyons dans l'échange sur ces axes d'Agenda 21, qui sont encore un peu nouveaux. Merci.

Dominique Martin-Ferrari : Je rappelle pour ceux qui n'étaient pas là ce matin qu'un suivi sera fait de tous les engagements des adhérents du Comité 21. Nous prenons date avec l'histoire sur leur mise en oeuvre. Claude Nahon, directrice du développement durable et de l'environnement à EDF, doit parler également de son engagement ■



Claude Nahon,
directrice du développement durable
et de l'environnement, EDF

Bonjour. L'engagement d'EDF dans le développement durable est un engagement de longue date. C'est au Comité 21, un 21 décembre 2001, que nous avons officialisé notre Agenda 21. Notre engagement dans le développement durable porte sur de multiples sujets. Quand on est un groupe dans le domaine énergétique, on va évidemment retrouver le changement climatique ; quand on est un groupe industriel, on va évidemment retrouver l'environnement, puis la solidarité.

Par exemple, en 1997, nous avons lancé un programme de rénovation de logements sociaux, en partenariat avec les offices HLM. Le résultat : plus de 100 000 logements traités avec 30 % d'économies d'énergie réalisées sur ce programme. Toutes ces choses se font à travers des partenariats.

Notre nouveau contrat de service public, qui vient d'être signé, renouvelle un certain nombre d'engagements forts dans le domaine sociétal. On va y retrouver la maîtrise de l'énergie, entre autres, mais également la présence territoriale et la solidarité avec des territoires, le renouvellement de la politique de la ville et un certain nombre d'opérations.



**C'est au Comité 21,
un 21 décembre
2001, que nous
avons officialisé
notre Agenda 21**

Par exemple, nous avons lancé, avec le ministère de la Ville, un appel à projets pour des expériences de développement durable de communes. Nous avons récemment présenté le bilan de cet appel à projets.

Vous parliez de « rendre compte » ; le contrat de service public en fera partie. L'ouverture du capital d'EDF a été rendue possible par le fait que nous avons réaffirmé notre engagement vis-à-vis de la société et, en particulier, dans le domaine de la solidarité, avec des exemples concrets. Ainsi toutes nos agences, aujourd'hui, ont un accès pour les handicapés. Nous allons continuer et nous en rendrons compte.

Dominique Martin-Ferrari : Merci. Est-ce que d'autres intervenants de la salle veulent prendre un engagement ou faire des remarques concernant cette table ronde, avant que M. le Président Claudy Lebreton ne prenne la parole pour la conclusion ? ■

Danielle Nocher,
directrice de la publication de « Valeurs vertes »

Je voulais ajouter une petite définition parce que j'ai senti de la passion dans la voix de la représentante de La Voix de l'Enfant. Je voulais lui dire que le développement durable était quelque chose de très réel, ce n'est pas un concept flou. C'est un concept sur cinq axes :

- environnement : préserver l'environnement ;

- associé à l'économie (une économie florissante), car si nous avons des problèmes à l'heure actuelle, c'est aussi parce que notre économie fonctionne mal ;
- énergie : toutes nos guerres sont des guerres d'énergie ;
- éthique : être responsable de soi et des autres ;
- émotion ou esthétique.

Ces cinq axes du développement durable permettront de constituer une vision politique majeure. Le développement durable n'est pas une « tarte à la crème ». Il y a beaucoup de déclamatoire, mais c'est quelque chose qui existe ■

Danielle Poliautre,
maire adjointe de Lille chargée
du développement durable

A été évoqué l'aspect culturel avec l'engagement de Barcelone. Il me semble que, dans cette lutte contre les discriminations, la revalorisation des origines est extrêmement importante.

Je crois qu'aujourd'hui la France est un pays en régression de tolérance et de valorisation de la biodiversité culturelle. À Lille, nous avons signé un Agenda 21 culturel où nous voulons redonner une fierté d'être d'origine marocaine, sénégalaise, etc. Il faut arrêter, en France, de penser qu'il n'y a qu'une seule culture dont on est très fier et que l'on défend.

**Nous venons de
développer une
coopération avec
Oujda au Maroc.
Nous avons choisi
Oujda parce que
nous avons une
grande communauté
oujdie à Lille**

Nous venons de développer une coopération avec Oujda au Maroc. Nous avons choisi Oujda parce que nous avons une grande communauté oujdie à Lille. Nous avons fait venir des groupes et fait participer les communautés issues de l'immigration marocaine. Il faut revaloriser de même pour d'autres types de populations.

Dominique Martin-Ferrari : Monsieur le Président, Claudy Lebreton, à vous la conclusion, la difficile tâche de conclure cette table ronde, très riche en émotion et en propositions ■

Claudy Lebreton

Je ne ferai pas la synthèse de tout ce qui a été dit parce que chacun d'entre nous se livre à cet exercice toujours difficile. Je voudrais rebondir sur la dernière intervention et sur cette notion de « qui agit ? » Qui est le « il » ? Je pense qu'à cette question il y a une multitude de réponses.

- L'État ? Mais pas seul. Nous voyons bien aujourd'hui, vu le contexte économique et budgétaire, qu'il serait bien incapable, seul, de pouvoir agir avec efficacité.

- Les collectivités ? Certainement. Nous les appelons à intervenir de plus en plus dans les politiques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, ce qu'elles font bien souvent, entre nous, sans communiquer ni informer.

- Le monde associatif ? C'est au sein du monde associatif et des collectivités, que peut s'exprimer plus sûrement l'engagement citoyen. Il y a complémentarité entre l'engagement personnel, l'engagement collectif et, bien souvent aussi, une professionnalisation nécessaire de grandes associations si elles veulent être, demain, des acteurs de la vie sociale et être investies avec un objectif d'efficacité.

- Puis, le citoyen lui-même. Quand je parlais des bâtisseurs de cathédrales, comment modifier le comportement et les mentalités dans notre pays ? L'école, bien entendu, mais pas seule.

**C'est au sein du
monde associatif
et des collectivités,
que peut s'exprimer
plus sûrement
l'engagement
citoyen**

S'il n'y a pas une recherche collective, une animation des réseaux, une volonté de travailler ensemble, de partager des idéaux, on n'aura, à mon avis, dans la durée, aucune chance de réussir.

Comment concrètement nous pouvons agir pour ces cinq engagements. Je vais reprendre la casquette de président du Conseil général des Côtes-d'Armor. C'est un département qui, depuis trente ans, est engagé dans les politiques de solidarités internationales. Là aussi, les politiques de solidarité et de coopération ne peuvent réussir que si nous nous engageons dans la fidélité et la pérennité au Niger, en Pologne ou au Vietnam.

J'ai appris depuis un quart de siècle, que dans l'action qui est la nôtre, la modestie et l'humilité sont nécessaires.

Si nous arrivons dans ces pays en voulant exporter notre modèle d'organisation, c'est au bout du compte, l'échec. S'il n'y a pas le temps de l'apprentissage de l'autre, de son histoire, de sa culture, de son organisation administrative et politique, de ses failles, vous verrez que beaucoup de coopérations s'enliseront et se termineront dans les sables du désert : après, il n'y a plus rien.

Nous sommes, vingt-cinq ans après, encore dans ces politiques de solidarité. 700 000 euros ne sont pas suffisants. J'ai assigné à mon assemblée départementale, dans un terme raisonnable, que nous puissions, demain,

consacrer 1 % du budget de la collectivité départementale aux politiques de solidarité internationale, sans oublier pour autant les problèmes sociaux que nous avons dans nos propres départements. Il faut agir dans plusieurs directions : le champ du social, l'emploi dans nos territoires, mais aussi au niveau international.

Notre combat s'est déplacé. Il y a un certain nombre d'années, le combat était local. Il est devenu de plus en plus national, européen (nous avons besoin d'une Europe politique et sociale forte dans l'organisation du monde) et mondial. Si nous n'avons pas la recherche de comment agir ensemble, alors effectivement, demain, nous nous retrouverons devant les mêmes difficultés. Demain, il y aura encore des réunions de cette nature pour constater nos échecs.

Plus de vingt départements français se sont engagés dans des politiques d'Agenda 21. Il y a de cela quelques heures, lors de la préparation de nos budgets, nous étions en train de finaliser l'Agenda 21 du département des Côtes-d'Armor. En respect de la démocratie participative et de la citoyenneté, nous avons voulu réaliser un Agenda 21 qui ne soit pas qu'entre nos services mais qui soit largement partagé avec la population.

C'est ainsi que nous faisons le choix d'équiper, à terme, les 48 collèges publics du département de chaudières au bois pour recomposer et reconstruire les circuits courts

sur le plan de l'économie durable. C'est ainsi que nous venons d'acheter un massif forestier de 1100 hectares pour en faire une forêt citoyenne.

S'agissant du monde de l'entreprise, j'aurais pu parler de ce que nous faisons avec le Plan départemental d'élimination des déchets ou le travail sur l'emballage et les déchets avec les grands supermarchés du département. Il ne faut pas s'opposer les uns aux autres. Il nous faudrait beaucoup de temps pour aller au-delà de nos discussions.

Merci de votre attention et surtout de votre tolérance. La tolérance appartient aussi au développement durable.

Dominique Martin-Ferrari

Merci.

Nous ne faisons que démarrer un débat que nous allons poursuivre pendant toute l'année au Comité 21, avec vous et avec l'ensemble de ceux qui n'ont pas pu prendre la parole.

J'appelle le directeur de la rédaction des « Échos » à venir me remplacer pour la prochaine table ronde ■



**Nous faisons le
choix d'équiper les
48 collèges publics
du département de
chaudières au bois
pour reconstruire
les circuits courts**



ENGAGEMENT N°4



Soutenir les filières
environnementales
et l'économie sociale

ENGAGEMENT N°4

Soutenir les filières environnementales et l'économie sociale



Monique Barbut,
présidente de la table-ronde,
directrice « Industrie et
Technologie » du PNUE et
membre de droit du Comité 21

Animé par Erik Izraelewicz, directeur adjoint de la rédaction des Echos

- Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France et vice-président du Comité 21
- Jean Gademme, directeur du développement de Voies Navigables de France
- Jean-Paul Bailly, président de La Poste et administrateur du Comité 21
- Jean-Guy Le Floc'h, président directeur général d'Armor Lux
- Charles Beigbeder, président de Poweo
- Yves Thibault de Silguy, délégué général du groupe Suez et administrateur du Comité 21
- Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement

Monique Barbut,
directrice « Industrie et Technologie »
du PNUE et membre de droit du Comité 21



Bonjour à tous. Tout d'abord, je voudrais dire tout le plaisir que j'ai à être là aujourd'hui. Certes, ce sont les 10 ans du Comité 21 qui sont fêtés aujourd'hui, mais aussi les 60 ans des Nations Unies. En tant que Programme des Nations Unies pour l'environnement, je suis très heureuse de représenter cette organisation auprès de vous. Par ailleurs, le PNUE est membre du Comité 21 et j'en suis moi-même administratrice.

Le thème « Soutenir les filières environnementales et l'économie sociale » va élargir ce qui a été dit tout à l'heure dans le domaine économique. Cela me semble fondamental aujourd'hui. Pour vous donner tout de suite quelques chiffres, une étude publiée l'année dernière par l'Office fédéral de l'environnement en Allemagne a montré que les emplois relatifs à l'environnement représentaient 3,8 % du marché de l'emploi total en Allemagne (1,5 million de salariés), soit plus que le secteur automobile ou la construction mécanique.

Si vous considérez le cas de l'Allemagne, le secteur des énergies renouvelables est, sans conteste, celui qui a généré le plus d'emplois avec une augmentation de plus de 80 % en quatre ans, soit environ 200 000 emplois.

Au Japon, l'OCDE estime que les emplois environnementaux dans le secteur privé devraient augmenter de 25 % à l'horizon 2010. Même avec une augmentation plus modérée dans le secteur public (10 % des créations d'emplois), les emplois liés à l'environnement, au Japon, devraient donc concerner 1 million de travailleurs en 2010. Le secteur privé est le principal porteur de la création de valeur ajoutée et d'emplois dans le domaine environnemental.

En Europe, à la fin des années 90, 3 millions d'actifs étaient concernés par le secteur des déchets, de l'assainissement et du recyclage. Le secteur des déchets représente à lui tout seul environ 20 à 40 % du total de ces emplois. Les énergies renouvelables constituent une filière prometteuse. Outre l'énergie éolienne dont on a beaucoup parlé, un secteur qui va beaucoup changer les habitudes de consommation, de production et le milieu culturel de nos pays est celui des biocarburants. Ils risquent de modifier en profondeur, dans les années à venir, le secteur de l'agriculture au niveau mondial.

Les études de l'OCDE montrent également que le secteur de l'environnement a la particularité de stimuler la création d'emplois très qualifiés et très peu qualifiés : de la main d'œuvre généralement peu formée est très utilisée dans ce secteur.



Monique Barbut,
directrice « Industrie et Technologie »
du PNUE et membre de droit du Comité 21



**Au Japon,
l'OCDE estime
que les emplois
environnementaux
dans le secteur
privé devraient
augmenter de 25 %
à l'horizon 2010**

Pour stimuler l'environnement et la création d'emplois environnementaux, il importe aussi de faire évoluer les fondamentaux de nos sociétés quasiment exclusivement basés sur l'économie. Il faut donc intervenir pour modifier le contexte global dans lequel évoluent les entreprises. En particulier, nous croyons fortement à l'action sur les fonds de pension et les fonds d'investissement. Par leurs lignes directrices et la façon dont elles souhaitent que leur argent soit placé, les entreprises sont obligées, à terme, d'évoluer vers des comportements plus responsables. À cet égard, nous sortirons, dans quelques mois, les principes de l'investissement responsable, signés par l'ensemble des grands fonds de pension au niveau mondial.

Nous menons ce travail en amont, mais aussi directement avec les entreprises. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement, à Paris, a une variété importante d'actions de partenariat avec le secteur privé. Nous ne croyons pas qu'il y ait d'autres moyens que des actions volontaires qui associent le secteur privé, le secteur public et des organisations internationales comme les nôtres, considérées comme neutres. Au-delà de cette action qui vise à dynamiser la création de filières environnementales, synonymes de croissance et d'emplois, il nous importe aussi d'impliquer des entreprises sur toutes les questions de responsabilité sociale et environnementale.

Pour nous, le développement durable consiste à replacer l'être humain au cœur de la croissance économique en

préservant ses capacités de développement futur, son environnement mais aussi en lui assurant des conditions de travail dignes et respectueuses. À cet égard, nous avons travaillé, avec beaucoup d'entreprises présentes ici, dans le cadre du Global Compact et du reporting sur des initiatives que nous avons mises en place (GRI). Elles visent à les accompagner et à leur donner les moyens d'évaluer leurs performances en prenant en compte le cadre environnemental et humain dans lequel elles s'insèrent et avec lesquels elles inter-réagissent.

Je souhaite insister fortement sur l'importance de considérer à la fois les dimensions environnementales et sociales qui, pour nous, participent de la même démarche intellectuelle de prise en compte du bien-être de nos sociétés. La prise de conscience de ces liens forts qui unissent la prise de préoccupations sociales et environnementales a énormément progressé ces dernières années. On le voit en France, mais aussi à l'international. Par exemple, cette année, pour la première fois, nous organiserons une réunion de l'ensemble des associations de syndicats au niveau mondial pour parler de ces questions.

En conclusion, pour nous, les entreprises ne sont pas simplement des producteurs de valeur ajoutée économique. Elles ont acquis une responsabilité étendue et sont devenues elles-mêmes productrices de sociétés. Les problématiques de ces entreprises et la manière dont elles se perçoivent et s'évaluent se rapprochent de celles des

autres acteurs de la société et facilitent, par là même, la création de partenariats.

J'espère que les prochains témoignages d'entreprises et de collectivités vont montrer de manière concrète comment les partenariats et le volontarisme commencent à faire bouger les fondements de notre économie en mettant en œuvre des stratégies qui intègrent préoccupations environnementales et sociales et leur permettent également de se développer économiquement et de créer des emplois.

Je vous remercie.

Éric Izraelewicz

Merci. Vous avez bien souligné que les filières environnementales pouvaient être sources à la fois de croissance, de création d'emplois, de compétitivité et que la France était en retard dans ce domaine. Effectivement, nous allons avoir un certain nombre de témoignages d'entreprises et de collectivités locales qui vont nous dire comment, par leur action, elles cherchent à favoriser le développement de ces filières.

Je vais d'abord passer la parole à Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Île-de-France. Il veut faire de celle-ci la première écorégion européenne ■

Jean-Paul Huchon,
président du Conseil régional
d'Île-de-France et
vice-président du Comité 21



Nous sommes adhérents du Comité 21, et la personne qui nous représente, Jean-Marc Brûlé, est en même temps le Président de la Commission des affaires économiques au Conseil régional. C'est un signe important. Il est très investi dans le développement des écofilieres et prépare actuellement, en Seine-et-Marne, un grand écopôle qui devrait créer environ 3 000 emplois. La Région va le financer aux côtés des autres collectivités locales. Il nous représente au Comité 21 dont on connaît bien les activités.

Nous nous sommes engagés dans notre campagne 2004 à faire de l'Île de France une écorégion. L'Île-de-France compte 467 lycées. Lorsque je suis arrivé en 1998, on avait un programme de 195 lycées à reconstruire ou à réhabiliter. En 1998, nous avons financé un lycée en HQE. Aujourd'hui, nous faisons tous nos lycées en HQE.

Nous allons adopter, dans quinze jours, un programme d'aide aux logements de 200 millions d'euros. Sur ces 200 millions d'euros, il y a toute une part qui, et c'est la



Jean-Paul Huchon,
président du Conseil régional d'Île-de-France
et vice-président du Comité 21



**Nous élaborons
notre Agenda 21
en même temps
que notre Schéma
d'Aménagement
Régional, dont
il fait partie**

première fois, prend le parti qu'en 2008, tous les logements seront aidés à la seule condition qu'ils respectent les normes HQE.

En matière d'agriculture, nous allons adopter dans quelques semaines un programme de soutien de plusieurs millions d'euros à l'agriculture biologique, qui s'ajoute à ce que nous faisons déjà pour la promotion des produits de l'agriculture biologique et pour la réduction des coûts de production de l'agriculture biologique. Il s'agit d'une aide à l'hectare selon les cultures : 150 euros pour les grandes cultures, 900 euros à l'hectare pour les cultures arboricoles.

Nous avons engagé dès 2003 – à l'époque on n'avait pas une majorité stable, ce n'était pas facile – une démarche Agenda 21 au niveau de la Région. Nous avons commencé par former nos élus et le personnel pour que la démarche Agenda 21 soit compréhensible par tous. Aujourd'hui, nous l'élaborons en même temps que notre Schéma d'Aménagement Régional, dont il fait partie ; il devrait être adopté à la fin de l'année 2007. Il deviendra donc notre loi commune, c'est-à-dire que toutes les politiques de droit commun de la Région prendront en considération prioritaire le développement durable.

Nous essayons au sein de l'Association des Régions Françaises de convaincre nos collègues d'engager la même démarche. Elle commence à être envisagée, notamment en

Champagne-Ardenne et en Franche-Comté, et cela va se développer petit à petit. A partir du moment où les Régions sont en charge de tous les grands équipements publics, notamment le transport, le logement, l'aménagement du territoire, elles devraient contribuer pour beaucoup à la mise en œuvre du développement durable.

Cette démarche de développement durable s'applique aussi à notre politique internationale, dans toutes les coopérations engagées avec des pays, des régions ou de grandes villes comme Pékin. Nous finançons par exemple la reforestation des collines qui entourent Santiago du Chili ou la reconstruction du Bois des Pins de Beyrouth, seul espace vert existant après les destructions...

Nous sommes très engagés dans le développement des éco-filières et allons consacrer une trentaine de millions d'euros au développement de l'économie sociale et solidaire, en particulier du micro-crédit, que nous soutenons dans de nombreuses régions du monde mais que nous allons également aider en banlieue. L'épargne solidaire apporte des garanties de transparence et soutient des projets attractifs et nouveaux, et d'autre part, en terme de sécurité des épargnants, elle présente les mêmes caractéristiques qu'une épargne institutionnelle. L'ancien banquier que je suis – j'ai présidé aux destinées du Crédit Agricole – se félicite qu'il y ait déjà un encours de crédit et d'épargne solidaire de l'ordre de 600 millions d'euros et ce chiffre

**L'ancien banquier
que je suis se
félicite qu'il y ait
déjà un encours de
crédit et d'épargne
solidaire de l'ordre
de 600 millions
d'euros**

devrait progresser rapidement. Nous venons de réaliser un sondage qui montre que 30 % des Franciliens et presque 40 % des Parisiens sont prêts à s'y engager. Merci.

Éric Izraelewicz

Il y a un secteur dans lesquelles les marges de progression des filières environnementales sont importantes, c'est le secteur des transports, alors je voudrai demander à Jean Gadenne, qui est directeur du développement de Voies navigables de France, de nous faire part de ses engagements ■

Jean Gadenne,
directeur du développement
de Voies navigables
de France (VNF)



Les marchandises ne votent pas mais elles gênent. S'il y avait moins de camions sur l'autoroute A1 ou sur l'autoroute A22 entre Lille, Caen et Anvers, je pense qu'il y aurait peut-être un peu moins de problèmes pour nos concitoyens. Les marchandises sont indispensables à la vie et à l'emploi. Le transport est dangereux, il est consommateur d'énergies.

On vous a expliqué depuis quelques semaines, au cours de l'été, que le pétrole est cher et, a priori, il n'est pas renouvelable. Dès lors, on peut se poser la question de savoir pourquoi on n'utilise pas mieux un transport qui dépense six fois moins d'énergie à la tonne par kilomètre que la route. Pourquoi n'utilise-t-on pas mieux un transport qui a une accidentologie quasiment nulle ?

Depuis quelques années, rassurez-vous, on l'utilise. Depuis 1997, si on regarde d'ici la fin 2005, nous serons à plus de 40 % de taux d'augmentation. En matière de transports combinés, notre taux d'augmentation est tel que, à la fin de l'année 2005, nous pèserons plus de 25 % du transport



Jean Gadenne,
directeur du développement de
Voies navigables de France (VNF)



Pourquoi n'utilise-t-on pas mieux un transport qui dépense six fois moins d'énergie à la tonne par kilomètre que la route. Pourquoi n'utilise-t-on pas mieux un transport qui a une accidentologie quasiment nulle ?

combiné dans une économie entièrement privée. Cette progression est le résultat d'un travail d'une chaîne d'acteurs. VNF est le petit établissement public qui a été en charge par Michel Rocard de faire rebondir la voie d'eau. Le transfert modal, c'est surtout un travail de terrain et un travail de multimodalité « d'en bas ». Aujourd'hui, le transport fluvial se développe parce qu'à peu près toutes les entreprises du CAC 40 (Chronopost, La Redoute, Auchan, etc.) qui ont quelque chose à transporter utilisent le transport fluvial. Toutes les entreprises ont pris conscience aujourd'hui qu'il y avait un enjeu citoyen. En même temps, il faut qu'il y ait une chaîne d'acteurs qui y travaillent.

Que fait VNF dans tout cela ? Bien évidemment, elle gère un réseau : il faut développer les infrastructures. Nous espérons tous avoir prochainement un grand projet de liaison entre la Seine et le Nord. Mais il faut aussi que tous les acteurs agissent en même temps. Nous nous sommes rendu compte que, si nous n'arrivions pas à faire de multimodalité, c'est que nous ne respectons pas les « règles du théâtre ». Comment voulez-vous développer le transport fluvial sur le Rhône si les marchandises ne peuvent pas être déchargées à Fos ? Comment voulez-vous le faire si vous avez quelque chose à Fos, mais rien en Bourgogne ?

Notre ambition est d'être le catalyseur, ce petit produit en dose infinitésimale, absolument indispensable pour qu'une réaction chimique se fasse. Une fois que la réaction

chimique s'est produite, il a vocation à disparaître. C'est citoyen au sens primaire du terme. Il faut savoir aussi que la voie fluviale est la seule infrastructure de transport qui, non seulement, ne nuit pas à son environnement mais a tendance à le recréer. Il faut voir l'amour d'un certain nombre de tenants de l'écologie vis-à-vis des canaux qui ont tous été des infrastructures artificielles faites au siècle dernier et même remontant à Henri IV. Nous attendons toujours de grands baigneurs dans la Seine : aujourd'hui, on peut s'y baigner sans risquer sa santé.

Aujourd'hui, le transport fluvial a une infrastructure qui est à la fois un support d'écologie, un support d'environnement et un support de vie. Je rappellerai que l'ensemble de nos villes se sont créées au bord des fleuves. Ce transport a été le premier transport. Je paraphraserai la mère d'un ancien dirigeant de notre pays, il y a très, très longtemps : « Pourvu que ça dure. »

Éric Izraelewic

Une entreprise peut favoriser le développement des filières environnementales par sa politique d'achats. Nous avons un partenariat original qui nous est présenté par Jean-Paul Bailly, président de La Poste, et Jean-Guy Le Floc'h, président-directeur général d'Armor Lux ■

Les entreprises ne sont pas simplement des producteurs de valeur ajoutée économique. Elles ont acquis une responsabilité étendue et sont devenues elles-mêmes productrices de sociétés.

Monique Barbut, directrice « Industrie et Technologie » du PNUÉ et membre de droit du Comité 21, lors de l'engagement n°4

Jean-Paul Bailly,
président de La Poste



Avec Armor Lux, nous avons fait le choix de vous présenter un cas concret dans le domaine de la politique de l'achat responsable.

Un mot sur La Poste, pour vous dire qu'elle est, dans toutes les enquêtes, l'une des deux ou trois entreprises qui a la meilleure appréciation environnementale. Cela se comprend parce qu'elle est très proche des territoires et est un véritable acteur du lien social. Au fond, il y a vis-à-vis de La Poste, à la fois, une exigence et un atout formidable qui est celui de la confiance.

La Poste est engagée dans beaucoup de domaines et plus particulièrement dans deux :

- les transports propres, notamment électriques. La Poste a la plus grande flotte de France avec plus de 60 000 véhicules ;
- l'achat responsable.

Dans ce domaine, nous avons fait le choix de nous engager de manière générale, et tout particulièrement dans le domaine de l'habillement. C'est un marché important pour La Poste puisque nous habillons 100 000 facteurs et nous achetons 900 000 pièces chaque année ; c'est un enjeu en image, en réputation, en risques. Dans une véritable compétition, notre cahier des charges est très exigeant du point de vue compétitif, de l'innovation mais aussi sur les conditions de travail et les droits de l'homme. C'est ainsi que nous avons, après un appel d'offres, monté un véritable partenariat avec Armor Lux.

Je laisse maintenant à son P.D.G. le soin de présenter ce partenariat ■

Jean-Guy Le Floc'h,
président directeur général d'Armor Lux



L'histoire d'Armor Lux et de La Poste est une assez vieille histoire. J'ai repris cette petite affaire de textiles en 1993. Il y avait à l'époque, à Quimper, 400 couturières. Sur ces 400 couturières, une vingtaine commençait à ne plus avoir de travail. J'ai pris ma petite valise et j'ai fait le tour de la Bretagne. Je suis allé à Morlaix. Par le plus grand des hasards et une grande chance pour nous, La Poste venait d'y installer son centre d'achats.

En 1994, j'ai commencé à vendre des T-shirts, des polos et des pulls à La Poste. Ces polos ont été, dans un premier temps, fabriqués à Quimper et à Troyes. Ces deux usines emploient 700 personnes. Pendant quelques années, nous avons été très heureux et très contents de fabriquer ces articles pour La Poste. Ensuite, la mondialisation est arrivée. Elle a été assez sauvage et terrible. La Poste a fait comme tout le monde : elle a mondialisé son espace de vision.

En 2002, elle a lancé un appel d'offres pour ses vêtements et a consulté l'Europe entière. Comme disait

M. le Président, dans le cadre d'un appel d'offres très large et très vaste, contrairement à ce que l'on voit de manière générale en France, cet appel d'offres avait un critère extrêmement important pour les décideurs : l'éthique. En partie grâce à la notation de ce critère parmi d'autres, grâce à notre imagination et à la qualité des vêtements que nous savons fabriquer dans nos usines depuis une cinquantaine d'années, nous avons réussi à obtenir l'appel d'offres d'externalisation de l'habillement de La Poste, ce qui correspond à peu près à 100 000 agents habillables et à un petit million de vêtements livrés.

L'histoire d'Armor Lux et de La Poste est durable puisqu'elle a commencé en 1993 et qu'aujourd'hui, plus de dix ans après, nous sommes toujours dans le cadre d'un partenariat très étroit.

Hélène Renard, qui est une des responsables du développement durable à La Poste, m'a demandé de vous livrer quelques messages sur ce contrat.

Nous, patrons de PME, faisons du développement durable sans trop le savoir. Les chefs d'entreprise bretons ont une association « Produit en Bretagne ». Notre charte commence par : « Préserver et sauver les emplois que l'on a chez nous. » Ce contrat nous a permis tout simplement de préserver les emplois dont j'ai la responsabilité. Cela correspond à peu près à 800 emplois en France pour les deux usines de Quimper et de Troyes.





Jean-Guy Le Floc'h,
président directeur général d'Armor Lux



**La Poste a pris la
décision d'habiller
ses factrices, en
2006, avec un
T-shirt en coton
équitable**

Pour nous, c'est du développement durable. C'est tout simplement défendre les emplois dont on a la responsabilité.

Nous avons même profité de ce contrat pour aller un petit peu plus loin. Chez nous, beaucoup d'emplois de couturières sont menacés. Nous les appelons « opératrices de confection ». Mon prédécesseur et fondateur de l'entreprise les appelait « ses filles », de manière un peu paternaliste. En tout cas, ces « filles » ont été préservées puisque près d'une quinzaine d'entre elles sont devenues opératrices téléphone et accueil. Elles répondent, chacune, tous les jours, à près d'une vingtaine de factrices et facteurs. Elles sont très contentes de dialoguer avec des collègues qui sont sur la route pour distribuer lettres et colis. Lorsque les facteurs appellent pour demander une information sur un vêtement, c'est avec beaucoup de plaisir que les deux dialoguent, chacun dans le cadre d'un métier qu'ils maîtrisent l'un et l'autre parfaitement.

Donc, l'emploi en France a été maintenu. Au-delà de cela, l'emploi dans un espace euro-Méditerranée a été maintenu puisque ce contrat fait vivre entre 3 000 à 4 000 personnes dans la zone Tunisie-Maroc. La signature, pour quelques années, de ce contrat a permis de pérenniser tous ces emplois dans un espace dont on dit souvent que, au niveau politique, il est nécessaire pour la stabilité de la région Europe.

Ensuite, ce contrat nous a amenés à accélérer très sérieusement la mise en place d'audits sociaux dans toutes les usines qui travaillent pour nous. On vérifie en particulier qu'il n'y a aucun enfant qui travaille et qui fabrique des vêtements que ce soit pour nous, pour La Poste ou pour d'autres donneurs d'ordres. C'est extrêmement important : aucun enfant ne travaille dans des usines qui fabriquent nos vêtements.

Ensuite, nous avons profité de ce contrat pour faire de nombreuses économies d'énergie et d'eau. Nous avons modifié, à Quimper, toute l'installation de teinturerie. On fait de beaux vêtements dont nous teignons les tissus. Nous avons remplacé toutes nos barques de teinture et nous avons économisé près de 50 % de l'eau que l'on consommait.

Nous en avons profité pour aller jusqu'au bout de cette démarche de développement durable. Armor Lux a signé un contrat avec Max Havelaar dans le cadre de la mise en place du coton équitable. La filière de ce coton équitable a été certifiée il y a deux ans par Max Havelaar. Lorsque La Poste a appris cela, elle a tout de suite bondi sur cette nouvelle notion de « coton équitable ». Après le café et le cacao, le coton est enfin arrivé. La Poste a pris la décision d'habiller ses factrices, en 2006, avec un T-shirt en coton équitable. Les factrices vont être très belles et très fières de porter un vêtement équitable. Ces 100 000 débardeurs vont permettre au Mali de creuser près de cinq puits pour alimenter différents types de cultures. Merci.

**C'est jusqu'à
90 % de la flotte
existante qui
est susceptible,
à terme, d'être
transformée
en véhicules
électriques**

Jean-Paul Bailly

Je voulais juste rassurer les hommes de cette salle : en 2007, il y aura aussi un vêtement pour hommes en coton équitable.

Un mot sur une autre dimension de la politique de développement durable de La Poste dans les transports. La Poste a une proportion très significative de sa flotte de véhicules (65 000 véhicules) en véhicules électriques, véhicules GPL ou de différentes technologies. C'est aujourd'hui la deuxième flotte « propre » en Europe, avec environ 1500 véhicules.

Nous avons rencontré de véritables difficultés de pérennité et d'équilibre économique avec la génération précédente de véhicules électriques. Nous nous sommes lancés dans une nouvelle génération de véhicules électriques, en liaison avec Dassault et Heuliez. La Cleanova était présentée hier au Salon des maires. Aujourd'hui, huit véhicules de ce type sont en expérimentation (quatre à Paris, quatre à Bordeaux). Si les résultats sont encourageants du point de vue technique, de la performance écologique et des équilibres économiques, il y a un potentiel important de développement pour le véhicule électrique. C'est jusqu'à 90 % de la flotte existante qui est susceptible, à terme, d'être transformée en véhicules électriques.

La Poste française, mais c'est aussi un peu vrai des autres postes étrangères, est un des acteurs très importants pour

faire démarrer des marchés de cette importance. Ce sont des flottes captives capables de demander au marché plusieurs milliers de véhicules chaque année, d'amorcer véritablement des productions industrielles et d'avoir un véritable effet de levier aussi bien industriel qu'en termes d'image de marque.

Cette politique concerne les véhicules, mais aussi les vélos électriques, la distribution de colis dans les centres-villes avec les chariots électriques de Chronopost. C'est une politique dans laquelle nous sommes très fortement engagés.

Merci.

Éric Izraelewicz

La transition est facile : je propose à Charles Beigbeder, président de Poweo, de venir nous parler d'énergie verte ■

Charles Beigbeder,
président de Poweo



Poweo est le leader parmi les nouveaux entrants dans le secteur de l'énergie, qui s'ouvre progressivement à la concurrence. Actuellement, on estime à près de 100 000 le nombre de clients qui ont quitté EDF et Gaz de France. Plus de la moitié, en nombre de clients, sont venus chez Poweo depuis que le mass market professionnel est ouvert à la concurrence (1^{er} juillet 2004). On fournit de l'énergie, de l'électricité et du gaz aux consommateurs éligibles. On les aide aussi à mieux consommer. Par ailleurs, nous essayons de nous intégrer en amont, en dotant l'entreprise de capacités de production.

Dès le début de notre activité, nous avons, en tant que fournisseur d'énergie, souhaité nous engager fortement dans la promotion des énergies renouvelables. Nous avons créé, dès 2003, Planète 21. C'est une offre d'énergie avec 21 % d'énergies renouvelables pour que les consommateurs éligibles puissent, dès maintenant, anticiper sur l'objectif de 2010 (21 % d'énergies renouvelables pour la France).

Aujourd'hui, nous sommes, en nombre de clients, le premier fournisseur en énergie verte, en France, avec plus de 4 000 clients. Ils ont souscrit à des offres Poweo Planète soit à 21 %, soit à 100 %. Dans tous les cas, elles sont toujours moins chères qu'EDF. Des clients comme Naturalia, la banque OBC, le Parc des Princes, ont souhaité prendre nos offres. Ils en sont ravis. Au niveau des collectivités locales, nous avons annoncé cette semaine, à l'occasion du Salon des Maires, la signature d'un contrat de deux ans avec le SYDEV (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée) qui regroupe les 277 communes de Vendée. Elles ont opté pour le contrat avec 21 % d'énergie renouvelable.

Pour ce qui est des perspectives, nous avons deux projets importants :

- d'abord contribuer à la constitution d'un fonds d'investissement pour financer et développer des énergies renouvelables. Il s'agit d'investir directement dans des fermes éoliennes, dans des barrages de petite hydro ou des usines d'électricité à partir de biomasse ;
- innover pour fournir des services complémentaires aux consommateurs et essayer de leur proposer des outils qui leur permettront de se responsabiliser pour comprendre comment ils consomment.

L'efficacité énergétique existe dans la grande industrie depuis des années. Ces systèmes sont assez coûteux mais

**Nous sommes,
en nombre de
clients, le premier
fournisseur en
énergie verte, en
France, avec plus
de 4 000 clients**

ils valent la peine d'être installés pour une grande usine et une consommation suffisante. Pour le grand public (le résidentiel s'ouvre à la concurrence le 1er juillet 2007) et les petits professionnels, il n'est pas question de leur envoyer pendant un mois des ingénieurs pour les auditer afin d'aider à mieux consommer et à mieux maîtriser leurs demandes énergétiques. Pour cela, nous essayons de rendre accessibles les outils, grâce aux nouvelles technologies, qui existent depuis des décennies pour les grands clients et de les démocratiser pour ces « petits » clients consommateurs. C'est notre mission et le rôle de l'ouverture du marché à la concurrence.

L'énergie n'était pas un sujet pour le consommateur parce qu'il n'avait pas le choix. Le fait d'avoir le choix lui permet de se responsabiliser et permet à des entrepreneurs de développer de nouveaux services qui vont aider ces consommateurs à mieux consommer et donc moins consommer. C'est l'enjeu fantastique de cette ouverture de marché. Il faudrait d'ailleurs mieux l'expliquer aux Français. Actuellement, il y a beaucoup d'ambiguïté et de désinformation.

En synthèse, nous essayons de responsabiliser la population et le grand public en développant des offres qui permettent de promouvoir le développement de l'énergie renouvelable. Nous créons nous-mêmes un fond pour cela et des outils pour permettre au consommateur de

mieux consommer et donc de moins consommer et de comprendre comment ils consomment. Actuellement, les compteurs sont très bêtes, il faut les rendre intelligents pour que le consommateur ait l'information. Une fois qu'il aura l'information en temps réel, il pourra mieux maîtriser sa demande énergétique. C'est de cette manière que l'on pourra contribuer à l'intérêt général.

Je vous remercie beaucoup.

Éric Izraelewicz

Yves Thibault de Silguy, vous êtes directeur délégué du groupe Suez. Suez, c'est l'énergie, l'électricité, c'est aussi l'eau, les déchets, etc... ■

Yves Thibault de Silguy,
directeur délégué du groupe Suez



Suez parle souvent du développement durable. Nous sommes un peu fondés à le faire dans la mesure où la nature même de nos métiers nous amène à vivre concrètement, au quotidien, le développement durable.

Nous travaillons dans l'énergie : production, distribution, fourniture d'électricité. Si vous voulez de l'énergie verte, nous pouvons aussi vous en donner. Nous appelons cela AlpÉnergie. Vous pouvez avoir de l'énergie totalement hydro avec nos barrages.

Eau et propreté sont nos missions principales dans le monde entier. Dans ces métiers, vous voyez bien que nous sommes au cœur de la problématique du développement durable. D'ailleurs, la devise de la maison est : « Apporter l'essentiel de la vie. » Nous y avons une expérience historique. La Lyonnaise de Eaux est un nom qui doit vous dire quelque chose. Si je vous parle d'Electrabel, cela vous dit moins. Ce sont des sociétés qui travaillent dans ces métiers depuis le milieu du XIXe siècle.

Je voudrais, très brièvement, faire deux remarques : une en terme stratégique et l'autre en terme concret.

- Pour nous, le développement durable est intégré à la stratégie de l'entreprise parce que nous considérons que le développement durable est créateur de valeurs. C'est créateur de valeurs parce que les politiques sociales, le dialogue avec les parties prenantes, les politiques environnementales contribuent à améliorer et à renforcer la qualité du service et, donc, la performance opérationnelle de nos métiers, et même celle de nos clients et de nos partenaires.

- De même que cette exigence de développement durable, l'exigence de création de valeur est un élément qui est très incitatif à l'innovation. Par conséquent, c'est un moteur qui permet d'améliorer notre compétitivité en nous forçant en permanence à rechercher les meilleures solutions qui correspondent le mieux aux besoins des différentes parties prenantes. Je dirai aussi que c'est un élément très fort de mobilisation interne de l'entreprise, inhérent par ailleurs à la culture de l'entreprise.

Comment mettons-nous cela en pratique ? Comment intégrons-nous cette problématique dans la démarche stratégique ? Tout d'abord, en édictant un certain nombre de codes de valeurs, de règles de conduite en matière éthique, environnementale, sociale et commerciale, qui sont élaborées avec le personnel et les parties prenantes.

Le développement durable permet d'améliorer notre compétitivité en nous forçant à permanence à rechercher les meilleures solutions

Cela s'applique à tout le monde dans la maison. Nous déclinons le développement durable sous tous ses aspects environnementaux, sociaux, économiques et éthiques par branche, dans les métiers de l'énergie, dans les métiers de l'environnement.

Chacune des branches doit, à partir de ses objectifs fixés, déterminer l'ensemble de mesures qu'il faut mettre en œuvre pour les atteindre et fixer le calendrier. Puis il y a une procédure de suivi, d'évaluation, de correction, voire même, dans certains cas, de sanctions. Tout cela est intégré dans les plans à moyen terme. Ils sont quantitatifs et déterminent le business modèle de la société dans les trois ans à venir. Tout cela pour vous dire que la problématique du développement durable trouve son intégration, sa quantification et son implication dans la conduite, la gestion et le management de l'entreprise.

Au quotidien, la problématique du développement durable est globale : gaz à effet de serre, pluies acides, réchauffement climatique, etc., mais les solutions sont locales et concernent tout un chacun. Pour un groupe comme Suez, dont la justification est l'ancrage territorial (travail avec les entreprises, les clients domestiques dans certains cas, les collectivités locales), tous les jours, sur le terrain, nous nous efforçons de mettre en œuvre ces pratiques.

Je vais prendre deux exemples dans des domaines très différents.

Dans le Nord/Pas-de-Calais, il y a un peu plus de deux ans, la fermeture de MetalEurop a mis au chômage plus de 800 personnes et 2 000 sous-traitants et a laissé le sol probablement le plus pollué de France. Pendant un siècle, s'y étaient déversés du zinc, du plomb, des hydrocarbures et autres produits sympathiques de ce genre. Avec les collectivités locales et parties prenantes, nous avons fait un plan en deux phases :

- La décontamination, c'est-à-dire le nettoyage du site ;
- Le développement d'une plate-forme d'activités liées aux éco-industries.

Deux ans après, nous pouvons dire que le sol a été complètement nettoyé de ses principaux déchets. Toutes les autorisations sont en cours pour développer des industries de traitement, de recyclage (produits électriques, électroniques), du traitement du compostage, des boues. Tout cela a pour effet de créer, à terme, plus de 200 emplois. C'est un exemple typique du cercle vertueux où on associe le développement économique et social. Celui-ci est associé à une appréciation responsable de la problématique environnementale. C'est aussi dans ce cadre que nous travaillons, comme membre fondateur du pôle de compétitivité chimie-environnement du Grand Lyon.

Je vais prendre un deuxième exemple. Je retiens celui-là, car je trouve que le temps est triste à Paris. Il s'agit d'une opération qui est assez symbolique : le lagon de Bora Bora, la perle du Pacifique.



Nous avons multiplié des unités de désalinisation de l'eau de mer, procédé qui permet d'obtenir une eau potable sans aucun ajout de produits chimiques

Ce lieu amène un développement touristique important, et il faut faire attention à ce que le développement touristique ne tue pas le lagon, richesse de l'île.

Le problème de ces lagons et de ces îles est l'eau. Or, le développement économique et touristique, la multiplication des hôtels ont pour effet de tirer beaucoup trop sur les nappes d'eau et les puits d'eau, pas très nombreux sur ce type d'îles. Qu'avons-nous fait ? Nous avons multiplié des unités de désalinisation de l'eau de mer, procédé qui permet d'obtenir une eau potable sans aucun ajout de produits chimiques. Les eaux usées, notamment des hôtels et villas de l'île, sont recueillies par des réseaux, puis traitées. Une partie d'entre elles, ayant été traitées, sont rejetées en mer, dégagées de leurs impuretés. Les autres font l'objet d'un autre traitement spécial qui permet de les réutiliser à des fins industrielles. Ainsi, l'activité de lavage de voitures, d'arrosage des jardins et voies publiques, se fait avec cette eau retraitée.

Vous me direz : « Et les boues ? » Quand on traite l'eau, cela laisse de la boue. Les boues font l'objet aussi d'un ramassage particulier. Elles sont mises dans des bacs, on y plante des sortes de roseaux. Au bout d'un certain nombre de mois, les roseaux sont coupés et les boues ont été enrichies. Cela sert d'engrais aux terres agricoles et aux jardins, en particulier des hôtels et des collectivités.

Yves Thibault de Silguy,
directeur délégué du groupe Suez



Aujourd'hui, le lagon de Bora Bora a retrouvé sa transparence d'il y a des dizaines d'années et obtient régulièrement le Pavillon bleu.

Cela vous montre comment, au quotidien, la stratégie d'une entreprise doit intégrer ces valeurs du développement durable, non pas pour les subir comme une contrainte, mais pour en faire un élément du développement de la création de valeur, tout en répondant aux priorités et aux besoins qui se font jour aujourd'hui en matière environnementale, économique et sociale.

Merci.

Éric Izraelewicz

Yves Thibault de Silguy, je vous jalouse. Je crois que vous allez vérifier très régulièrement que ce site là-bas se passe bien. Je propose à Corinne Lepage d'intervenir ■

Corinne Lepage,
ancienne ministre de l'Environnement



Je suis très heureuse de l'occasion qui m'a été donnée par **Éric Guillon et Anne-Marie Sacquet** d'intervenir sur ce sujet. Je voudrais vous dire qu'à mon sens il faut aller au-delà du soutien de filières. **M. Thibault de Silguy** vient de dresser un tableau de ce qui peut être fait, aujourd'hui. Ce qui est intéressant est de se propulser dans l'avenir et de voir un peu comment on va faire pour répondre aux exigences qui sont les nôtres : arriver en quarante ans à diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre.

Quarante ans, diviser par quatre, facteur 4. Ce n'est évidemment pas du changement à la marge, c'est un changement de braquet, fondamental dans nos comportements et modes de vie. L'enjeu est d'assurer, à nos sociétés, un niveau de confort à peu près équivalent, de permettre aux sociétés en voie de développement de se développer et tout cela en divisant par quatre ce que nous émettons et, si possible également, la matière première que nous utilisons.

Cela ne peut donc être fait qu'avec le monde économique. Il ne faut pas seulement attendre qu'il intègre les exigences de développement durable, ce qui est déjà très bien et très important bien sûr, mais qu'il réfléchisse à quels sont, demain, voire aujourd'hui, les produits, les process, les matériaux, les manières de construire, les manières de transporter à mettre en place pour essayer de parvenir à cet enjeu absolument gigantesque qui implique une véritable révolution industrielle et culturelle. Il faut le dire : l'un n'ira pas sans l'autre.

Bien sûr, nous pouvons penser aux ruptures technologiques ; il y en aura très certainement. Mais, en attendant, on ne peut pas rester les bras ballants, même si, bien entendu, il s'agit d'investir dans l'innovation et la recherche pour essayer de les susciter. Par conséquent, ce qui me paraît très intéressant, autant pour la France que pour l'Europe, est de s'interroger aujourd'hui, avec juste raison, sur ce qu'il va bien falloir fabriquer pour faire vivre les habitants dans les années à venir et de quelle manière l'éco-industrie peut être développée.

J'ai peut-être une définition un peu plus large des éco-industries que celle qui était sous-jacente dans ce qu'a dit M. Thibault de Silguy précédemment. Par éco-industries, il parlait de tout ce qui peut être le retraitement et la lutte contre la pollution. Il est clair que si nous voulons aller dans l'objectif général, cela veut dire que les efforts doivent être faits en amont.





Par éco-industries, il faut entendre tout ce qui va permettre, que ce soit en termes de process industriels ou de produits, d'éviter l'utilisation de matières premières, des rejets et des pollutions

Par éco-industries, il faut aussi entendre tout ce qui va permettre, que ce soit en termes de process industriels ou de produits, d'éviter l'utilisation de matières premières, des rejets et des pollutions.

C'est à la fois une exigence pour le changement climatique mais aussi une exigence de santé publique. Je dirais que c'est aussi une exigence économique parce que nous sentons bien la nécessité de le faire, mais je crois, comme les différents intervenants, que c'est aussi une véritable chance économique. C'est comme cela qu'il faut le prendre. Quand on regarde la manière dont les choses se sont passées les dernières années, on voit très bien – c'est une loi économique – que, généralement, ce sont les premiers qui ont eu l'idée d'un marché qui sont les leaders sur ce marché.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le président de Poweo nous parler de ce qu'il fait. Dans ce secteur, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a quand même évalué le marché mondial entre 40 et 78 milliards de dollars d'ici 2010; c'est pour demain matin. Ce marché est tout à fait considérable. Malheureusement, nous Français, n'avons pas investi comme nous aurions dû le faire. Nous restons très marginaux, faute d'une commande publique et d'une poussée publique dans ce domaine.

Nous avons, grosso modo, 14 % d'énergies renouvelables. L'éolien, le solaire et le géothermique doivent représenter

entre 0,8 et 1,5 %. Vous voyez que c'est très modeste. L'essentiel est de l'hydroélectrique. Je ne dis pas qu'il ne faille pas en faire, mais cela n'épuise évidemment pas le sujet. Derrière, vous avez toute l'économie des matériaux qui est à repenser. Elle rejoint aussi la question des déchets. Il faut faire des matériaux des matières premières et secondaires avant d'imaginer que l'on ne puisse plus rien en faire et qu'il faille soit les brûler, même pour en faire de l'énergie, soit les enfouir.

Il y a toute la question du transport avec le combustible qu'il faudra utiliser. C'est bien entendu toute la réflexion autour de l'hydrogène; pas seulement l'hydrogène mais aussi le type de véhicules que l'on utilisera. À cet égard, je suis un peu inquiète devant les réticences que nous manifestons pour le développement des véhicules hybrides. Ils apparaissent aux yeux de beaucoup de scientifiques ayant réfléchi à ce sujet comme étant un sas possible entre l'économie pétrolière que nous connaissons aujourd'hui et ce que nous aurons à disposition dans quinze ou vingt ans. C'est toute la réflexion sur la construction et la façon de repenser la ville.

Nous sommes en plein dans le sujet avec ce que nous venons de vivre. Les destructions des tours vues à la télévision sont un symbole de l'aménagement urbain et des rapports sociaux au sein des villes, il y a une trentaine ou une quarantaine d'années. On voit où cela nous

**Le mitage, si
les questions
énergétiques
restent ce
qu'elles sont, est
condamné à terme**

a conduit. Il faut repenser les villes pour qu'elles soient des villes économes en énergie, avec peu de transports ; c'est-à-dire que le mitage, si les questions énergétiques restent ce qu'elles sont, est condamné à terme. Cela veut dire qu'il va falloir reconstruire la ville sur la ville, donc repenser tout cela de manière tout à fait différente.

Je ne pense pas du tout qu'il faille en faire un constat accablant. Je fais partie de ceux qui, avec d'autres ici, depuis vingt-cinq ans, tirent les sonnettes d'alarme en disant : « Voilà ce qui va arriver ! » Nous y sommes. Faire des constats aujourd'hui ne sert strictement à rien. En revanche, ce qui est vraiment intéressant est de tirer les leçons du passé. À partir de ce que nous avons aujourd'hui sur la table, sans réécrire l'histoire, comment concevoir ce que sera notre vie et nos ressources naturelles d'ici une dizaine d'années de manière à anticiper à la fois sur un plan écologique, économique et politique.

Éric Izaelewicz

Merci. Bernardo Sanchez Incera, directeur général de Monoprix, quels sont vos engagements et vos actions dans ce domaine ? ■





Bernardo Sanchez Incera,
directeur général de Monoprix

Merci beaucoup. Je vais abonder dans votre sens, madame Lepage. Je crois que notre action est porteuse de voix d'espoir. Je vais me limiter à vous raconter un exemple et un projet et les raisons pour lesquelles, je pense, notre engagement est durable.

L'exemple est très simple. Monoprix a une démarche de développement durable de longue date. Il y a six mois, nous avons ouvert le premier magasin construit aux normes HQE, en France, à Angers. Tous les éléments de ce magasin ont été pensés et conçus en fonction des normes HQE (mobiliers, peinture, émission de bruit, traitement des déchets, consommation d'énergie). Nous avons également passé un accord avec l'ANPE d'Angers pour effectuer des embauches du personnel du magasin avec une méthode de simulation pour éviter la note de « facies » ou la note « nom » dont on a parlé tout à l'heure. C'est l'ANPE qui nous a fourni le personnel en fonction des profils précisés. Nous n'avons fait que l'entretien final de validation. Le succès a été considérable.

J'évoquerai aussi nos choix logistiques. Nous avons transféré une partie du trafic camions sur le ferroviaire. Nous nous sommes engagés dans un projet très

lourd. Aujourd'hui, nous livrons nos magasins de Paris à partir de deux entrepôts très importants à Combs-la-Ville et à Villeneuve-la-Garenne. En partenariat avec la Région, la Ville et la SNCF, nous remplacerons le trafic camion par un trafic train qui livrera dans un point central, probablement à Bercy. Ensuite, nous prendrons le relais avec des véhicules non polluants pour livrer les magasins.

Nous devrions réduire strictement par quatre l'émission de CO2 provoquée par nos livraisons. Nous ferons le test réel en 2007. S'il est validé, nous devrions livrer ensuite jusqu'à 1 million de tonnes/jour par la voie ferroviaire à Paris. C'est un engagement réel puisque nous sommes en train de faire de lourds investissements pour relier nos entrepôts.

Enfin, voici la raison pour laquelle ce qui fait maintenant partie de la personnalité de Monoprix restera durable : notre personnel est engagé dans la démarche. Je dis avec fierté que nous avons un réseau exemplaire : le réseau de correspondants développement durable. Ce sont des cadres et des employés qui ont une mission de détection, de proposition et de réalisation d'actions concrètes. Les réalisations dont nous parlons ici ont été faites par eux. L'ancrage et le dévouement de notre personnel à cette démarche est, pour moi, la vraie source de durabilité.

Merci beaucoup.

**En partenariat avec
la Région, la Ville
et la SNCF, nous
remplacerons le
trafic camion par
un trafic train**

**Nous tissons avec
tous les territoires
de Rhône-Alpes,
des contrats de
développement qui
exigent l'intégration
du développement
durable**

Éric Izraelewicz : Merci beaucoup. Didier Jouve, vice-président chargé du développement durable du Conseil régional Rhône-Alpes, va nous faire part de ses engagements ■



Didier Jouve,
vice-président chargé du développement
durable du Conseil régional Rhône-Alpes

Deux minutes, deux idées. Je vais essayer surtout de ne pas répéter ce qui a déjà été dit par d'autres, parce que nous avons vu passer plusieurs régions. Cela prouve la dynamique des régions dans cette thématique.

Première idée, le développement durable est intégré dans nos politiques, avec un travail transversal qui passe par la réécriture complète de politiques régionales, qu'il s'agisse de celles dans lesquelles les régions s'impliquent directement (exemple : les lycées), celles dans lesquelles les régions font faire (exemple : le ferroviaire), celles dans lesquelles les régions sont partenaires avec d'autres collectivités, tous nos systèmes de subventions, d'écoconditionnalité, etc. Nous tissons avec tous les territoires de Rhône-Alpes, des contrats de développement qui exigent l'intégration du développement durable à l'intérieur de l'ensemble des actions. C'est en place.

La deuxième idée : comment structurer et articuler de véritables filières, sur le plan économique, social et environnemental ? Je vais prendre trois exemples :

- La filière bois : la demande a triplé en Rhône-Alpes. Nous menons actuellement à la fois des chantiers de production du bois dans le cadre des PNR, des mises en place de subventions aux chaudières à bois individuelles, des chantiers liés à la formation professionnelle, car ce sont de nouveaux métiers.

- La filière photovoltaïque : Rhône-Alpes a la seule grande usine de panneaux photovoltaïques en France. Nous avons tout intérêt à soutenir très fortement cette filière. Nous en sommes actuellement à plus de 1 000 installations en Rhône-Alpes, en photovoltaïque.

- La filière bâtiments : 287 lycées en Rhône-Alpes, avec 4 millions de mètres carrés de bâtiments, sont en audit énergétique aujourd'hui. Une incitation des gestionnaires a été mise en place pour qu'ils maîtrisent mieux l'énergie. Tous les nouveaux bâtiments sont construits en HQE ainsi que les plus grandes opérations de réhabilitation.

Nous avons mis en place l'écoconditionnalité de toutes les aides au logement social afin de permettre qu'il n'y ait plus de subvention au logement qui n'ait pris en compte les questions de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Notre engagement : continuer avec de plus en plus de transversalité.

Éric Izraelewicz : Merci beaucoup. Je passe la parole à Catherine Brette, vice-présidente chargée du développement durable du Conseil général de l'Isère ■



Catherine Brette,
vice-présidente chargée
du développement durable
du Conseil général de l'Isère

Merci. Je vais vous parler, au nom du Conseil général de l'Isère, de nos engagements en matière de développement de la filière bois essentiellement.

Depuis 2003, le Conseil général de l'Isère consacre 1 million d'euros au soutien et à la promotion des énergies renouvelables, en particulier le solaire et le bois. Ce soutien se traduit par une aide aux collectivités, communes, intercommunalités, bailleurs sociaux et particuliers pour toute installation de chauffe-eau solaire, poêle à bois, chaufferie bois, etc. Ces aides sont de plus en plus sollicitées. Elles ont remporté un réel succès, qui a créé une demande importante en matières premières.

Cette demande, actuellement, ne peut pas être satisfaite au niveau local. En effet, bien que le département de l'Isère soit couvert de forêts, ces forêts sont des forêts de montagne, avec des pentes, donc difficiles à exploiter pour un coût concurrentiel. Sur l'agglomération grenobloise, 80 % de l'approvisionnement en bois vient d'ailleurs (du Jura, voire de plus loin).

Pour le bois d'œuvre, puisque nous encourageons aussi les constructions en bois (collèges HQE, habitations), le bois vient essentiellement de Finlande. Pourquoi ? Parce qu'il est moins cher, même avec le transport routier.

L'engagement du Conseil général est de continuer à encourager cette demande, mais surtout de développer l'offre en bois de chauffage et en bois d'œuvre. Pour cela, nous nous engageons à développer l'exploitation de la forêt iséroise. Cela passe, comme mon collègue Didier Jouve l'a dit, par des aides financières aux acteurs locaux proches des chaufferies qui sont installées dans les communes. Ces aides financières concernent les agriculteurs, les forestiers et les entreprises d'insertion. Cette mine d'emplois encore peu connue s'avère être une réalité. Il s'agit de créer des emplois locaux pour approvisionner nos chaufferies bois. Cette filière a été très dynamique il y a une vingtaine d'années, mais est très mal en point, toujours pour des raisons de concurrence. Il s'agit de vraiment travailler à cette restructuration toujours créatrice d'emplois.

J'espère effectivement que ce que nous mettons en place actuellement sera durable et poursuivi par la suite. Notre Agenda 21 est lancé depuis 2004 ; j'en ai la charge et nous recevons les « 3e Rencontres Agenda 21 départemental » en septembre 2006. Je vous invite nombreux à venir vérifier, sur place, le résultat de nos engagements.

**L'engagement du
Conseil général
est de continuer
à encourager
cette demande,
mais surtout
de développer
l'offre en bois de
chauffage et en
bois d'œuvre**

**La politique
d'achats peut
faire émerger
de nouvelles
filières, de
nouveaux emplois,
faire émerger
l'innovation**

Éric Izraelewicz : Merci beaucoup. Danielle Poliautre, maire adjointe de Lille chargée du développement durable ■



Danielle Poliautre,
maire adjointe de Lille chargée
du développement durable

Bonjour à toutes et à tous. Lille a signé un Agenda 21 en 2000. Je pourrais présenter de nombreux engagements, mais je vais m'attacher à celui qui occupe l'objet de cet engagement sur les filières : faire émerger une nouvelle façon de produire et de consommer.

Comment coproduire de nouvelles réponses ? Nous voyons bien que nous avons besoin de tous les acteurs pour produire ce nouvel art de vivre, plus responsable, plus solidaire dans le temps et dans l'espace, plus qualitatif, plus participatif.

Un axe important est celui des achats publics qui représentent 15 % du produit intérieur brut en France, comme en Europe. C'est un levier important. Tout à l'heure, des exemples ont montré que ce travail est mené par de grandes entreprises. La politique d'achats peut faire émerger de nouveaux comportements d'utilisation mais aussi de nouvelles filières, de nouveaux emplois, faire émerger l'innovation. C'est un enjeu extrêmement important.

Il y a plusieurs conditions. Il faut que le message politique des premiers responsables soit très fort et très clair.

Que cherche-t-on à travers ces marchés pour les faire évoluer ?

La deuxième condition est que tous les acteurs soient impliqués :

- Les futurs utilisateurs. On voit bien que lorsque l'on fait des achats qui ne correspondent pas à ce qui a été négocié et discuté avec les utilisateurs, c'est souvent en décalage.

- Il y a un travail de formation en direction des acheteurs pour sortir des moins-disants, pour sortir des budgets les plus étroits, pour penser coût global.

- Ce sont aussi les élus qu'il faut convaincre. Il y a des budgets limités, et il est vrai que c'est quelquefois un peu cher.

- Ce sont aussi les producteurs. À Lille, nous avons un travail important avec la CCI sur des fiches produits, avec les Chambres des Métiers pour faire émerger de nouveaux métiers, etc.

Il y a peut-être un maillon faible que nous avons constaté : la très faible place des représentants des salariés et des syndicats. Or, à Lille, nous avons commencé à investir les responsables syndicaux. Il faut que tous les acteurs soient présents si nous voulons que la chaîne globale fonctionne et fasse émerger une nouvelle façon de faire commune, un nouvel art de vivre.

**Comment faire
se rapprocher
des cahiers des
charges exigeants
à une offre qui,
parfois, existe
mais est inconnue,
notamment quand
elle innove ?**

Il y a aussi des obstacles. Le Code des marchés a changé trois fois en très peu de temps. Il n'est pas facile de former des agents sur des choses qui évoluent en permanence, et puis ce Code n'est peut-être pas à la hauteur des enjeux et des critères de développement durable. On peut faire plus d'environnement, plus d'insertion sociale, mais on ne peut pas encore – c'est une anomalie alors que l'on a un plan de lutte contre les effets de serre – intégrer la distance et la longueur des trajets des produits. Par exemple, pour l'alimentation : un repas moyen, c'est 3 000 kilomètres ! Quand on parle de lutte contre les gaz à effet de serre, il y a de quoi faire... Or, aujourd'hui, cet enjeu est absent du Code des marchés.

Je vais prendre un exemple de ce que nous avons essayé de faire à Lille, sur la notion de coût global et de cercle vertueux, et le travail avec les entreprises. Le danger est de renforcer les cahiers des charges et d'avoir des marchés avec des réponses insuffisantes. Comment faire se rapprocher des cahiers des charges exigeants à une offre qui, parfois, existe mais est inconnue, notamment quand elle innove ? L'exemple le plus significatif à Lille est notre marché d'éclairage public. Nous avons mis dix-huit mois pour mener ce marché appelé aujourd'hui « dialogue compétitif ». Ce n'est pas encore très courant et cela demande beaucoup d'investissements. Il s'agit d'un marché important (35 millions d'euros sur huit ans). Chaque année, nous ferons l'économie de 1,3 million d'euros en

fonctionnement, à la fois sur les flux et sur la maintenance. Cette économie est reportée sur l'investissement, ce qui nous permettra d'avoir 22 000 lampadaires écoefficientes en fin de marché. Nous avons intégré et avons réussi à obtenir 42 % d'économies d'énergie. Je pense que si nous recommençons aujourd'hui, nous pourrions faire encore mieux. Quand on parle de facteur 4, s'il y a bien des domaines où nous n'avons pas fait beaucoup d'efforts pour rechercher l'efficacité, c'est dans les économies de flux. Comment passer de la vente de flux à la vente de services ? Il y a là des performances à améliorer.

Deuxième exigence importante du marché : 25 % d'énergies renouvelables. C'est essentiellement, pour l'instant, de l'hydraulique (grand et petit hydraulique). Nous allons au-delà des engagements, en 2010, de 21 %. Nous allons faire encore mieux, car nous avons lancé en supplément des lampadaires solaires dans les écoles et dans les jardins publics. C'est aussi du matériel durable, du matériel recyclable. Cela participe en même temps au développement de l'économie locale avec notamment une entreprise qui s'est créée (15 emplois) sur la recyclabilité (lampes, etc.) C'est une réduction de la pollution lumineuse (biodiversité), c'est aussi la santé de la population, c'est la démocratie.

Comment faire adhérer et comprendre les enjeux et les objectifs par la population afin de faire évoluer les comportements ? C'est aussi par la solidarité internationale.

**Les entreprises
associatives
représentent
aujourd'hui, dans
le domaine de
l'environnement,
50 000 salariés**

Je suis fière que nous ayons mis cette exigence dans notre coopération avec Saint-Louis du Sénégal -une de nos villes jumelées- pour améliorer la performance de leurs lampadaires, extrêmement « énergivores ».

Cet exemple montre que l'on peut faire et que l'on a beaucoup de marges de progrès. Je vous remercie.

Éric Izraelewicz : Merci beaucoup. Nous avons quelques courtes minutes pour un débat avec la salle ■

Jean-Baptiste Lanaspeze,
directeur du Centre méditerranéen
de l'environnement à Avignon

Je m'occupe d'une entreprise de l'économie sociale de 25 salariés dont le siège est à Marrakech et à L'Isle-sur-la-Sorgue. Je voulais faire une intervention pour trois raisons.

D'abord, une première raison de forme. Notre atelier s'appelle « Soutenir les filières environnementales et l'économie sociale ». L'économie sociale est un nom qui recouvre une réalité. Les familles de l'économie sociale sont les associations, coopératives et mutuelles. Ici, je ne vois aucun représentant des entreprises d'économie sociale. Je vois Armor Lux, Poweo, Suez, Monoprix, Areva, Pronatura, etc. À mon avis, ou on les a invitées et elles ne sont pas venues, et elles ont eu tort ; ou alors on ne les a pas invitées, et on a eu tort aussi.

Les entreprises associatives représentent aujourd'hui à peu près, dans le domaine de l'environnement, 50 000 salariés (au niveau global, 1 100 000 salariés). Sur ces 50 000, il y a 3 000 salariés dans le secteur recherche et éducation environnementale, en partie grâce à toi (Serge Antoine). Lorsque tu étais au ministère, tu as créé les CPIE (centres permanents d'initiatives pour l'environnement). J'en représente un, je souhaite te rendre hommage.

Ce secteur est en grave difficulté pour deux raisons essentielles :

- L'État s'est désengagé.
- Les régions qui nous soutiennent fortement risquent de se désengager puisque les transferts de compétences de l'État vont réduire de manière drastique les crédits accordés aux associations et, notamment, à celles des secteurs de l'éducation environnementale. Comme l'a dit tout à l'heure Mme Florence Artaud, navigatrice : « Il est beaucoup plus facile de changer les comportements que de changer la planète. » J'estime que lorsque l'on mène des actions qui touchent des centaines de milliers d'enfants en France, cela vaut le coup de se pencher un peu sur la question. C'est aussi une manière de faire du développement durable.

Ma dernière intervention de fond : messieurs les directeurs de société, je tiens à attirer votre attention sur l'extrême langueur et l'extrême faiblesse de l'intervention de vos

entreprises dans ce domaine de l'éducation environnementale. Il est sûrement très intéressant d'utiliser le développement durable pour vendre des produits. C'est important, je ne suis pas contre le fait que le développement durable fasse vendre des produits.

À côté de grands coups comme à Bora Bora, je vous signale que le développement durable et l'éducation environnementale dans les banlieues est moins « sympa » mais tout aussi important.

Je voudrais vous demander, très sincèrement, de mener quelques actions de fond. Elles sont certes difficiles parce qu'elles sont moins éclatantes. Nous sommes moins visibles et, en plus, nous sommes « fauchés ». Pensez un peu que voilà un secteur de 3 000 salariés qui est aujourd'hui en difficulté ; vous pouvez faire quelque chose pour lui.

Éric Izraelewicz : Merci d'avoir apporté le point de vue de l'économie sociale qui ne s'était pas exprimée pour l'instant ■

**Jean-Marc Brulé, président de la Commission
« développement économique et emploi »,
Conseil régional d'Île-de-France**

Je suis en charge des écofilères. Jean-Paul Huchon a lancé un appel tout à l'heure pour la création et l'implantation d'écofilères et d'entreprises qui relèvent du développe-

ment durable sur le territoire francilien. C'est un appel que je renouvelle de façon vibrante : nous créons et nous lançons actuellement à la fois de la création de filières et de la création de zones d'activité économique, en particulier le premier écopôle d'Île-de-France qui se situera à Sénart. Il a pour objectif d'accueillir de façon intégrée, dans une logique d'écologie industrielle, les entreprises de développement durable, avec parfois des spécialisations.

J'ai une question pour M. Gadenne, la suivante pour Madame Barbut.

La première question porte sur la Seine. Monte doucement l'idée, dans la révision du Schéma directeur de la Région Île-de-France -processus de discussion d'aménagement du territoire de notre région ultra centralisée, avec toutes les congestions et tous les problèmes connus-, que la Seine peut jouer un rôle central.

La question est de savoir par quel biais prendre la valorisation de la Seine. Est-ce par l'équipement tout au long du fleuve, partout en Île-de-France ? Est-ce par la création des filières économiques qui utilisent la Seine ? Est-ce par l'équipement service public ? Quelle est la priorité ? Vous pourrez me répondre que tout cela est valable, mais il faut commencer par quelque part, surtout en politique publique.

La deuxième, pour Madame Barbut. Les écofilères françaises ont un retard par rapport aux écofilères européennes,

**Il va nous manquer
500 bateliers
prochainement
pour assurer notre
développement**

mondiales, et japonaises entre autres. L'État a lancé les pôles de compétitivité. La Région Île-de-France soutient le pôle de compétitivité «ville et mobilité durable», à Marne-la-Vallée. Doit-on agir sur les filières ou sur l'institutionnel pour rattraper le retard ? Est-ce que c'est la contrainte et le normatif qui doivent s'imposer à l'économie plutôt que l'incitatif et le soutien au développement économique ?

Merci.

Éric Izraelewicz : Je demanderai à M. Gadenne de répondre très rapidement et ensuite à Mme Barbut de répondre et de conclure cette séance ■

Jean Gadenne

En fait, j'aimerais vous voir partir avec la conviction que, pour la voie d'eau, les politiques de report modal sont justement tout à la fois. C'est un mécanisme récurrent. Quand je suis arrivé, j'ai vécu en permanence le syndrome de la poule et de l'œuf. Tout le monde me disait : «On veut bien faire des choses quand les autres se seront bougés.» Les transporteurs fluviaux disaient : «Quand les publics auront fait un réseau, on développera le transport.»

Je vais simplement donner une illustration. Très prochainement, vous verrez l'officialisation qui illustre réellement la démarche : c'est une charte qui va être signée entre la Région Île-de-France, le SITCOM, la Chapelle-Darblay, VNF, avec le Port autonome de Paris et une société coopérative

artisanale de transports. N'oubliez pas que les artisans bateliers sont des entreprises individuelles. D'ailleurs, je fais un appel au peuple : il va nous manquer 500 bateliers prochainement pour assurer notre développement.

Tout le monde a essayé de comprendre quelle était la problématique de l'autre et comment on pouvait globalement mettre en place ce trafic de vieux papiers du SITCOM qui vont partir dans 60 camions vers une barge construite spécialement pour cela en France. Les camions partiront jusqu'à Rouen et reviendront avec des bobines de papier pour les journaux d'Île-de-France. Nous avons monté cela avec une personne aussi folle que moi de la Chapelle-Darblay, alors que tout le monde disait que cela ne marcherait pas. Par un travail de bénédictins, nous avons eu des convictions, chacun s'est réparti un certain rôle dans la chaîne.

Je crois que le jour où on aura compris que, pour voir vraiment du report modal, il faut travailler sur chacun des maillons de la chaîne logistique, on oubliera la question que vous posez : «Faut-il commencer par l'infrastructure ?» Oui, il faut une infrastructure mais il faut des bateaux. Vous n'aurez personne qui investira dans des bateaux sans infrastructure et vice versa. Aujourd'hui, les chargeurs l'ont compris, tout comme également les collectivités.

Éric Izraelewicz : Merci beaucoup. Madame Barbut, voulez-vous à la fois répondre et conclure cette séance ? ■

**Les politiques
d'achats
responsables,
publiques ou
privées, sont
un vecteur de
changement
important**

Monique Barbut

Merci. Je crois que je retiendrai dans les thèmes de conclusion ce que Mme Poliautre a dit sur les politiques d'achats responsables, que celles-ci soient publiques ou privées. C'est un vecteur de changement important. Les donneurs d'ordres, lorsque les instructions sont données sur d'autres types de technologies, portent le marché. J'aimerais bien que la Région Île-de-France et la Ville de Paris, dans leurs politiques d'achats sur les carburants, mettent quelque chose sur les biocarburants. Vous allez voir que très vite les choses vont changer. Cet aspect me paraît extrêmement fondamental si on veut faire bouger la société.

Le deuxième aspect qui me paraît fondamental, c'est que les métiers de l'environnement doivent servir à protéger cet environnement. Comme l'a dit Mme Lepage, le principal souci pour nous tous, demain matin, c'est le climat. Là-dessus, je voudrais dire deux choses et en même temps répondre :

- Si chacune des grandes villes des États-Unis faisait un programme d'efficacité énergétique qui est considéré pouvoir s'amortir sur les cinq années, les États-Unis rempliraient tous les engagements censés être pris à Kyoto. Si les États-Unis ne signent pas Kyoto, ce n'est pas simplement parce qu'ils ne pensent pas tenir leurs engagements, mais qu'il y a autre chose derrière.

- Certainement, sur tout ce qui est aspect efficacité énergétique, c'est dans les collectivités locales qu'il y a le plus à faire, aux États-Unis comme en France.

Dans cette question, je ne crois pas aux contraintes et au normatif. Il en faut, bien entendu, mais en France, il me semble que le retard pris est technologique. Je suis assez étonnée quand j'entends, par exemple, Poweo dire que, d'ici 2010, il peut donner des contrats de 21 % d'énergies renouvelables à des consommateurs français. Je ne sais pas comment on fait cela sans introduire la grande hydraulique. Je veux bien considérer la grande hydraulique comme une énergie renouvelable. Je souhaite d'ailleurs qu'il y ait un débat à ce sujet. À mon avis, c'est une source qu'il faut exploiter. Nous n'avons plus le droit de dire : « Plus de grande hydraulique ! » En tout cas, sans grande hydraulique, il faut que l'on soit clair, il n'y aura pas 21 % en France. Pourtant, aujourd'hui, la France, par rapport à des pays comme l'Allemagne et surtout comme les États-Unis, est en train de prendre un retard considérable en matière de recherches technologiques sur les énergies. C'est quelque chose que l'on paiera dans dix à quinze ans. Il faut y réfléchir.

Enfin, tous ces programmes d'appui à de nouvelles technologies, toutes ces politiques d'appels d'offres responsables ne doivent pas être la nouvelle conditionnalité du commerce international. Effectivement, sortir du moins-disant dans les appels d'offres est fondamental, mais ce sont tous les marchés du Sud que nous risquons de tuer.

Nos successeurs à cette tribune vont en parler.

Merci beaucoup à tous.

Éric Izraelewicz : Merci beaucoup à tous ■

Quarante ans, diviser par quatre,
facteur 4. Ce n'est évidemment pas
du changement à la marge, c'est un
changement de braquet, fonda-
mental dans nos comportements
et modes de vie.

Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement,
lors de l'engagement n°4





Renforcer la solidarité
internationale et promouvoir
l'affectation de 1% du budget
des métropoles, départements
et régions aux Objectifs
du Millénaire

ENGAGEMENT N°5

Renforcer la solidarité
internationale et promouvoir
l'affectation de 1% du budget
des métropoles, départements
et régions aux Objectifs
du Millénaire

Louis Le Penec
président de la table-ronde,
président de l'Association Française
des Communes et Régions d'Europe,
vice-président chargé
de la coopération internationale
du Conseil général du Finistère



Animé par Philippe Lévêque, directeur général de Care France et administrateur du Comité 21

- André Santini, président du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, président de l'Arc de Seine, ancien ministre
- Didier Jouve, président de la Commission développement durable de l'Association des Régions de France, vice-président chargé du développement durable du Conseil régional Rhône-Alpes
- Alain Liébard, président de la Fondation Energies pour le Monde
- Anne Lauvergeon, présidente d'Areva
- Guy Reinaud, président de Pro-Natura
- Henry de Cazotte, directeur des relations extérieures de l'Agence Française de Développement
- Emilio d'Alessio, président de la Coordination italienne des Agenda locaux

Philippe Lévêque,
directeur général de Care France



Mesdames, messieurs, nous allons enchaîner avec la table ronde suivante. J'appelle à la tribune: **M. le Ministre Louis Le Pensec, M. le Ministre André Santini, Anne Lauvergeon, Didier Jouve, Alain Liébard, Guy Renaud, Henry de Cazotte et Emilio d'Alessio.**

Cette table ronde est le dernier obstacle entre vous et la clôture. Mon objectif est de la tenir dans les délais.

Je m'appelle Philippe Lévêque, je suis administrateur du Comité 21 et directeur général de l'association Care. Le Comité 21 a tenu à ce qu'un des engagements se fasse au nom des Objectifs du Millénaire et, en particulier, sur un thème important, celui de l'affectation d'une partie des budgets des collectivités, et pourquoi pas d'autres entités, aux Objectifs du Millénaire.

J'ai été très frappé ce matin par l'intervention de Mme Laville : « Il est facile de signer les objectifs du

Millénaire ; c'est mieux de s'engager et c'est beaucoup plus dur de payer, car changer le monde va coûter. » Plusieurs des intervenants l'ont rappelé aujourd'hui : nous devons engager un changement de modèle économique. Nous devons donc supporter et partager un coût.

Le rôle de Care est de lutter contre l'extrême pauvreté dans le monde, et cela depuis soixante ans. Nous sommes présents dans 70 pays à travers le monde. Nous travaillons avec de nombreuses entreprises ou collectivités territoriales (Issy-les-Moulineaux, Areva, Lafarge, etc.).

Mon rôle s'arrête là, il est ingrat, car je devrai vous rappeler à l'ordre, Messieurs et Madame, si vous dépassez votre temps de parole de cinq minutes. Je vous prie de me pardonner si j'ai à le faire.

Monsieur le Président, monsieur Le Pensec, vous avez été ministre de la Mer, ministre de l'Outre-Mer, ministre de l'Agriculture. Voilà des expériences qui vous donnent le sens de la durabilité et des enjeux qui existent. Vous êtes le président de l'Association française des communes et régions d'Europe. Vous êtes aussi le vice-président chargé de la coopération internationale du Conseil général du Finistère. C'est à vous, monsieur le Ministre, qu'incombe la responsabilité de présider cette table ronde ■

Louis Le Pensac,
président de l'Association française
des Communes et Régions d'Europe,
vice-président chargé de la coopération internationale
du Conseil général du Finistère



I me revient d'ouvrir et il me reviendra de clore. Je suis en droit de me poser la question : Quelle légitimité peut-on avoir pour une telle fonction ? Le fait d'avoir été à Rio en 1992, puis à Johannesburg ne saurait suffire. J'ai le souci de tenir les deux bouts : le global et le local.

Je suis en charge de la coopération décentralisée d'un département et d'une compétence partagée avec le président : l'élaboration d'un Agenda 21 pour le Département du Finistère, avec un concours actif à ses débuts d'Anne-Marie Sacquet du Comité 21. Je suis très impliqué dans tout ce qui est démarche de développement durable. Cela me semble aller de pair avec tout simplement la réduction des disparités à travers la planète. L'autre bout, c'est d'être membre de l'Organisation mondiale des collectivités locales, organisation unique de cités et gouvernements locaux unis. Elle a un an d'existence. J'en dirai un mot.

Entre ces deux niveaux, le niveau européen. Je suis en droit de m'exprimer au nom de 100 000 collectivités locales de différents niveaux de l'Europe des 40. Quel regard peut-

on porter sur le thème qui nous vaut d'être réunis ? Un sommet du Millénaire qui avait semé beaucoup d'espoirs, New York 2005, des promesses, un G8 décevant... On pourrait dire que la grisaille s'est accrue, notamment à cause du tsunami, par ses effets directs mais aussi ses effets collatéraux à consentir pour le développement. Grisaille accrue par l'accélération des changements climatiques. Ce sont des données auxquelles les élus locaux sont de plus en plus sensibles. L'objectif de réduction des gaz à effet de serre fait bien partie d'une préoccupation quotidienne.

Mon propos n'est pas de m'accommoder à la grisaille. J'attends donc de cette journée anniversaire qu'elle nous apporte des raisons d'espérer. Les aurons-nous de l'Europe ? Je reste avec l'interrogation ; j'y reviendrai dans mon propos de conclusion. Les aurons-nous du côté de l'OMC ? Je garde là aussi un grand point d'interrogation.

J'ai pris pour un message d'espoir, la naissance, il y a un an, à Paris, de l'Organisation unique mondiale des collectivités locales, témoignant d'une volonté de celles-ci de parler d'une seule voix dans les instances internationales, à l'ONU, comme interlocuteur de l'Organisation des Nations Unies, tous niveaux de collectivités locales confondus de plus de 130 pays au monde. Le maire de Paris et le maire de Pretoria président aux destinées de cette organisation.

Renforcer la solidarité internationale et promouvoir l'affectation de 1% du budget des métropoles, départements et régions aux Objectifs du Millénaire

J'ai pris pour un message d'espoir, la naissance de l'Organisation unique mondiale des collectivités locales

Elle s'est donnée comme objectif de consolider la gouvernance locale en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en renforçant la participation citoyenne et les partenariats avec la société civile et avec le secteur privé.

J'ai pris cela pour un message d'espoir, mais je sais que d'autres messages vont nous être délivrés, montrant qu'il est des choses possibles. Je cède donc la place à nos intervenants dans leur diversité et avec leur talent qui constitue l'identité de chacun.

Merci.

Philippe Lévêque

Monsieur André Santini, c'est vous qui avez fait œuvre de pionnier, qui avez beaucoup travaillé sur ces questions de l'eau et du 1 %. Vous avez ouvert la voie. Après ces paroles d'espoir, est-ce que vous pouvez partager avec nous votre expérience et votre vision ? ■

André Santini,
président du Syndicat des eaux d'Île-de-France, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, président de l'Arc de Seine, ancien ministre



Monsieur le Président, cher Ministre, comme toi, j'ai été deux fois ministre. Chacun sait que ministre, c'est bien, mais qu'ancien ministre, cela dure plus longtemps! Je suis heureux de te saluer ainsi que tous les intervenants.

Vous avez devant vous, mesdames, messieurs, un homme heureux : une loi importante porte désormais mon nom. C'est le rêve de tous les ministres de l'Éducation, quelques mois avant leur démission. D'ordinaire, adopter une loi en matière d'éducation provoque la chute du ministre dans les semaines qui suivent avec, parfois, quelques centaines de milliers de personnes dans la rue.

Avec mon ami Oudin, nous avons constaté -mais vous le savez tous ici- que 1,1 milliard d'êtres humains dans le monde étaient privés d'eau potable et 2,4 milliards n'avaient pas accès à des services d'assainissement satisfaisants. C'est la première cause de mortalité et de morbidité dans le monde : 6 000 personnes meurent chaque jour de n'avoir pas d'eau.



André Santini,
président du Syndicat des eaux d'Île-de-France,
député-maire d'Issy-les-Moulineaux,
président de l'Arc de Seine, ancien ministre



Cette loi permet des aides financières et techniques des collectivités et des organismes de distribution d'eau dans le domaine de l'eau, dans la limite de 1 % de leurs ressources

J'ai donc saisi l'opportunité de la niche parlementaire du groupe UDF dont on parle depuis quelques jours, le 27 janvier 2005, pour accélérer l'adoption de la proposition de loi relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Cette proposition a été déposée en novembre 2003 par le sénateur Jacques Oudin, votée à l'unanimité par le Sénat le 22 juin 2004 et votée à l'Assemblée, également à l'unanimité moins une abstention (c'était un directeur d'agence de l'eau, on est trahi par les siens!). C'est un fait suffisamment rare pour être signalé.

Cette loi d'initiative purement parlementaire permet la multiplication des aides financières et techniques des collectivités et des organismes de distribution d'eau pour les actions d'urgence ou de coopération, dans le domaine de l'eau, dans la limite de 1 % de leurs ressources. Étant donné le budget cumulé des 15 000 services d'eau et d'assainissement en France et des 6 agences de l'eau, aujourd'hui, c'est plus de 12 milliards d'euros. Ce sont donc potentiellement 120 millions d'euros par an qui pourraient être maintenant consacrés légalement à ces actions de développement aux aides d'urgence. J'ai souhaité également, par souci de transparence et de pédagogie, que la présentation des factures des usagers fasse ressortir clairement la part de leur contribution affectée à ces actions de coopération internationale.

Cette loi est inspirée d'un système original et unique en Europe, mis en œuvre dès 1986 par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France que je préside – c'était ma minute de modestie – qui consistait, à l'époque, à prélever un centime de franc par mètre cube d'eau vendu pour le consacrer à des actions d'aide dans le domaine de l'eau potable. Ce centime correspondait à 2 francs par foyer francilien et par an, mais il représentait au total 3 millions de francs annuels. Aujourd'hui, ce syndicat de communes, premier service d'eau potable en France, l'un des tout premiers en Europe, assure ce financement par un prélèvement de 0,3 centime d'euro sur chaque mètre cube vendu, ce qui correspond à une contribution annuelle de 0,60 euro par foyer.

Comparé aux millions de mètres cubes distribués chaque jour à 4 millions de consommateurs en Île-de-France, ce montant est une goutte d'eau vitale pour les 1,7 million de personnes qui en ont bénéficié dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique. Nous avons bien sûr voté une subvention d'urgence de 150 000 euros pour le Sud-Est asiatique (tsunami) et contribué à l'envoi d'équipes techniques et de matériels de traitement d'eau.

Cette loi offre l'occasion non seulement de combler un vide juridique, mais il permet aussi un bond en avant dans la coopération décentralisée des collectivités françaises ainsi que dans l'engagement de la France en faveur des pays en développement.

**Rappelons que la
Déclaration du
Millénaire a fixé
l'objectif de réduire
de moitié, d'ici à
2015, la proportion
de personnes qui
n'ont pas un accès
à de l'eau potable**

Rappelons que la Déclaration du Millénaire a fixé l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes qui n'ont pas un accès permanent à de l'eau potable. Ce défi est considérable. L'atteindre représenterait 735 milliards de dollars d'investissements, c'est-à-dire 49 milliards par an, dix fois le montant de l'aide publique au développement consacré au secteur de 1996 à 2000.

Nous disposons en France des meilleurs experts, des meilleures techniques au monde dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. La France a donc un rôle décisif à jouer. Avec la distribution d'eau à 225 millions de personnes dans le monde, nos groupes industriels sont des leaders incontestés. 26 villes françaises ont déjà conclu des conventions de coopération décentralisée avec des collectivités étrangères (Afrique) pour améliorer la gestion des eaux, aider à la construction de châteaux d'eau ou rénover des puits. Par exemple, Issy-les-Moulineaux aide depuis longtemps la ville de Dapaong au Togo.

Nous avons été une des premières villes de France à élaborer un plan municipal d'environnement (1991) qui a servi de base à l'élaboration d'une Charte de l'environnement et de la qualité de la vie en 1993. Le 5 octobre 1995, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a adhéré à la Charte européenne d'Aalborg des villes durables, s'engageant ainsi à mettre en œuvre un Agenda 21 local. La Ville d'Issy-les-Moulineaux est donc dotée d'un Agenda 21 local depuis 2004, date de son premier programme d'action.

27 projets composent son programme d'action 2005-2006, dont deux concernent la coopération décentralisée. Nous avons déjà consacré cette année plus de 3 euros par habitant à la solidarité internationale. Par exemple, au Togo, nous facilitons l'accès à l'eau potable, nous construisons et réhabilitons des puits ; nous finançons le salaire d'un médecin à l'hôpital pédiatrique de Dapaong.

J'ai une très forte communauté arménienne dans ma commune, et notre ville jumelle est Etchmiadzine (la Ville Sainte) en Arménie. Nous collectons pour leur envoyer du matériel, du mobilier de puériculture pour équiper la première crèche d'Etchmiadzine. C'est là qu'on découvre que nous sommes des « surdéveloppés ». Nous jetons des appareils qui ont trois à cinq ans. Il est très difficile de convaincre les autorités de nous les confier et de les envoyer à des Arméniens, extrêmement dégoûtés, qui les remettent en état.

Enfin, nous ne sommes pas étrangers à la solidarité en Asie. Nous avons collecté des dons d'urgence partout dans la ville. Nous avons voté une subvention exceptionnelle. Nous avons un Conseil communal pour les moins de 18 ans et un Conseil local des jeunes (18-25 ans). Ce dernier a organisé des dizaines de manifestations pour collecter de l'argent. Quinze d'entre eux sont partis pendant les vacances dans un village oublié près de Phuket. Ce sont les pêcheurs qui les ont accompagnés en ville afin d'acheter des moteurs pour les nouveaux bateaux.



André Santini,
président du Syndicat des eaux d'Île-de-France,
député-maire d'Issy-les-Moulineaux,
président de l'Arc de Seine, ancien ministre



Ils ont reconstruit une école. Le plus beau cadeau qu'ils ont eu, c'est à leur retour : ils n'étaient plus les mêmes. Nous allons continuer cette action, car elle a servi à quelque chose. Ils étaient de toutes origines, de toutes formations. Nous sommes très fiers d'avoir pu apprendre aux jeunes que donner est la meilleure façon de recevoir.

Philippe Lévêque

Merci, monsieur Santini. Care travaille à Dapaong avec Issy-les-Moulineaux. Je peux témoigner de l'excellence du travail qui est fait là-bas. Merci aussi pour le travail législatif que vous avez fait et qui a un tel impact pour nous tous.

Au niveau régional, l'engagement est aussi extrêmement important. Nous nous demandons comment vont se traduire, dans les politiques de nos régions, les Objectifs du Millénaire. Qu'est-ce que, pour une région, signifie suivre et s'engager autour de ces objectifs ? Pour en témoigner, j'appelle M. Didier Jouve, vice-président chargé du développement durable du Conseil régional Rhône-Alpes. Il est aussi le président de la Commission développement durable de l'Association des Régions de France ■



**Nous avons un
Conseil communal
pour les moins de
18 ans et un Conseil
local des jeunes
(18-25 ans). Ce
dernier a organisé
des dizaines de
manifestations pour
collecter de l'argent**

Didier Jouve,
président de la Commission développement
durable de l'Association des Régions de France,
vice-président chargé du développement durable
du Conseil régional Rhône-Alpes



Notre rencontre a déjà largement mis en évidence combien la construction d'un autre modèle de développement capable de conjuguer le progrès, la solidarité et l'environnement, n'est pas seulement souhaitable mais indispensable à la planète.

Pour ce projet de développement durable dont on déploie souvent le volet environnemental, il était important ici de marquer qu'il n'est rien sans la plus grande prise en compte de son impératif de solidarité.

Je voudrais souligner combien l'accroissement des inégalités, la multiplication des conflits liés à la maîtrise de la ressource, qu'il s'agisse de l'eau, du pétrole, des matières premières, rendent chaque jour notre monde plus dangereux. Nous devons intégrer, dans la construction de nos politiques publiques, l'évidence qu'aucune paix mondiale ne pourra exister sans une réduction des inégalités et ce, tant au niveau mondial que local, ni

d'avenir planétaire sans solidarité, comme de nombreux intervenants l'ont souligné aujourd'hui.

Nous parlons de solidarité. Il ne s'agit évidemment ni de charité ni d'assistanat. Les nouvelles politiques de coopération qui se développent maintenant, notamment grâce à l'action très importante des collectivités locales, s'appuient sur des principes de proximité, de responsabilités partagées et de développement durable.

Les fondements de ce nouveau partenariat sont décrits par la Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable. Cette Charte, élaborée, en 2004, conjointement par l'Association Française du Conseil des Communes des Régions d'Europe, par Cités Unies, par le Comité 21, associe de nombreuses régions, départements et agglomérations et donne un cadre puissant et clair à notre action dans le domaine.

Les Régions – mon travail consiste à en parler ici – passent actuellement à une plus grande échelle en matière de coopération décentralisée, de soutien à l'économie sociale et solidaire et de commerce équitable. En quatre minutes, je n'ai évidemment pas la prétention d'en dresser la liste.

Ces actions concernent plus de cinquante pays et s'exercent dans de nombreux domaines :

- la santé avec la recherche contre le paludisme, la création d'une médecine rurale, le soutien aux hôpitaux, l'implantation de dispensaires, etc. ;





Didier Jouve,
président de la Commission développement
durable de l'Association des Régions de France,
vice-président chargé du développement durable
du Conseil régional Rhône-Alpes

**Les objectifs,
auxquels
s'additionnent
d'autres politiques
de plusieurs
grandes régions,
sont maintenant
fixés entre 0,7 %
et 1 % à l'horizon
de 5 ans**

- la gestion de l'eau potable, dont vient de parler M. Santini;
- la réhabilitation des bassins versants (ces actions se développent beaucoup à l'initiative des régions);
- la gestion des milieux naturels, comme la reforestation;
- la formation professionnelle, qui monte en puissance, en s'appuyant sur les politiques régionales et la création de centres de production et de filières.

Par ailleurs, les régions interviennent de plus en plus puissamment dans les domaines du développement rural, des énergies renouvelables, de l'amélioration de la vie des petits producteurs et des outils de planification urbaine et de gouvernance. Elles aident également au renforcement des outils de la démocratie locale. Le champ est très vaste, puisque cinquante pays sont concernés. Toutes les régions sont pratiquement à l'œuvre dans les politiques de coopération décentralisée.

Ces orientations très volontaires rejoignent une demande extrêmement forte de la société. Nous avons pu le mesurer récemment en Rhône-Alpes où les Assises régionales de la coopération décentralisée, que nous avons organisées, ont mobilisé, à notre grande surprise, plus de six cents participants – nous en attendions deux cent cinquante environ –, représentant la richesse de plusieurs milliers de bénévoles et une société civile en marche.

Nous allons, sur le plan budgétaire, renforcer considérablement ces politiques et aussi les faire évoluer

pour qu'elles s'appuient sur une plus grande proximité avec les populations concernées, pour qu'elles soient réellement construites avec les acteurs locaux et articulées avec les politiques des États. L'objectif est qu'elles soient très attentives à la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance, au renforcement des instances démocratiques locales et à la concertation avec les habitants. Nous voulons des actions qui contribuent réellement au développement de ces pays, encouragent les solidarités, préservent les ressources et l'environnement. Bref, une politique de coopération bâtie sur les principes du développement durable.

Tous les exécutifs, sans exception, ont affirmé, lors des dernières élections régionales, leur volonté d'intensifier leur aide en triplant, pour certains, à terme, les budgets consacrés à ces politiques. Si la moyenne actuelle s'établit encore entre 0,2 % et 0,3 % des budgets régionaux, les objectifs, auxquels s'additionnent d'autres politiques de plusieurs grandes régions, sont maintenant fixés entre 0,7 % et 1 % à l'horizon de 5 ans.

La solidarité internationale ne sera plus abordée comme une politique sectorielle. Je suis convaincu qu'elle se développera progressivement à l'intérieur de cette politique régionale et que des chapitres solidaires s'ouvriront – ils s'ouvrent déjà – dans les politiques de formation, de transport, d'économie, d'environnement et d'aménagement

Renforcer la solidarité internationale et promouvoir l'affectation de 1% du budget des métropoles, départements et régions aux Objectifs du Millénaire

L'Association des Régions de France est convaincue, comme le Comité 21, qu'il faut mettre en place des instruments de suivi, d'accompagnement, d'évaluation de toutes ces actions, et militer pour leur renforcement

du territoire, par exemple. À l'évidence, les années à venir verront un renforcement considérable des budgets dédiés par les régions, un élargissement des sujets traités et une plus grande transversalité de ces actions.

L'Association des Régions de France est convaincue, comme le Comité 21, qu'il faut mettre en place des instruments de suivi, d'accompagnement, d'évaluation de toutes ces actions, et militer pour leur renforcement jusqu'à leur intégration dans l'ensemble des politiques régionales. Vous avez entendu aujourd'hui les régions s'y engager fortement.

Merci.

Philippe Levêque

Merci, monsieur Jouve, pour avoir montré le dynamisme des régions et leur engagement dans la coopération décentralisée. Merci aussi d'avoir insisté sur la nécessité de casser les barrières et d'avoir une approche transversale du problème en sortant des approches sectorielles.

Nous sommes passés du niveau européen au niveau national, puis à celui des régions. Nous avons parlé de l'accès à l'eau, de l'accès aux services vitaux et fondamentaux pour les ONG de terrain comme Care, que ce soit l'eau ou l'énergie.

Nous allons maintenant sur le terrain pour voir comment se passe l'accès à l'énergie. J'appelle donc M. Alain Liébard, président de la Fondation « Énergies pour le monde » ■

Alain Liébard,
président de la Fondation
« Énergies pour le monde »



Mesdames et messieurs, bonsoir. Je voudrais partager avec vous une vingtaine d'années d'expérience de la Fondation « Énergies pour le monde », sur le terrain, pour l'accès au service de l'énergie du plus grand nombre de personnes, essentiellement dans les zones rurales des pays du Sud.

La Fondation « Énergies pour le monde » a été reconnue d'utilité publique en 1990. Elle est particulière dans un environnement comme la France, puisqu'elle est mixte : une dizaine de partenaires privés, essentiellement de grands groupes énergétiques français, l'ont dotée, à côté de trois partenaires publics (trois ministères), pour la décennie 90 et pour un environnement français. Cette particularité est à souligner puisqu'elle se veut fonctionner et réaliser un travail sur le mode des fondations à l'anglo-saxonne.

En quinze ans, nous avons permis l'accès au service de l'énergie à près de 600 000 personnes réparties dans une vingtaine de pays situés en Afrique, en Asie, à Haïti et dans la zone Pacifique.



Nous avons mis en œuvre plus de 2 000 installations de production d'énergie exclusivement d'origine renouvelable. Chaque installation fournit, en moyenne, le minimum énergétique pour une communauté de 300 personnes

Aujourd'hui, nous travaillons beaucoup sur la zone Asie et sur la zone Afrique. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre plus de 2 000 installations de production d'énergie exclusivement d'origine renouvelable. Chaque installation fournit, en moyenne, le minimum énergétique pour une communauté de 300 personnes environ.

Les technologies auxquelles nous avons recours sont, bien entendu, le photovoltaïque, l'éolien, la micro-hydraulique et le solaire thermique, puisque, dans certains cas, on travaille en économie de bois de feu qui font défaut dans de nombreuses régions.

Nous sommes contents et satisfaits du bilan de notre travail. Nous avons été précurseurs, d'une certaine façon, y compris sur les mots clés « énergie », « environnement » et « développement », puisque notre revue « Système solaire », créée en 1985, portait déjà, à l'époque, comme sous-titre, « Énergie, environnement, développement ».

Toutefois, aujourd'hui, la question concerne le changement d'échelle. Dans tous les colloques internationaux, les séminaires entre les décideurs, les hommes politiques mondiaux, tout le monde appelle de ses vœux le changement d'échelle.

En tant qu'opérateurs de terrain, nous sommes absolument d'accord avec cette perspective de changement d'échelle, mais nous voyons qu'il existe, entre les opérations que nous avons réussi à réaliser et qui fonctionnent et le

Alain Liébard,
président de la Fondation
« Énergies pour le monde »



fameux changement d'échelle, une étape intermédiaire dont personne ne parle : nous ne savons finalement pas comment dépasser les opérations, certes très importantes mais néanmoins extrêmement modestes à l'échelle des besoins déjà soulignés par mes prédécesseurs, comment passer de cette unité au changement d'échelle dont les politiques nous parlent.

Nous avons orienté notre travail, depuis une ou deux années, vers ce que nous appelons la capitalisation d'expériences de terrain, pour voir comment augmenter la vitesse avec laquelle nous serions en capacité de monter des programmes de plus grande ampleur.

Nous avons appelé ce programme NORIA, c'est-à-dire « Nouvelles Orientations pour la Réalisation d'Investissements Adaptés ». Cela consiste, à partir d'opérations de terrain extrêmement nombreuses (2 000 installations collectives), à faire remonter des informations sociologiques, économiques et environnementales et à voir comment construire des programmes de plus grande ampleur que nous pourrions mettre à disposition d'opérateurs plus importants que nous, y compris dans une perspective économique.

La capitalisation d'expériences et la construction de futurs programmes multi-énergies renouvelables sont des choses assez nouvelles. Nous voulons insister sur ce point. Lorsque nous nous adressons à nos différents

**Nous manquons
d'engagements
d'opérateurs
industriels qui
deviendraient
des opérateurs
de terrain**

partenaires industriels, en France, certains nous disent d'ailleurs être très intéressés par la filière voltaïque, par l'éolien ou la biomasse.

Lorsque nous faisons des montages de projets et que nous travaillons à l'échelle d'un territoire, qui peut être grand comme une province, nous voyons que nous pouvons fournir et mettre à la disposition des gens de l'énergie à partir de l'ensemble de ces ressources énergétiques. Nous ne pouvons donc pas avoir, en face de nous, des personnes qui nous répondent avec une seule filière technique.

Je voudrais conclure par un appel. La Fondation Énergies pour le monde est en capacité de monter des programmes d'assez grande envergure, de hiérarchiser des choix d'équipements dans des régions géographiques assez grandes et des villages qui seraient plus prioritaires que d'autres dans la perspective d'arriver à avoir un équipement assez généralisé sur une zone. Toutefois, nous manquons d'engagements d'opérateurs industriels qui deviendraient des opérateurs de terrain et qui considéreraient l'ensemble de la zone comme un réseau qui ne porte pas son nom, c'est-à-dire un réseau non filaire, un réseau de service « énergie », qui pourrait produire de l'activité économique, sociale et du développement, donc, en final, de la lutte contre la pauvreté.

Merci.

Philippe Lévêque

Merci, monsieur Liébard. Vous avez plaidé pour un changement d'échelle, et nous savons tous qu'il faut passer par cela.

Dans ce travail de partenariat avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les ONG, il existe un autre grand acteur dont nous avons déjà parlé plusieurs fois aujourd'hui : les entreprises. Je vais appeler Mme Anne Lauvergeon à venir témoigner et je vais lui demander : quelle est votre vision, madame ? Comment un grand groupe énergétique comme le vôtre voit-il cette affaire et ce changement d'échelle ? ■

Anne Lauvergeon,
présidente d'Areva



J'ai effectivement entendu l'appel. Nous sommes membres de votre organisation et mais je comprends qu'il ne soit pas toujours facile de faire avec ce problème de changement d'échelle et d'approche technique des entreprises par type d'énergie.

Areva n'est ni une collectivité locale ni une ONG, mais une entreprise, un groupe, qui se sent engagé, au même titre que les autres participants de cette table ronde, dans les problématiques de développement durable et de solidarité internationale.

Le développement durable n'est, pour nous, ni une mode ni un mode de communication mais vraiment un mode de management. Par exemple, nous avons inventé, dans l'entreprise, en prenant le meilleur de ce qui pouvait exister ailleurs et en le faisant à notre sauce, ce que nous appelons, chez nous, l'Areva Way : nous ne commençons pas les réunions budgétaires, quelles qu'elles soient, par les agrégats financiers mais par la sécurité du travail, par les indicateurs

environnementaux et tous les sujets concernant la qualité et le développement durable. C'est pour nos managers un signal très fort. Cela signifie qu'on ne juge pas, dans l'entreprise, uniquement sur les critères financiers mais sur un ensemble de critères. Nous sommes profondément convaincus qu'aucun progrès ne peut être fait sur le long terme s'il existe, quelque part, une seule impasse.

Comme vous l'avez dit, l'énergie est la base du triangle « nourriture, eau, énergie ». André Santini nous a beaucoup parlé d'eau. Vous nous avez parlé d'énergie. Ce besoin est effectivement vital, d'autant que le coût de l'énergie, des fossiles, monte partout dans le monde aujourd'hui, et les premières victimes sont, bien sûr, les pays qui les achètent, c'est-à-dire principalement les pays en voie de développement.

Notre entreprise travaille dans le secteur de l'énergie, dans le nucléaire, mais aussi dans le réseau électrique et, de plus en plus, dans les renouvelables. J'y reviendrai.

Nous avons, grâce au Comité 21, travaillé avec la société civile en écoutant et en essayant de mieux comprendre ses attentes. Nous avons organisé une stakeholder session avec l'aide du Comité 21 et de toutes nos parties prenantes. Nous avons pu ainsi mesurer, de manière très concrète, les attentes de la société vis-à-vis de nous et combien celles-ci étaient extraordinairement fortes. L'exercice consistant à

**Nous avons pris
récemment une
participation
importante dans
le capital d'un
des leaders de
l'énergie éolienne:
l'allemand REpower**

entendre, à essayer de comprendre et d'assimiler, c'est très utile pour une entreprise.

À la suite de cette concertation, qui va continuer, nous avons pris des engagements dans différents domaines, qui dépassent complètement, là aussi, les dimensions économiques ou financières. Nous avons donc formalisé ces engagements – ils sont sur notre site Internet –, et nous avons l'intention de rendre compte des progrès que nous faisons dans tous ces domaines.

Nous sommes engagés sur plusieurs sujets. Je ne vais pas tous les évoquer puisque nous n'avons que quatre minutes. Je vais donc aller à l'essentiel : les droits de l'homme.

Nous sommes totalement conscients des avancées qu'il reste à conquérir, sur ce sujet, dans de nombreux pays, au regard des conditions de vie, des conditions de travail. Nous nous sommes engagés à renforcer notre action, ce que nous faisons déjà en interne. Nous avons dans ce sens initié un dialogue avec Amnesty International dans le but de faire des progrès très concrets sur ce sujet.

Concernant le sida, nous sommes en train de structurer notre politique au niveau mondial en nous appuyant – le Groupe a commencé à le faire, de manière très active, au Niger –, sur des partenariats avec des acteurs locaux et des organisations internationales. Nous faisons partie de la Global Business Coalition et nous travaillons avec la Croix-Rouge internationale et avec Care.

Concernant l'énergie, sujet sur lequel on nous attend de manière évidente, nous nous sommes engagés à accentuer tous nos efforts d'investissement dans le développement des énergies renouvelables en y mettant des moyens supplémentaires.

Nous allons investir spécifiquement dans l'éolien et la biomasse. Nous avons pris récemment une participation importante dans le capital d'un des leaders de l'énergie éolienne et un des plus innovants, puisqu'il possède les plus grosses éoliennes au monde : l'allemand REpower.

Notre groupe s'est également engagé à apporter sa contribution à l'accès à l'énergie pour le plus grand nombre, notamment dans les pays du Sud où nous sommes implantés. Nous avons ainsi noué un partenariat avec l'ONG Pro-Natura International pour participer au développement d'un projet de charbon vert biomasse.

Je vous propose donc sur ce partenariat de passer la parole à mon successeur.

Philippe Lévêque

Vous êtes formidable, madame. Bravo pour votre énergie et pour le timing ■

En ce jour d'anniversaire, des voix fortes sont venues nous dire l'impératif du développement solidaire, du développement équitable. S'engager dans cette voie donne du sens à l'action politique, à la vie, car cela sert la paix.

Louis Le Pensec, président de l'Association Française des Communes et Régions d'Europe, vice-président chargé de la coopération internationale du Conseil général du Finistère, lors de l'engagement n°5

Guy Reinaud,
Président de Pro-Natura



Pro-Natura est une association de lutte contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement dans les zones rurales tropicales. Il y a exactement dix ans, Pro-Natura a pris conscience d'un des facteurs limitants du développement rural : l'énergie domestique. Deux milliards de personnes sur la planète avaient, et ont toujours, besoin d'énergie domestique. Elles n'ont que le bois ou le charbon de bois à leur disposition, mais ce bois ou ce charbon de bois ne sera plus là dans dix ans, car cette énergie est, malheureusement, non renouvelable en raison de la pression des populations.

Nous avons également constaté que deux millions de femmes et d'enfants, et cela continue malheureusement, meurent tous les ans intoxiqués par les fumées des foyers domestiques.

Or, il se trouve que nous avons une idée de technologie pour développer des machines permettant de fabriquer du

charbon de bois sans bois. Ce n'est pas un tour de magicien mais une technologie simple à laquelle personne n'avait pensé : des résidus agricoles inutilisés, de la biomasse renouvelable inutilisée à carboniser ou à pyrolyser en continu avec une méthode que nous avons développée. Il y a dix ans, la Fondation Nicolas Hulot, que je salue, nous a soutenus en finançant le premier prototype fait à partir de bouteilles de Butagaz réutilisées, et ce petit prototype de laboratoire a très bien marché.

Nous avons ensuite eu le soutien de l'ADEME, celui de la Région Île-de-France – je les salue également – puis celui de la Commission européenne. Cela nous a permis de développer six générations de prototypes. Avec la sixième, nous avons gagné le prix Altran de l'innovation technologique pour le Tiers-Monde il y a deux ans. Ce prix nous a permis de recevoir un million d'euros environ de prestations en nature pour préparer le transfert de technologie dans un pays du Sud.

Toutefois, cette prestation en nature n'a pas été suffisante. Depuis deux ans, nous bénéficions de l'aide franche et massive d'Areva pour transférer cette technologie à l'Afrique du Sud et pour préparer la fabrication de machines avec un constructeur très professionnel, la société Nexa, qui fabrique, entre autres, du matériel pour Areva. Une grande entreprise fabrique donc de petites machines pour le Tiers-Monde. La première machine a été terminée il y a exactement une semaine.





Guy Reinaud,
Président de Pro-Natura



Depuis deux ans, nous bénéficions de l'aide massive d'Areva pour transférer cette technologie à l'Afrique du Sud

Ces machines vont permettre de réduire considérablement le coût de l'énergie domestique. Dans une ville comme Dakar, les foyers modestes dépensent actuellement un tiers de leurs revenus pour acheter le charbon de bois. Nos machines vont permettre de réduire, dans un premier temps, de moitié le coût de ce charbon vert -ce substitut au charbon de bois s'utilise de la même manière-, puis, dans un deuxième temps, on va introduire les crédits de carbone. Lorsqu'on a une dizaine de machines, on peut faire un dossier MDP (Mécanisme de Développement Propre).

Lorsqu'on produit une tonne de charbon vert, si on tient compte uniquement du fait que l'on évite des émissions de méthane en produisant du charbon de bois, on produit quatre tonnes de crédit de CO₂. Par ailleurs, si on tient compte, ce qui est possible pour de petits projets dans le cadre du Protocole de Kyoto, de la déforestation évitée, on produit douze tonnes de crédit de CO₂ pour une tonne de charbon vert. Avec l'augmentation des prix de crédit CO₂, on arrivera donc à produire du carbone renouvelable pratiquement gratuit dans le centre de Dakar par exemple, car cela réduira probablement le coût de trois quarts, ce qui augmentera de plus de 20 % le niveau de vie des populations modestes dans les grandes villes du Tiers-Monde.

Voilà où nous en sommes. Nous avons l'espoir de faire des machines à plus grande échelle pour travailler avec des industriels. L'idée d'origine est de fournir de l'énergie

à des gens pauvres dans des zones rurales ou dans des villes, essentiellement en Afrique. Une machine permet de subvenir aux besoins de 140 000 personnes.

Les personnes intéressées par l'activité de Pro-Natura et sa spécificité (la mobilisation des populations pour qu'elles génèrent elles-mêmes leur plan de développement, c'est la diversité culturelle) peuvent consulter le site Internet spécialisé sur ce sujet : « pronatura-nigeria.org ». Il se réfère à un institut qui apprend aux gens à faire ce travail.

Philippe Lévêque

Merci, monsieur, d'avoir présenté avec passion ce projet de partenariat avec Areva. C'est extrêmement important. Les partenariats sont fondamentaux, qu'ils soient privés, publics ou que ce soient des ONG.

Le rôle des institutions publiques y est clair et nécessaire. Tout naturellement, je vais poser la question à M. de Cazotte, Directeur des relations extérieures de l'Agence française de développement, pour qu'il partage avec nous sa vision du rôle de l'Agence, maintenant opérateur pivot de la coopération française, dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire ■

Henry de Cazotte,
directeur des relations extérieures de
l'Agence Française de Développement



Merci beaucoup. Je voudrais tout d'abord excuser Jean-Michel Severino, notre directeur général, qui n'a pu se déplacer en raison d'une forte grippe bien humaine et bien française. Il m'a prié de le remplacer, ce que je fais bien volontiers.

L'Agence Française de Développement construit, au titre de principal opérateur de l'APD française (Aide publique française), une démarche de solidarité qui apporte des financements et des compétences en vue de la lutte contre la pauvreté dans un souci de développement durable. L'Agenda 21 est donc très largement notre métier. Il s'agit de promouvoir une stratégie d'intervention qui réponde aux objectifs globaux de régulation et de gestion planétaire et aux préoccupations des populations les plus démunies, c'est-à-dire du global au local, et de répondre aux besoins en eau, en alimentation, en santé, en infrastructures de base, tout en mesurant, dans la mesure du possible, l'impact de nos financements et notre apport à ces populations.

Nous nous apercevons d'ailleurs souvent que, lorsque nous contribuons à la préservation des ressources naturelles

dans nos programmes de protection des sols, des forêts, de conservation forestière, de protection de la biodiversité, par exemple, ces ressources naturelles sont les principales richesses, les principaux actifs des plus pauvres. Cela explique pourquoi nous sommes parties prenantes des grandes initiatives mondiales (l'eau, la biodiversité, les Objectifs du Millénaire pour le développement, le climat, les grands programmes sur la désertification) autour de toutes les conventions internationales, et que nous cherchons à promouvoir des approches nouvelles qui intègrent ces questions globales et locales, de long et de court terme, avec de multiples partenaires, comme les bailleurs de fonds internationaux.

Nous travaillons en effet beaucoup avec les grandes agences internationales comme la Banque mondiale, la Banque asiatique, la Banque américaine, la Commission européenne et les gouvernements, qui sont nos partenaires principaux, mais aussi avec les sociétés civiles locales comme les coopératives, le secteur associatif et, de plus en plus, avec les collectivités, puisqu'il existe un marché du financement du développement des collectivités locales. Nous le faisons en Afrique du Sud, en Turquie, nous allons le lancer en Chine et nous commençons aussi dans certaines communes d'Afrique de l'Ouest, au Burkina Faso et dans d'autres pays, dans la mesure où elles sont organisées pour cela.

Si nos engagements sont très largement centrés autour des Objectifs du Millénaire (près de 50 % de notre activité, soit un milliard d'euros environ par an), nous voulions,



L'AFD vient de mettre en œuvre un programme « Climat » qui permettra de multiplier par quatre les engagements en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

au titre des engagements nouveaux à apporter à cette réunion du Comité 21, vous proposer un engagement qui touche le changement climatique et le développement des pays les plus démunis.

L'AFD vient de mettre en œuvre un programme « Climat » qui permettra, au cours de la période 2006-2008, de multiplier par quatre les engagements en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Nous financions 40 millions d'euros de projets par an. À partir de 2006 jusqu'en 2008, nos investissements tourneront autour de 200 millions d'euros par an à notre niveau, mais cela a souvent un effet de levier important, puisque nous sommes la plupart du temps en cofinancement avec d'autres partenaires.

Par ailleurs, alors qu'en Afrique, aucun projet impliquant le mécanisme de développement propre n'a vraiment émergé au cours des dernières années, l'AFD vient d'investir dans un programme de 8 millions d'euros, en partenariat avec le Fonds français pour l'environnement mondial et la Banque mondiale, qui développera, au cours des cinq années à venir, quarante projets mettant en œuvre le mécanisme de développement propre, c'est-à-dire avec un maximum de retombées sur le développement durable local en Afrique.

Nous venons également d'investir 2 millions d'euros dans le BioCarbone Fund de la Banque mondiale. Ce fonds mobilisera des crédits carbone au bénéfice des populations les plus pauvres en milieu rural.

Henry de Cazotte,
directeur des relations extérieures de
l'Agence Française de Développement



Ces exemples concernent les investissements récents dans le domaine de l'énergie et du développement pour les pays de nos partenaires. L'AFD est à l'écoute de tous les partenaires qui se sont exprimés dans le cadre de cette journée (entreprises, collectivités, secteur associatif) pour développer des partenariats dans ces secteurs.

Merci.

Philippe Lévêque

Merci, monsieur de Cazotte, de vous être engagé, au nom de l'Agence Française de Développement, sur ces axes politiques.

L'engagement de Care, au sein du Comité 21, est de mobiliser ses 100 000 donateurs fiscaux, c'est-à-dire probablement 300 000 électeurs potentiels ou consommateurs, à suivre les engagements de nos autres partenaires : collectivités, pouvoirs publics ou entreprises. Merci d'avoir montré le rôle des pouvoirs publics.

On a beaucoup évoqué, au cours de cette journée, l'impérieuse nécessité de l'action européenne, de la globalisation de nos moyens et de la réflexion au niveau européen. Je suis donc extrêmement heureux d'appeler maintenant M. Emilio D'Alessio. Il est l'équivalent de notre cher Président Guillon, en Italie. Il est le patron des Agendas 21 et du Comité 21 italien.

Merci, monsieur ■

Emilio d'Alessio,
président de la Coordination italienne
des Agendas locaux



Mesdames et messieurs, bonjour. La Coordination italienne des Agendas 21 locaux est une association à but non lucratif. Elle a été créée en 1999 pour diffuser et promouvoir l'Agenda 21 local et les démarches relatives au développement durable en Italie et en Europe.

L'Association est née spontanément du bas, c'est-à-dire grâce à la volonté d'hommes et de femmes de terrain, sans aucune aide ni aucune participation du gouvernement italien. Elle compte actuellement 375 adhérents : communes, départements, régions, communautés montagnardes et parcs naturels.

Tous nos adhérents ont signé la Charte d'Aalborg, et, depuis 2004, 113 ont signé les engagements d'Aalborg annonçant ainsi leur intérêt de passer des bonnes recommandations à des résultats concrets.

L'objectif principal de l'Association est la création d'un réseau favorisant l'échange d'informations et d'expériences entre ses membres. Elle permet aussi des collaborations technico-opérationnelles à travers la création de treize

groupes de travail permanents sur des questions spécifiques pour réaliser des projets concrets. Un de ces groupes s'occupe actuellement plus particulièrement de la coopération internationale, et nous avons des projets avec, par exemple, le Brésil, Cuba ou l'Uruguay.

La Coordination italienne a signé des conventions de partenariat avec plusieurs réseaux nationaux et internationaux. Le Comité 21 a, d'ailleurs, été notre premier partenaire international. Dans ce contexte de partenariat, certaines collectivités territoriales adhérentes au Comité 21 sont partenaires dans un de nos projets financés par la Commission européenne sur la gestion de l'environnement urbain. Ce projet, intitulé Enviplans, regroupe aussi des villes de Slovénie, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie-Monténégro, d'Albanie et de Grèce. Il démontre, à travers un travail commun, toutes les potentialités de notre collaboration et combien nous pouvons atteindre ensemble de bons résultats.

L'Association travaille aussi sur des projets en collaboration avec d'autres institutions à travers le monde. Le défi consiste dans la réalisation d'actions capables d'avoir des répercussions et des transformations locales positives. Nous ne pouvons pas, bien sûr, nous limiter à améliorer la qualité de la vie ou des actions de notre vie. Nous travaillons donc avec le Comité 21 afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire tout en espérant que notre collaboration puisse s'élargir et perdurer.



La Coordination italienne a signé des conventions de partenariat avec plusieurs réseaux nationaux et internationaux. Le Comité 21 a, d'ailleurs, été notre premier partenaire international

C'est donc un grand honneur pour moi et pour l'Association que je représente ici aujourd'hui, d'autant que je suis le seul intervenant étranger de la journée. Je vous demande d'ailleurs d'excuser mon français un peu bizarre.

Pour conclure, je remercie le président Éric Guillon et Anne-Marie Sacquet pour leur invitation. Merci.

Philippe Lévêque

Merci, monsieur. Votre français n'est pas bizarre mais parfait et concis. Je vous en félicite. C'était un bonheur d'avoir un Européen comme vous parmi nous. Merci beaucoup.

Je redonne la parole à M. Le Pensec pour conclure cette table ronde. Monsieur le Président.

Louis Le Pensec

Chers amis, nous avons entendu des propos et des paroles de politiques, et je parle un peu en leur nom. Sont-ce des paroles de fin de congrès ? Des engagements ont été pris. Qu'en restera-t-il ?

Concernant l'eau, je note qu'il ne s'agit plus d'engagements mais de promesses qui ont été plus que tenues, sans attendre que soient pris des engagements. Elles ont déjà montré qu'un processus s'est enclenché. Vous le mesurerez le jour où ce qui a été fait au niveau de grands bassins, de grands syndicats sera fait par les milliers de petits

Emilio d'Alessio,
président de la Coordination italienne
des Agendas locaux



syndicats intercommunaux que nous avons dans notre pays. Je suis persuadé qu'au fil des années les esprits se feront à ce réflexe du 1 %. Les choses sont parties et il ne s'agit plus de promesses. Le Forum mondial de Mexico de mars sera un très grand moment pour populariser, à travers la planète, les expériences éminentes qui ont pu se faire en France.

L'engagement sur le 1 % a aussi été pris. Demander, à des élus locaux, en ce moment, de s'engager à l'affectation de 1 %, c'est s'exposer à se trouver en présence d'élus autistes puisqu'ils parlent de transferts de charges non compensés, de plafonnement de taxe professionnelle, c'est-à-dire des questions fiscales auxquelles sont confrontés, au moment où la décentralisation est un peu au milieu du guet, tous nos élus locaux. Venir leur parler de 1 % ne peut donc que susciter un certain scepticisme et ils ne manqueront pas de dire : « Pour l'Aide publique au développement (APD), on avait parlé de 0,7 % et il faudra quelques décennies pour y parvenir. » Néanmoins, je crois aux vertus du pourcentage. La barre a sans doute été mise un peu haute, il faut en convenir, mais je pense que cela aura un effet démultiplicateur.

Il nous reste à donner ou à définir le cahier des charges de ce 1 %, et voir ce que nous y mettons. C'est ce à quoi nous allons travailler avec le Comité 21, l'ARF, l'ADF, l'AMF,

**Il nous reste à
définir le cahier des
charges de ce 1 %.
C'est ce à quoi nous
allons travailler
avec le Comité 21,
l'ARF, l'ADF, l'AMF,
toutes nos grandes
organisations
nationales d'élus**

toutes nos grandes organisations nationales d'élus (je vous en épargne un certain nombre comme l'Association des maires ruraux, l'Association des maires des banlieues, des villes moyennes, des grandes villes...). Cela peut prêter à sourire mais, en dépit de cette diversité, il ne s'agit pas de querelles de chapelles. André Santini a présidé, avant moi et avant Michel Barnier, l'Association des Communes et des Régions d'Europe. Nous, les grandes organisations nationales de collectivités locales, travaillons heureusement en réseau et en concertation. Il n'est pas de grands événements internationaux, comme ceux de l'ONU, qui ne nous voient nous réunir préalablement pour une expression commune de la voix de la France, ce que nous ferons à Mexico.

J'ai évoqué avec de nombreux élus cette question du 1 %, mais le Président doit montrer l'exemple.

Je prends donc moi aussi un engagement qui porte le nom suivant : « Renforcer la solidarité internationale et contribuer... » – j'ai un amendement – «...à promouvoir l'affectation de 1 % du budget des métropoles, des départements, des régions, aux Objectifs du Millénaire », car il serait facile de venir dire « Je m'engage... » – promesse de Gascon ! – pour toutes les collectivités de France, au 20^e anniversaire ! Anne-Marie Sacquet ne manquerait pas de venir me questionner pour demander où nous en sommes. Nous allons, dans les semaines à venir, enclencher ce mouvement et cette dynamique.

Vous avez noté que parmi les nombreux intervenants politiques, personne n'a dit : « On ne peut rien faire à cause de l'État – on pourrait le dire – , à cause de l'Europe ou de l'OMC. »

Michel Barnier est venu dire, ce matin, ce qu'il convenait de penser de l'actuel blocage, de l'absence de plan B, mais rien ne prédispose actuellement l'Europe à élaborer un grand dessein. Certes, les politiques de Lomé et de Cotonou, impulsées en solidarité avec les pays du Sud, continuent, et on a pu avoir le sentiment, en avril dernier, que l'Europe se ressaisissait, c'est-à-dire proclamait ses Objectifs pour le Millénaire et la nécessité d'y adhérer, et qu'elle élaborait aussi une stratégie pour l'Afrique. En même temps, les personnes soucieuses de développement ont bien noté l'irruption des problèmes de la sécurité et du terrorisme, qui affectent globalement les efforts de l'Europe pour le développement, les divergences entre États, qui paralysent un peu les initiatives, et, faut-il le dire, l'absence, à ce jour, de budget.

On peut donc dire que nous vivons une phase de blocage qui ne nous laisse pas inertes, et les organisations d'élus contribuent à élaborer leur alternative et à faire savoir, au niveau de la Commission et des États, que l'Europe doit continuer. C'est, pour ma part, ce que je vais exprimer dès la semaine prochaine.

Louis Le Pensec,
président de l'Association Française
des Communes et Régions d'Europe,
vice-président chargé de la coopération internationale
du Conseil général du Finistère



**Cet anniversaire
est une occasion
exceptionnelle
de mesurer
l'immensité de
la tâche qui nous
attend pour
convaincre et
surtout entraîner**

Concernant l'OMC, je voudrais dire un mot qui a trait au développement. Il était assez surprenant que l'OMC, qui doit traiter de l'industrie et des services, n'ait suscité, dans les médias, pratiquement que des commentaires sur l'agriculture. On n'a entendu parler que de cela. C'est bien le signe que l'agriculture et les produits agricoles ne sont pas des activités et des produits tout à fait comme les autres : ce sont les activités naturelles de pays en voie de développement, et l'agriculture porte en elle de nombreuses réponses pour les peuples du Sud en matière de métropolisation et de problèmes d'aménagement du territoire.

La politique agricole commune (PAC), dont on a beaucoup parlé, n'est pas, comme certains voudraient le faire croire, aussi amie que cela des agricultures du Tiers-Monde. Il faut avoir à l'esprit certaines données, notamment que la politique d'exportation à coup de subventions, c'est-à-dire de restitutions, ne contribue pas toujours – il s'en faut de beaucoup – à permettre la naissance d'agricultures dans de tels pays. Il est donc actuellement admis que l'avenir d'agricultures dans ces pays du Sud passe par des protections et par des accords régionaux. On aura beau dire que l'Europe est ouverte à leurs produits, même s'il n'existe pas de droits de douanes pour certains, des barrières, comme les exigences sanitaires, sont dissuasives.

Si on veut garantir le droit à certaines agricultures dans le monde et permettre à certains pays du Sud de parvenir à la souveraineté alimentaire, c'est à dire une certaine

garantie des ressources génétiques et des semences, l'OMC a bien du travail.

Je crois me souvenir que le cycle qui s'ouvre à Hong Kong est appelé le « cycle du développement ». J'espère que cela ne sera pas oublié en route.

Cet anniversaire, dont je disais en souriant : « Curieuse façon de fêter un anniversaire en dénonçant l'ensemble des préoccupations que nous avons », est finalement une occasion exceptionnelle d'évaluer, de mesurer l'immensité de la tâche qui nous attend pour convaincre et surtout entraîner. De très nombreuses sonnettes d'alarme ont été tirées tout au long de cette journée. Nous sommes au tiers du parcours, et nous notons déjà de nombreuses dérives par rapport à l'atteinte des Objectifs.

Nombreux sont les acteurs qui nous ont convaincus de la faisabilité de certaines choses, qui nous disent qu'il n'existe pas d'utopie à vouloir résorber les inégalités de développement, et qui nous montrent les voies concrètes dans les actions conjuguées des ONG, des élus, des partenariats privés et publics. Les chemins sont féconds.

Je prends ce qui a été dit tout au long de la journée comme une validation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons voulu, à notre tour, dire : « 2015, plus d'excuses. Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas. » Nous l'avons même affiché en très grands caractères dans différentes villes à travers le monde.

Renforcer la solidarité internationale
et promouvoir l'affectation de 1% du
budget des métropoles, départements
et régions aux Objectifs du Millénaire

Nous avons tenu à dire l'urgence d'impulser, à tous les niveaux, la mise en œuvre des objectifs du Millénaire. En ce jour d'anniversaire, des voix fortes sont venues nous dire l'impératif du développement solidaire, du développement équitable. S'engager dans cette voie donne du sens à l'action politique, à l'action tout court, à la vie, car cela sert la paix. Alors, malgré tout, joyeux anniversaire.

Merci.

**Nombreux sont les
acteurs qui nous
montrent les voies
concrètes dans les
actions conjuguées
des ONG, des élus,
des partenariats
privés et publics.
Les chemins
sont féconds**

Philippe Lévêque

Monsieur le Ministre, merci beaucoup. Merci pour votre engagement. Je suis gascon. Je tiendrai ma promesse. Je surveillerai vos engagements. Vous êtes un homme de parole, vous êtes breton. Mon rôle sera de vérifier vos engagements. Merci madame, merci monsieur Santini, merci messieurs les Présidents, merci pour vos engagements. Il est l'heure de conclure et de passer la parole au président Éric Guillon ■







Clôture

Eric Guillon
président du comité 21



Mes chers amis, nous allons procéder à une clôture relativement rapide de cette séance pour passer ensuite au cocktail et reparler des thèmes qui ont été débattus aujourd'hui.

J'ai demandé à deux grands personnages de venir contribuer à la conclusion de ce colloque.

J'invite Serge Antoine, le président fondateur du Comité 21, à venir me rejoindre. La moindre des choses était effectivement de lui demander de conclure ce qu'il a créé, il y a un peu plus d'une dizaine d'années maintenant.

Le deuxième est Jean-Paul Delevoye. Chacun sait qu'il a été, pendant très longtemps, le président des Maires de France. Après avoir été ministre, il est maintenant médiateur de la République.

Je vais demander à Serge de nous résumer un peu ces dix années qu'il a merveilleusement créées

et animées et de nous donner son regard sur ces dix années qui viennent de s'écouler et sur ces développements que nous avons vu apparaître en France sur l'environnement puis sur le développement durable dont il a largement été l'initiateur et le porteur.

Serge, je te demande d'avoir la gentillesse de venir nous apporter ton témoignage et je te remercie d'être avec nous ce soir.

Serge Antoine
président d'honneur du Comité 21



Cher Éric, chère Anne-Marie, chère équipe, cher François Gourdon, mon successeur, et d'abord à vous, chers amis, merci d'être venus non pour écouter mais pour donner. J'ai retenu que donner était plus important que le reste. L'amitié est le don, et vous êtes en train de donner, vous êtes en train de vous engager à donner.

Mes mots sur le passé seront très brefs. Je voudrais simplement dire notre reconnaissance à tous. J'ai effectivement « fondé » ce Comité 21, mais je dois tout à trois femmes: Simone Veil, Huguette Bouchardeau et Bettina Laville, qui nous a fait l'amitié de venir aujourd'hui. On leur doit tout après le Sommet de Rio qui donnait lui aussi, mais il fallait récolter.

En fait, je me suis trompé. Il faut toujours reconnaître ses fautes. Mon Premier ministre de l'environnement, Pujade, m'avait demandé ce qu'était l'environnement, parce que son expérience était légèrement plus courte que la mienne.

Je lui avais répondu que c'était une guerre de Trente Ans. Je me suis « mis le doigt dans l'œil », car les trente ans sont passés et le combat...

Je voudrais vous donner un seul mot, non pour cette clôture mais pour ce passage: persévérer. Ce qui m'irrite le plus, c'est d'entendre encore parfois des gens dire que c'est une mode et qu'elle passera, comme la productivité. Les mots ne meurent pas. J'en ai fait l'expérience. Je n'ai aucun attachement aux mots « développement durable » que j'ai critiqués avec Brice Lalonde dès le premier jour, mais on ne peut pas lutter contre les choses.

Le développement durable n'est pas une mode qui va passer. J'ai travaillé, pendant plus de trente ans, avec des mots comme « l'aménagement du territoire », « l'environnement » et « le développement durable » dont on disait qu'ils étaient racoleurs. Je peux dire qu'ils racolent bien, qu'ils continuent à vivre et à devoir s'enrichir. C'est important.

Le développement durable ne fait que commencer et se « sévérer ». Ce que nous avons entendu aujourd'hui n'est rassurant ni pour la planète ni pour les inégalités... Ces mots vont s'enrichir. Mon souhait serait qu'on les décline encore davantage sur le mode social et sociétal. Cela a été dit ici et je voudrais joindre ma voix à ceux qui le disent.



Serge Antoine
président d'honneur du Comité 21



Je remercie infiniment toute l'équipe, c'est-à-dire vous tous, d'avoir basculé de la célébration vers la responsabilisation et l'engagement. Je vous remercie tous, de l'avoir fait non comme un modèle mais comme une envie, une ambition

Je voudrais aussi dire que le développement durable va devoir s'enrichir de la dimension culturelle, non celle des beaux-arts, mais celle que nous portons en nous, avec les valeurs, les espérances, l'éthique et les comportements que nous avons à assumer. « Les culturels » du développement durable viennent de gagner une belle bataille à l'Unesco. Cent cinquante et un pays ont introduit fortement cette dimension culturelle dans le développement durable.

Je remercie infiniment toute l'équipe, c'est-à-dire vous tous, d'avoir basculé de la célébration vers la responsabilisation et l'engagement. Vingt sommets ont été ratés, parce qu'on assiste à des déclarations. Je vous remercie tous, à votre manière, à votre rythme, de l'avoir fait non comme un modèle mais comme une envie, une ambition. Certes, nous portons tous des ambitions plus grandes que celles que nous pouvons assumer. Le Comité 21 serait certainement le premier à recevoir l'impossible si le mot n'était pas décliné d'une autre manière.

Notre Premier ministre, Poujade, parlait de « ministère de l'impossible ». Nous sommes tous ici pour l'impossible, mais l'impossible que nous pouvons changer. C'est important. Merci d'avoir transformé cette célébration en engagements. Merci d'être fidèles à ce qu'on nomme, en France, « Y aller en marchant ». Ce proverbe est, me

semble-t-il, lorrain, mais assumons tous les proverbes, quelle que soit leur province, pour en prendre le meilleur.

Le développement durable n'est pas un état. Il est un devenir. En ce sens, nous pouvons nous donner rendez-vous sans ambition démesurée et pas seulement dans dix ans mais dès demain, dès après-demain, pour regarder le bilan de l'évaluation à laquelle nous sommes tous attachés.

Voilà les vœux que je peux, cher Éric, donner, me donner, nous donner. La reconnaissance viendra toute seule, si j'ose dire. Elle viendra de l'Europe, si celle-ci bouge un peu plus, et il serait mieux d'avoir des partenaires qui bougent. Elle viendra de la planète, de cette gouvernance mondiale qui va finir, un jour, par se transformer. Elle viendra aussi des régions du monde. Je pense évidemment, et je ne pouvais pas ne pas penser, à la Méditerranée. Nous allons chercher cette reconnaissance, mais l'important est de la mériter.

Merci à tous d'avoir apporté un écho local, auquel je crois énormément, entrepreneurial, public et associatif, pour que nous puissions ensemble – c'est la devise du Comité 21 – faire progresser les choses qui, si nous ne le faisons pas, iront plus mal que ce que j'entendais il y a trente ans. Merci.

Standing ovation

C'est toujours avec une grande pointe d'émotion que nous entendons Serge Antoine évoquer le développement durable et son action pour le Comité 21

Éric Guillon

C'est toujours avec une grande pointe d'émotion que nous entendons Serge Antoine évoquer le développement durable et son action pour le Comité 21. Je suis très heureux que vous ayez pu participer à cette ovation, parce qu'il le mérite très largement. Nous avons encore un long parcours ensemble, mon cher Serge, et nous continuerons à bénéficier de ton action, de tes conseils et du réalisme de tes propositions, comme nous le faisons déjà depuis au moins dix ans, en ce qui me concerne, et depuis bien plus longtemps, puisque cela remonte en effet au ministère de M. Poujade.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous accueillons maintenant le médiateur de la République, mon cher Jean-Paul Delevoye. Il va contribuer à cette clôture avec sa triple expérience, sur une longue période, de Président des Maires de France, de ministre de la Fonction publique et, aujourd'hui, de médiateur de la République.

Je suis très heureux que vous ayez accepté de contribuer, avec Serge Antoine et moi-même, à la conclusion de cette très belle journée. Monsieur Delevoye ■

Jean-Paul Delevoye,
médiateur de la République,
ancien président de
l'Association des Maires
de France, ancien ministre



Mon cher Éric, mesdames et messieurs, chère Anne-Marie, je ne sais toujours pas pourquoi vous m'avez demandé de conclure ce colloque, ce qui est un redoutable exercice, puisque je n'ai pas eu l'occasion d'assister à vos débats. J'en suis un peu orphelin. Je suis cependant ravi d'avoir participé à ce moment d'émotion qu'était l'hommage rendu à Serge Antoine.

Dans une vie, l'important n'est pas uniquement la qualité de l'action. C'est aussi le respect qu'elle suscite quand on a la chance d'avoir, aux côtés de Serge Antoine et d'autres comme Éric, des gens qui savent révéler et réveiller nos consciences et nous attirer à l'essentiel.

Je me souviens, en vous écoutant, de ce qu'a dit un poète bouddhiste sur son lit de mort, à qui ses élèves demandaient : « Qu'avez-vous appris ? » Il avait répondu : « J'ai appris, dans la vie, ce qui suffit. »

Il est aujourd'hui malheureusement plus facile de priver un pauvre de l'essentiel qu'un riche du superflu.



Jean-Paul Delevoye,
médiateur de la République,
ancien président de l'Association des Maires
de France, ancien ministre



**Il est aujourd'hui
malheureusement
plus facile de
priver un pauvre
de l'essentiel qu'un
riche du superflu**

Notre société est, dans son développement, en quête permanente de superflu, en tournant le dos à l'essentiel. Cela me fait penser à ces proverbes africains : « Il y a deux faims : celle du corps et celle des âmes. » Les sociétés développées nourrissent trop abondamment nos corps et dessèchent trop abondamment nos âmes. Nous sommes probablement en train de voir se déliter la notion de communauté, qui était la mobilisation des talents pour une réussite collective, sous le choc de nos égoïsmes et de nos exigences individuelles.

Il est frappant de constater que plus nos responsabilités collectives sont lourdes, plus elles se fragilisent, car nos piliers se fondent sur des irresponsabilités individuelles. Le Comité 21, loin du chemin de la science qui nous explique le pourquoi des choses et nous ramène au sens de la vie (pourquoi la vie ?), a une vocation extrêmement importante, puisque la notion d'environnement était apparue, au départ, pour beaucoup comme un gadget et pour d'autres – dans les pays en voie de développement – comme une contrainte au développement économique. « Pourquoi nous imposez-vous des droits sociaux et environnementaux qui nous empêchent de développer notre économie ? ».

Aujourd'hui, le développement durable est une exigence, parce qu'une inquiétude diffuse consiste à dire que nous sommes probablement en train d'emprunter le chemin d'un déclin que l'on souhaite, bien évidemment, réversible. Cette

notion de finitude de notre planète, grâce à des hommes tels que vous qui nous avez interpellés, est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations.

Je suis frappé de voir qu'aucune politique publique n'a intégré les effets comportementaux des effets de ces politiques publiques. Lorsque l'Europe – vous avez parlé de la Méditerranée – a souhaité réduire la dépendance des agricultures maghrébines aux aléas climatiques, elle a financé des programmes d'irrigation sans se préoccuper du fait qu'elle accélérerait ainsi la désertification du monde rural et le changement de mode de vie tribal et que cela concentrerait les misères dans la ville, les livrant aux réseaux islamistes, avec des « bombes sociétales » que nous n'arriverons pas à maîtriser.

Il faut exiger, dans un siècle orienté sur la quantité, sur le productivisme à tous crins, la notion de qualité de vie à un moment où nos banlieues explosent – le silence des banlieues est d'ailleurs plus préoccupant que leur bruit –, et au-delà des discours sur la désespérance, nous devons essayer de réfléchir à cette perception actuelle du désenchantement :

- désenchantement du politique (l'idéal communiste s'est brisé sur les échecs économiques et l'idéal libéral sur des échecs sociaux) ;
- désenchantement religieux (la religion ne cherche pas à élever les âmes, mais à détruire ceux qui ne pensent pas comme vous).

Le Comité 21 est en train de redonner du sens à l'action et de nous ramener en capacité de «réenchanter» la politique.

Jean-Paul Delevoye, médiateur de la République, ancien président de l'Association des Maires de France, ancien ministre

Jean-Paul Delevoye,
médiateur de la République,
ancien président de l'Association des Maires
de France, ancien ministre



**Les sociétés
développées
nourrissent trop
abondamment nos
corps et dessèchent
trop abondamment
nos âmes**

Aujourd'hui, le Comité 21 doit être sensible au fait qu'il est en train de nous amener à réemprunter un chemin trop rare, mais ô combien précieux, de redonner du sens à l'action, dans un sens de désintéret personnel et d'intéret collectif, et de nous ramener en capacité de « réenchanter » la politique. En effet, lorsque l'action politique a pour vocation, par la protection de l'environnement, d'améliorer le cadre de vie, quelle formidable valorisation du temps ! Lorsqu'elle a tendance à vouloir récupérer les espaces asséchés, détruits, meurtris, par l'activité industrielle, quelle reconquête ! Et lorsqu'elle a la capacité de mobiliser l'autre, qui devient alors un partenaire et non un adversaire, nous avons ce « réenchancement » de l'action collective, avec la capacité de mobilisation, la capacité pour chacun de s'allier ceux qui s'engagent, d'être utile dans le temps qu'il consacre à un engagement.

Au-delà de l'engagement qui signifie l'action, au-delà de la conciliation entre l'industrie et la protection (CO₂) avec tous les engagements que vous avez pris concernant la diversité culturelle, l'économie sociale, la solidarité internationale et les aspects budgétaires, il convient de dire qu'il est grand temps, aujourd'hui, de prendre par la main celles et ceux qui sont désespérés de l'action collective pour les amener, de nouveau, vers leurs capacités à peser sur un environnement qu'ils peuvent rendre meilleur par leur engagement et leur utilité sociale.

Si l'économie marchande n'a plus la faculté, grâce aux progrès et aux machines, d'offrir un travail marchand pour tous, la capacité existe de tirer les recettes pour permettre à chacun d'avoir une utilité sociale et améliorer le cadre de vie dans lequel nous sommes.

Il faut éviter que toutes ces notions nouvelles ne soient captées au profit des entreprises. Malgré l'engagement, que je respecte, de l'ensemble des entreprises, l'entreprise est d'abord faite pour gagner de l'argent et pas pour épouser des causes humanistes. Il convient donc de faire attention de ne pas laisser l'entreprise solidaire, le commerce équitable aux seuls réflexes de la déculpabilisation ou de la satisfaction du consommateur, car ce serait alors non un engagement, mais une forme nouvelle d'économie, parce que cela satisferait non nos consciences mais nos consommateurs, en permettant de stabiliser les activités de caractère industriel.

L'entreprise est effectivement un formidable vecteur d'efficacité, de mobilisation et d'action, mais il convient de redonner tout son sens à la vision politique, à l'objectif politique. Nous sommes dans une société de gestion et non de projection. Le Comité 21 a cette capacité de nous élever dans le regard de l'autre, de nous élever dans nos objectifs. Il ne s'agit pas de laisser, à celles et ceux qui veulent en faire un commerce, des valeurs éthiques qui restent dans le domaine de la morale.

**Cette société
extrêmement
médiatisée dans
laquelle nous
vivons est en train
d'assoupir notre
capacité d'éveil**

Je suis d'autant plus sensible à votre action que je suis de ceux qui pensent que les révoltes naissent moins des misères que des injustices, et que, dans la mécanique du monde, les injustices vont croître entre les riches et les pauvres, entre les villes densifiées et les campagnes désertifiées. Cette accélération des choses se remarque d'autant plus lorsqu'on voit les pays en voie de développement être privés non seulement de leurs matières premières des sous-sols mais aussi de leurs intelligences qui vont vivre dans les pays développés.

Nous voyons bien que les conflits qui naissent aujourd'hui sont souvent des conflits de justification environnementale. La reconquête de la mer d'Aral peut créer, si une inter-nation n'existe pas, de véritables conflits locaux. C'est également vrai pour certains pays d'Afrique.

Nous voyons bien que le problème de demain ne sera ni un problème de droite, ni un problème de gauche, mais un problème de régulation. Quelles forces doit-on mettre en place pour avoir la capacité de dépasser les conflits d'intérêts, pour aller vers des convergences d'intérêts communautaires à l'échelon de la planète ? Vous avez raison d'indiquer que le défi de la gouvernance mondiale est, aujourd'hui, plus que jamais nécessaire, sinon nous aurons paradoxalement, sous couvert d'actions environnementales, des conflits redoutables qui pourraient faire exploser notre planète.

Nous voyons également que notre société est interpellée par ce que nous avons vécu dans nos banlieues. J'attire toutefois votre attention sur ce que nous vivons à l'échelon de la planète : paradoxalement, cette société extrêmement médiatisée dans laquelle nous vivons est en train d'assoupir notre capacité d'éveil. Nous acceptons, dans nos consciences, la banalisation des violences. Nous acceptons la banalisation des échecs. Nous voyons bien que nous sommes, petit à petit, en train de nous laisser assoupir pour aller vers le superficiel, en oubliant le chemin de l'essentiel.

Votre Comité 21, un peu comme Montaigne, « Science sans conscience », doit être au contraire une conscience permanente pour nous interpellier sur le fait qu'on ne peut bâtir une morale collective, à l'échelon d'un pays, d'un continent ou du monde, en la fondant sur un recul des vertus individuelles. S'il n'existe pas de partage de ce qui est essentiel, il n'y aura pas de mobilisation pour préserver cet essentiel. Cette volonté d'agir ensemble indique une clarification des objectifs, une capacité et une confiance dans ses atouts et un désintéressement dans la démarche. Le Comité 21 est, là aussi, un exemple extrêmement important de la révélation de ce qui est, ou de ce qui devrait être, au cœur de toutes nos politiques.

Au moment où nos sociétés dites « modernes », qui s'appuient sur les vertus du travail, de la famille, les



**La mondialisation
de notre économie
n'est pas la
banalisation de
nos cultures**

vertus de l'engagement au profit d'une collectivité de la nation, sont déstabilisées – le travail n'est plus une vertu sûre ; la famille est quelquefois un lieu de conflit ; nous n'accepterions plus de consacrer, à la nation, le prix de notre sang et nous lui demandons, au contraire, de satisfaire nos exigences individuelles –, vous avez la capacité de faire en sorte que nous puissions retrouver le chemin de l'utilité, de la préservation de son quartier et devenir citoyens du monde.

Nous devons être attentifs à ce que vous avez évoqué sur la diversité culturelle. Je suis frappé de voir que les dernières poussières de culture traditionnelle qui montraient toute la richesse de ces peuplades qui créent cette formidable mosaïque du monde, ne sont plus éclairées que sous le couvert de tourisme, et nous ne rencontrons plus les danses folkloriques, les danses traditionnelles, les langues vernaculaires, que dans les hôtels 4 ou 5 étoiles. Or, la mondialisation de notre économie n'est pas la banalisation de nos cultures.

Je terminerai en vous remerciant. Le 21^e siècle sera le siècle de l'autre, car la mobilité nous amènera à confronter l'autre, parce que nous sommes dans un monde multiculturel avec des sociétés multiculturelles. À l'évidence, cette diversité peut être mobilisée par l'unicité du combat, et vous nous proposez l'unité du combat qui est celui de la préservation de la planète, donc de retrouver le chemin de l'espérance

Jean-Paul Delevoye,
médiateur de la République,
ancien président de l'Association des Maires
de France, ancien ministre



et de l'enchantement, en mobilisant la diversité de nos cultures. Vous mettez en place non un orchestre avec un seul instrument mais, au contraire, un formidable chef d'orchestre avec une partition unique et une multitude d'instruments qui peuvent nous enchanter avec cette symphonie éternelle qui nous permet ainsi d'éviter la barrière de nos cultures et de les faire tomber.

Je terminerai, cher Serge Antoine, en espérant que la France montre l'exemple sur la mobilité, comme le président de la République l'a fait avec cette taxe sur les billets d'avion, avec un grand ministère qui pourrait piloter ce que vous avez initié, car le ministère de l'Environnement ne peut pas rester un embryon de ministère mais doit regrouper l'énergie, le transport, l'environnement.

Je voudrais faire en sorte que nous ayons, en permanence, ce sens du choc culturel. Cette tâche est peut-être la plus exaltante que vous ayez pu accomplir et qu'il nous reste à accomplir au Comité 21.

On a constaté des actes d'agression. Beaucoup de nos concitoyens ont perdu l'estime de soi. Lorsqu'on perd l'estime de soi, on perd aussi l'estime de l'autre et le respect de l'environnement et du lieu dans lequel on vit. L'espérance qu'en agissant ensemble on peut améliorer son cadre de vie peut venir de la transformation du consommateur en acteur, afin qu'il retrouve l'estime de soi, qui est probablement la porte unique pour retrouver l'estime de l'autre.

Je vous remercie tous pour cet engagement collectif. Vous avez démontré que, même lors de cette journée chargée, la mobilisation collective a été au rendez-vous

Je pense à la fameuse phrase de Pascal que je vais probablement déflorer : « Il est dangereux de faire découvrir à l'homme sa grandeur sans lui faire connaître sa faiblesse. Il est dangereux de lui faire connaître ses faiblesses sans lui faire percevoir sa grandeur. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'une et l'autre. » Merci de nous le révéler au Comité 21.

Éric Guillon

Monsieur le médiateur de la République, mon cher Jean-Paul, monsieur le président fondateur du Comité 21, mon cher Serge, vous comprendrez pourquoi il est difficile, pour votre successeur de conclure après ce que l'un et l'autre venez de dire. Vous avez placé la fin de cette réunion à son juste niveau, à sa juste dimension. Vous avez, comme plusieurs d'entre vous, tous les deux, placé le débat au niveau culturel.

Nous, qui sommes finalement passionnés par la même chose, allons tous ici nous adonner à ce grand défi des années à venir, qui en comportent beaucoup, et essayer de redonner sa place à l'homme dans le développement économique, ainsi que l'environnement, et la planète, dans la juste responsabilité qui est la nôtre, au-delà de l'économie et du sociétal. Je vous remercie tous pour cet engagement collectif. Vous avez démontré que, même lors de cette journée chargée, la mobilisation collective a été au rendez-vous.

N'étant pas capable de faire une conclusion additionnelle à ce que vous venez de dire et m'y refusant systématiquement, je n'ai pas cette outrecuidance, je vais me limiter simplement à conclure sur la forme. Pour ce faire, j'aimerais que nous rejoignent, sur l'estrade, François Gourdon, qui a présidé pendant de nombreuses années le Comité 21, et Anne-Marie Sacquet, qui le dirige aujourd'hui.

En votre nom à tous, je voudrais procéder à des remerciements, car ils le méritent bien.

Le premier pour les administrateurs du Comité 21 qui ont élaboré ces engagements, qui ont fait l'objet, dans nos conseils, de nombreuses discussions et qui ont voulu, avec courage et ténacité, qu'ils figurent parmi ceux que nous avons pris pour les années à venir. Certes, il était important de se souvenir des dix ans qui viennent de se passer. Mais il est encore plus important de mobiliser l'ensemble de nos adhérents, ceux d'aujourd'hui et ceux qui vont nous rejoindre, sur les dix ans qui viennent. Je les en remercie, et je les remercie de leur travail, de leur courage et de leur engagement pour le Comité 21.

Je voudrais aussi en profiter pour vous remercier toutes et tous, ceux qui ont été présents toute la journée et ceux qui n'ont pas pu venir, pour avoir, encore une fois, manifesté leur cohésion et leur engagement pour le Comité 21.

Je remercie aussi la qualité de nos intervenants tout au long de la journée. Ils sont venus avec leurs compétences, leurs



**Je voulais aussi
remercier nos
partenaires médias
qui font, depuis
la création du
Comité 21, une
action extrêmement
importante pour
la pédagogie
des enjeux**

expériences, leur engagement et leur amitié. En votre nom à tous et à toutes, je les remercie du fond du cœur.

Je voulais aussi remercier nos partenaires médias qui font, depuis la création du Comité 21, une action extrêmement importante pour transmettre à nos concitoyens – Jean-Paul Delevoye m'a souvent amené à y réfléchir – la pédagogie des enjeux. Vous l'avez, une fois de plus encore, souligné avec beaucoup d'intelligence et d'intérêt.

Je remercie l'ensemble de l'équipe du Comité 21. Ils sont peu nombreux, mais ils se sont mobilisés depuis des mois pour que cette journée soit réussie. Il faut leur rendre hommage, parce qu'ils le méritent bien.

Quitte à choquer sa modestie proverbiale, c'est à la première d'entre eux que je m'adresse. Anne-Marie, tu as beaucoup donné pour que cette journée soit réussie. Tu m'as beaucoup bousculé, tu as beaucoup bousculé ton équipe et les intervenants, mais le résultat est fantastique. Que tu en sois remerciée ! Comme Serge, elle le mérite bien.

Je voudrais remercier Gilles Berhault et toute l'équipe de nos prestataires qui nous ont aidés à mettre en place une logistique extrêmement lourde pour recevoir autant de personnes dans ce magnifique Centre des Conférences Internationales. Que tu en sois vivement remercié, Gilles ! Tu es un des artisans de la réussite de cette journée. Tu remercieras, de notre part, toute ton équipe.

Je remercie M. Marcillat, le patron de cette maison, qui nous a permis de célébrer ce dixième anniversaire dans un site absolument magnifique.

Mes chers amis, merci à toutes et à tous ■

Le développement durable va devoir s'enrichir de la dimension culturelle, celle que nous portons en nous, avec les valeurs, les espérances, l'éthique et les comportements que nous avons à assumer. Je remercie infiniment toute l'équipe, c'est-à-dire vous tous, d'avoir basculé de la célébration vers la responsabilisation et l'engagement. Je vous remercie tous de l'avoir fait non comme un modèle mais comme une envie, une ambition.

Serge Antoine, président d'honneur du Comité 21,
lors de la clôture des 10 ans du Comité 21

